WWW.MAIRIE-VANNES.FR

VANNES MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES

VANNES



Bernard Hinault dans la côte de Cadoudal à Plumelec. Prologue du Tour 1985.

LE TOUR EST DE RETOUR

DIMANCHE 12 JUILLET : VANNES-PLUMELEC CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE

N° 94
MI-JUIN - MI-SEPTEMBRE 2015







JARDINS ÉPHÉMÈRES

Parcours végétal en cœur de ville
jusqu'au 15 septembre 2015





Organisation - Ville de Vannes
Pôle Technique - Service des espaces verts - Tél. : 02 97 62 59 00

Retrouvez tous les détails des JARDINS ÉPHÉMÈRES
sur www.mairie-vannes.fr



Conception : Direction de la communication - Ville de Vannes

UN ÉTÉ TRÈS ANIMÉ

Je suis heureux de vous présenter l'ensemble des festivités gratuites qui vont rythmer notre été.

L'accueil du Tour de France, le 12 juillet, est une grande fierté, 30 ans après la victoire de Bernard Hinault dans la Côte de Cadoudal et 15 ans depuis le dernier passage de la grande boucle à Vannes ! Un tel événement sportif est une vitrine formidable pour notre ville, assurant des retombées économiques importantes pour notre territoire. Je sais que les amateurs de vélo seront nombreux à se masser le long du parcours, avec également de nombreuses animations familiales place Nazareth et devant l'Hôtel de Ville.

Bien entendu, de fin juin à mi-septembre, vous retrouverez le Salon du Livre en Bretagne dans les jardins des remparts, les Fêtes Historiques, Jazz à Vannes, Jazz en ville et dans les quartiers, les Fêtes d'Arvor et Celti'Vannes… Un programme alléchant, sans oublier les nombreuses animations et activités proposées à nos enfants et nos jeunes dans les ALSH, les structures de proximité et avec l'opération Ticket Sports.

Enfin, et je sais que vous les appréciez, vous avez jusqu'à la rentrée pour profiter des jardins éphémères, que je souhaite faire perdurer pour une ville plus verte et encore plus agréable.

Je reste à votre écoute et vous souhaite un bel été !



David Robo
MAIRE DE VANNES
MAER GWENED

UN HAÑVAD BUHEZEK-MAT

Texte Laouen on é kinnig deoc'h razh ar festoù digoust a roy lusk d'hon hañvad.

Lorc'h bras a vo ennomp é tegemer Tro Frañs, d'an 12 a viz Gourhelen, 30 vlez àr-lerc'h trec'h Bernard Hinault e Krapenn Kadoudal ha 15 vlez goude ar wezh diwezhañ ma oa tremenet an Tour dre Wened ! Un abadenn sport seurt-se zo un dra ag ar choaz evit brudiñ hor c'hêr ha pouezus eo an heuliadoù ekonomikel evit hor c'hornad. Me oui e vo amatourion velo a-vostad é tonet a-hed an hentad, gant ur yoc'h abadennoù kinniget d'ar re vras ha d'ar re vunut àr ar blasenn Nazared ha dirak an Ti-kêr.

Evel-rezon, adal fin miz Mezheven ha kreiz miz Gwengolo, e vo adkavet ganeoc'h Saloñs al Levrioù e Breizh e liorzh ar ramparzhioù, ar Gouelioù Istorel, Jazz e Gwened, Jazz e kreizkêr hag er c'harterioù, Gouelioù an Arvor ha Celti'Vannes… Ur roll-abadennoù dedennus, hep disoñjal ar bochad abadennoù hag obererezhioù kinniget d'hor bugale ha d'hor re yaouank en Degemeroù Deverriñ Hep Herberc'h, er frammoù tost ha gant ar c'houlzad Tiked Sport.

Evit achuiñ, pa ouian e plijont deoc'h, e c'hellit bourriñ ag al liorzhoù dibab betek an distro-skol, ha faotiñ a ra din o lakaat da badout evit ma vo glasoc'h hor c'hêr ha bourraploc'h c'hoazh.
En ho kourc'hemenn e choman ha hetiñ a ran un hañvad brav deoc'h !

AU SOMMAIRE

VANNES MAG N° 94 - MI-JUIN - MI-SEPTEMBRE 2015

04 ENTREVUE > Fuzeta. Pop au top.

06 ACTUALITÉS > Pavillon Bleu, Médiathèque de Ménimur, Jardins éphémères, Prix des collégiens, lauréats de Photo de mer, Conseil des aînés…

17 LES ÉCHOS DU CONSEIL > Ravalements de façades en centre-ville, Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la révision est lancée…

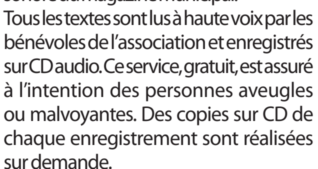
20 A LA UNE > Tour d'horizon des animations et festivités de l'été.

41 BON A SAVOIR > Prévention canicule, élagage des haies…

48 A NE PAS MANQUER > Les rendez-vous sportifs et associatifs.

ET AUSSI : FOCUS (5), COURRIER DES LECTEURS (44), VOUS AVEZ LA PAROLE (46), OPPOSITIONS (47)…

VANNES MAG SUR CD AUDIO



L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes réalise, pour chaque édition du Vannes Mag, une version sonore du magazine municipal. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.
Renseignements au 02 97 47 04 18.

PHOTOGRAPHIE DE UNE : © LANDRAIN/PRESSE SPORTS



VÉRONIQUE MÉTER

Dans le paquet cadeau de ce magnifique tremplin qu'est le premier prix Ricard SA Live Music : une tournée de concerts, des programmations dans les meilleurs festivals de rock **(3)**, un accompagnement pour la production de leur premier disque **(4)** intitulé « Dive »… Ainsi que quelques sous qui vont faire entrevoir, aux quatre gars de Fuzeta, les fonctionnements pécuniaires des musiciens professionnels : le graal pour ces « peaufineurs » de sons autofinancés, depuis leurs débuts, par leurs « boulots alimentaires ».
« *Tout a commencé grâce à Jean Dubrossard, le père des Transmusicales qui nous a vus jouer lorsqu'on était en résidence au Manège à Lorient cette année* », expliquent les quatre garçons d'une même voix. « *Il a aimé et nous a programmés aux "Trans". C'est là-bas que l'on s'est fait remarquer pour le concours Paul Ricard… Après ça s'est emballé…* »



© FRANÇOIS LE DIVENAH

FUZETA. POP AU TOP

Devant 1142 autres participants, le groupe de pop Vannetais Fuzeta a remporté l'édition 2015 du très convoité concours Ricard SA Live Music (1). Charles, Pierre et Dorian Sims (2), les trois frères chanteurs-guitaristes ainsi que le batteur, Jérémy Hervé, sont devenus, en moins de quatre mois, les quatre garçons à suivre de la planète pop hexagonale.

Devant un jury rodé aux prouesses techniques et musicales, Fuzeta a touché les examinateurs au cœur. Distingués par leur recherche d'une paradoxale simplicité, ces artistes assument en chœur la corde de l'émotion sans peur de la pression extérieure. Dans une bulle préservée, les quatre sont en quête d'un temps cultivé, possiblement étiré, clé de voute d'une musique toute personnelle, loin de la frénésie et du formatage. Leurs parcours, leur discours, leurs atours nous content une histoire simple. La preuve par quatre.

FUZETA GÉNÉRATION

NOSTALGIE. Les quatre gars de Fuzeta, du nom d'un petit village du Portugal dans lequel leur père a vu le jour, pourraient bien être à la recherche du temps perdu. « *On chante l'enfance, les souvenirs, les lumières, le bonheur de vivre ici, près de cette nature si belle. C'est une réflexion sur les bonheurs fugitifs, une musique pour toucher les âmes et non pour assurer le feu d'artifice.* » Proustien…

INDÉS. « *Lorsque nous avons remporté le prix Paul Ricard, on nous a proposé des gros trucs comme de pouvoir accéder à la playlist sur Virgin. On a dit non. On sait très bien que pour ça il faut se formater, entrer dans le moule et lâcher sur des fondamentaux : un peu plus d'électro pop par-là, un peu moins de chant à trois par ci. Il s'agit dans ce cas-là de ressembler à ceux qui se vendent, d'être à la mode. Il n'en est pas question. On va faire notre chemin à notre manière.* » Incorruptibles…

ÉQUILIBRE. « *On vient du rock. C'est vrai que le son pop est notre base mais on est aussi une bande de gamins qui essaient de raconter une histoire en chantant en chorale, l'objectif étant de trouver un équilibre entre nos trois voix* (le batteur ne chante pas, ndr). *On a beaucoup travaillé pour jouer sur ce fil, chanter la même voyelle au même moment, de la même manière et raconter notre histoire d'enfance, notre histoire de frères.* » Unis sons…

CHŒUR. « *On veut préserver l'essentiel, à savoir nous quatre, heureux de faire de la musique, de préférence avec la possibilité d'en vivre. Pour que ça fonctionne, on fait les choix en amont, on discute beaucoup. Vraiment beaucoup. On a une écriture très collégiale et même si l'un de nous a davantage de facilité, on veut chanter en chorale, alors on bosse pour que tous s'éclatent.* » Démocratique.

(1) Tremplin musical depuis 1988. **(2)** Charles-Alexandre Sims, 31 ans, bassiste, Pierre-Antoine Sims, 29 ans, et Dorian Sims, 25 ans, les deux guitaristes et Jérémy Hervé, 23 ans, batteur. **(3)** Programmation aux Francofolies de La Rochelle. **(4)** Le CD « Dive » doit sortir au printemps.

EN HOMMAGE AUX SOLDATS VANNETAIS MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE 14-18

DES ROSES POUR LA MÉMOIRE AU JARDIN DE LA GARENNE



Les trois parterres de roses rouges plantés par le service municipal des Espaces verts ont été inaugurés le 4 juin dernier au jardin de la Garenne. Cette opération, que nous avions présentée dans notre précédente édition (Vannes Mag 93) fait partie des actions que le Ville de Vannes a choisi d'entreprendre pour commémorer le centenaire de la Première guerre mondiale. Après l'exposition « Ville hôpital et solidaire, Vannes 1914-1918 », présentée l'an dernier au Château de l'Hermine, c'est un travail de mémoire avec les écoliers qui a été conduit cette année. Trois écoles de Vannes ont participé activement à cette opération. Les écoles de Kerniol et Françoise d'Amboise ont travaillé avec les Archives municipales de Vannes sur l'opération « Des roses pour la mémoire » en réalisant des dessins et en effectuant des recherches biographiques et historiques sur 60 soldats vannetais morts en 14-18 dont les noms figurent sur le monument aux morts du jardin de la Garenne. L'école de la Rabine, quant à elle, a participé au concours « Les petits artistes de la mémoire », en partenariat avec l'Onacvg (Office national des anciens combattants et victimes de guerre). Le travail des élèves de cours moyen, coordonné par leur enseignante, Françoise Heude, a consisté à réaliser une œuvre plastique retraçant la vie d'un poilu natif de Saint-Jacut, Jean-François Chevalier, arrière-arrière grand-père d'une élève de CM de l'école de la Rabine. Cette sculpture a remporté le Premier prix départemental du concours.

Une sacrée récompense qui va permettre à l'école de la Rabine de concourir désormais à l'échelon régional. Voici le résumé en images de la cérémonie du 4 juin dernier au jardin de la Garenne où chacun, du préfet, Thomas Degos, au maire de Vannes, David Robo, a pu admirer le parterre des 791 roses plantées en hommage aux 791 soldats vannetais morts pour la France en 14-18 et féliciter les enfants et tous ceux qui se sont mobilisés (*) pour la réussite de cette commémoration.

(*) Inspection académique et Direction départementale de l'enseignement catholique, Onacvg, Délégation militaire départementale, Souvenir français, services municipaux, Conseil municipal jeunes...


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Les écoliers devant les parterres de rosiers, en présence d'Anne le Dirach, adjointe au maire.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

L'inspecteur de l'Éducation Nationale, Pierre Belle, le préfet, Thomas Degos et le maire, David Robo, devant les cartes souvenir rédigées par les écoliers en hommage aux soldats vannetais morts en 14-18.



© ÉCOLE DE LA RABINE

La sculpture retraçant la vie d'un poilu, réalisée par les élèves de CM de l'école de La Rabine.

Vannes décroche son 24e Pavillon Bleu

La Ville de Vannes a obtenu, en mai dernier, un nouveau Pavillon Bleu, son 24e depuis 1991. Elle l'a décroché une nouvelle fois pour la qualité des eaux de baignade de la plage et du bassin en eau de mer de Conleau.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Vannes obtient cette année son 24e Pavillon Bleu pour la qualité des eaux de baignade à Conleau (bassin et plage).

Créé en 1985 par l'Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, le Pavillon Bleu « *récompense et valorise chaque année les communes et les ports de plaisance engagés dans une démarche de gestion environnementale et répondant à des critères bien spécifiques en matière d'environnement général, de gestion des déchets, de gestion de l'eau et d'éducation à l'environnement.* » Pour la 24e fois depuis 1991, Vannes répond aux exigences du Pavillon Bleu et va donc pouvoir continuer à hisser fièrement cet écolabel, reconnu internationalement par les touristes et les voyagistes.
C'est une nouvelle fois pour la qualité des eaux de baignade à Conleau que la Ville de Vannes décroche cette précieuse distinction. Et qui dit qualité des eaux, dit aussi qualité de l'accueil, car bien des initiatives ont vu le jour à Conleau au fil des ans pour que chacun puisse profiter au mieux de ce havre de paix au bord du Golfe. On citera, à ce propos, la mise à disposition de deux fauteuils de plage roulants et prochainement d'un tiralo pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter des plaisirs de la plage. On citera aussi les navettes estivales gratuites jusqu'à l'entrée de la presqu'île, la surveillance de la piscine et de la plage pendant l'été et, c'est nouveau, l'installation de deux bornes d'appel d'urgence pour prévenir les secours (appel direct vers le 18 ou le 112).
Cette année, les jurys français et internationaux du Pavillon Bleu ont retenu 166 communes lauréates en France représentant au total 396 plages et 97 ports de plaisance.
19 communes bretonnes ont obtenu (ou conservé) le Pavillon bleu en 2015. Dans le Morbihan, outre Vannes, les autres communes labellisées pour des plages sont Carnac, Erdeven, Guidel et Plouhinec.

Scolarisation d'enfants autistes. Une unité spécialisée, en septembre, à l'école de La Rabine

L'école de La Rabine, rue Philippe Lebon, va accueillir, à la rentrée de septembre, une unité d'enseignement en classes de maternelles pour de jeunes enfants autistes ou présentant d'autres troubles envahissants du développement. Cette unité pourra prendre en charge la scolarisation adaptée de sept jeunes enfants de 3 à 6 ans. Il s'agit d'une première à Vannes.

La réalisation de ce projet, initié par l'Établissement public social et médico-social (EPSMS) « Vallée du Loch », est le fruit d'une collaboration entre le secteur médico-social, l'Éducation nationale et la Ville de Vannes. La création à Vannes de cette unité spécialisée s'inscrit dans le plan national autisme 2013-2017 qui prévoit la création, par département, d'une unité d'enseignement en classes maternelles. Sa finalité est « *d'accompagner et de favoriser l'inclusion scolaire de jeunes enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement.* » La Ville de Vannes, qui a adhéré immédiatement au projet, y prend part en mettant à disposition de cette unité d'enseignement adapté l'ancien logement de fonction désaffecté de l'école de La Rabine, afin que ces enfants, très sensibles au bruit, puissent à la fois s'épanouir au contact des autres élèves (sur la cour et à la cantine pour commencer), tout en ayant la possibilité de bénéficier d'une classe spécifique dans un lieu leur assurant confort et calme.
Cette unité d'enseignement adapté sera animée par un enseignant spécialisé de l'Éducation nationale et une équipe pluridisciplinaire pour le volet médico-social (un éducateur spécialisé, deux aides médico-psychologiques, un neuropsychologue, un orthophoniste et un psychomotricien).

Chaque enfant bénéficiera d'un projet individuel d'accompagnement visant à développer ses capacités d'apprentissage, d'autonomie et de communication. Tout au long de la scolarisation, les familles de ces enfants seront étroitement associées au travail de cette unité spécialisée.

Tout parent ou professionnel souhaitant des informations sur cette unité d'enseignement spécialisé, à l'école de la Rabine, est invité à prendre contact avec Christian Gratien, chef de service du SESSAD autisme de Vannes (Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile) - EPSMS Vallée du Loch. 02 97 63 08 56.

Médiathèque de Ménimur.

GRANDE, BELLE ET CONVIVIALE



© FRANÇOIS LE DIVENAH

La médiathèque municipale de Ménimur a ouvert ses portes le 7 avril dernier au rez-de-chaussée du bâtiment Patio Verde, sur la place centrale du quartier. Colorée et lumineuse, elle offre des conditions d'accueil où le confort a toute sa place. Elle préfigure aussi un mode de fonctionnement qui va se généraliser dans les autres médiathèques.

Nul besoin d'habiter le quartier depuis des lustres pour prendre la mesure du profond changement qui s'y est opéré en quelques années. Cela fait cinq ans que la rénovation urbaine de Ménimur est en marche. Elle s'est traduite par des immeubles qui ont gagné en couleur, qui sont plus avenants, plus confortables, mieux isolés et plus ouverts sur l'extérieur. Les parkings au pied des tours ont cédé la place à des jeux pour enfants et des espaces verts. Cela, c'est la partie visible de la rénovation du quartier. Ce qui est invisible aux yeux du passant, mais que les habitants des résidences constatent, ce sont les travaux qui ont permis d'améliorer considérablement la performance énergétique des bâtiments.

Depuis le 7 avril, un nouveau jalon a été posé dans la refonte du quartier, avec l'ouverture de la nouvelle médiathèque municipale. Les habitués savent qu'elle n'a déménagé que de quelques dizaines de mètres. D'une de ses baies vitrées, on aperçoit encore le local - une ancienne supérette - où les bibliothécaires recevaient les usagers il y a quelques mois. Et pourtant, c'est comme si les uns et les autres avaient changé de monde.

Avec 900 m^2 de surface utile, la nouvelle médiathèque fait le double de l'ancienne. Ce qui frappe le visiteur au premier regard, c'est l'habillage très coloré des murs et du mobilier. Un effet accentué par le nombre de façades vitrées qui rendent l'ensemble très lumineux. Tout est fait pour inviter le visiteur à s'installer et à prendre son temps. « *L'ancienne médiathèque était surtout conçue pour emprunter des documents. La collection prenait quasiment toute la place. Il n'était pas évident de s'installer et de lire tranquillement* », explique Séverine Boulay, directrice des médiathèques de la Ville de Vannes. Maintenant, il n'y a que l'embarras du choix.

Un salon avec des canapés attend même les lecteurs. Mais il y a bien entendu des tables pour des activités plus studieuses. L'espace enfants est doté de poufs, de cubes et de sièges adaptés. L'acoustique a également été différenciée selon les usages voulus. « *On est face à une nouvelle conception des médiathèques. C'est un lieu de sociabilité. Un endroit où les habitants du quartier peuvent se donner rendez-vous, venir discuter. En revanche, le fond de la médiathèque, de couleur rouge, a été conçu pour des activités studieuses et silencieuses. Le bruit environnant y est atténué par des procédés qui coupent la réverbération* ».

EMPRUNTS AUTOMATISÉS

Une des nouveautés majeures, c'est aussi le mode de fonctionnement de la médiathèque. Finis les emprunts à l'ancienne, c'est désormais avec des bornes informatiques que les usagers enregistrent eux-mêmes les documents qu'ils empruntent. De la même façon, ils utilisent les automates pour rendre leurs livres, CD et DVD. « *En ce début de mise en place, les personnels consacrent beaucoup de temps à renseigner les personnes sur le mode d'emploi de ce nouvel outil. Même si c'est un système très simple et très intuitif, accessible à tout le monde* » poursuit Séverine Boulay. A l'avenir, ce temps libéré permettra aux bibliothécaires de se consacrer entièrement à l'accueil et au conseil. Ce système va se généraliser. Il sera présent dans la nouvelle médiathèque de Beaupré-Tohannic qui ouvrira ses portes en septembre prochain. Celle du Palais des arts sera dotée de quatre bornes à l'automne prochain, ce qui nécessitera sa fermeture au public du 15 juin au 15 septembre. Dans celle de Kercado enfin, les automates seront en place au 1er octobre, après une fermeture de la médiathèque tout le mois de septembre.



© FRANÇOIS LE DIVENAH

L'espace jeunes enfants, aux couleurs vives, est doté de poufs, de cubes et de sièges adaptés. L'enfance est d'ailleurs la spécificité de cette nouvelle médiathèque qui dispose d'un fonds de 5 000 documents dans ce registre (albums, livres, CD, DVD...).

Aménagée pour les personnes handicapées

La médiathèque de Ménimur a été conçue pour permettre aux personnes atteintes d'un handicap (personnes en fauteuil, malvoyantes ou déficientes auditives) d'y accéder aisément et de profiter pleinement des lieux. Dès l'entrée, des picots métalliques orientent les personnes malvoyantes vers le plot d'accueil central, où elles sont ensuite prises en charge par le personnel. Ces bandes podotactiles sont également présentes à plusieurs endroits dans l'établissement. La médiathèque propose, par ailleurs, des livres en braille, des livres enregistrés ainsi que des livres en gros caractères. Elle est également équipée d'une boucle magnétique. Cette technologie permet d'amplifier les sons et d'échanger avec les personnes malentendantes, qu'elles aient un appareil auditif ou non.

Une sculpture à l'entrée

Le dispositif dit du « 1 % artistique » rend obligatoire l'acquisition ou la commande d'une œuvre à un artiste lors de la construction d'un bâtiment public. C'est à ce titre qu'a été commandée une sculpture en bronze de l'artiste suisse Marcel Dupertuis. Elle sera implantée dans la cour située devant l'entrée de la médiathèque. Le musée des Beaux-arts, qui a déjà consacré une exposition à cet artiste, a également fait l'acquisition de plusieurs de ses estampes par le passé.

La médiathèque de Ménimur en chiffres

- Coût de construction, d'aménagement et d'équipement : près de 3 millions d'euros (financés pour moitié par la Ville et pour l'autre moitié par l'État, la Région Bretagne et le Département du Morbihan).
- 4 bibliothécaires pour accueillir le public, 1 400 abonnés (7 000 au total dans l'ensemble des médiathèques municipales).
- 20 000 documents en prêt, consultation, écoute ou visionnage, dont 15 500 livres et magazines, 3 000 CD et 1 500 DVD. Un fonds spécifique petite enfance de 5 000 documents.
- Deux automates de prêt et retour des documents, 60 places assises, 7 postes Internet, 1 accès Wifi, une imprimante-photocopieur.
- Chaque année, 9 000 nouveaux documents intègrent les collections du réseau des médiathèques municipales (Palais des Arts, Kercado, Ménimur et, bientôt, Beaupré Lalande-Tohannic). Autant en sont soustraits. Il s'agit pour l'essentiel de livres qui sont soit trop usagés, soit trop datés, soit très peu demandés par le public. Ces ouvrages sont recyclés.

Une salle dédiée aux animations

Comme les autres médiathèques municipales, celle de Ménimur proposait déjà son lot d'animations culturelles. Dans la nouvelle structure, il y en aura davantage puisqu'une salle d'une cinquantaine de mètres carrés est spécialement réservée à cet usage. Cet espace cosy et calme se prêtera à l'accueil de classes devant lesquelles, par exemple, interviendront des illustrateurs jeunesse. Elle est dimensionnée pour accueillir des petits spectacles, des conteurs… Et comme elle est équipée en matériel audio-vidéo, on pourra également y projeter des films.

A chaque médiathèque sa spécificité

A Ménimur, le fonds de livres, albums, CD et DVD qui s'adressent aux enfants ou qui traitent de l'enfance est plus richement doté que dans le reste du réseau. 5 000 documents neufs ont été achetés à l'occasion du déménagement de la médiathèque. Au Palais des arts, l'accent est mis sur la Bretagne et le patrimoine. Dans celle de Beaupré-Tohannic, les nouvelles technologies seront particulièrement développées, avec tablettes et bornes interactives à disposition. Enfin, le projet est de faire de Kercado une médiathèque de référence pour la bande dessinée.



L'inauguration de la médiathèque de Ménimur, le 29 avril dernier, par le maire, David Robo, le président du Conseil départemental du Morbihan, François Goulard, le député de la première circonscription du Morbihan, Hervé Pellois, ainsi que plusieurs adjoints au maire (Gabriel Sauvet, Christine Penhouët, Latifa Bakhtous...) et conseillers municipaux de la Ville de Vannes.

Beaupré-Tohannic. Ouverture en septembre

La nouvelle médiathèque de Beaupré-Tohannic, construite près du groupe scolaire de Beaupré-Lalande, ouvrira ses portes au public **en septembre 2015.** Le programme d'animations de sa semaine d'ouverture sera consultable prochainement sur www.mairie-vannes.fr/mediatheque.

Le bureau de police, voisin de la médiathèque

Une petite partie du pôle de service public de Ménimur, qui abrite la nouvelle médiathèque du quartier, est occupée depuis la fin mai par le nouveau bureau de police nationale de Ménimur. Ce dernier, qui a été inauguré le 20 mai par le préfet, Thomas Degos, le Directeur départemental de la sécurité publique, Laurent Klimt et le maire, David Robo, partage son entrée avec la médiathèque, rue Marie Laurencin. Ce deux pièces de 36 m² est constitué d'un guichet avec salle d'attente et d'un bureau.



Spacieuse, colorée et lumineuse, la nouvelle médiathèque de Ménimur, deux fois plus grande que l'ancienne, offre des conditions d'accueil où le confort a toute sa place.

A venir à Ménimur

La rénovation urbaine du Ménimur, entamée en 2010, ne devrait pas s'achever avant 2018. L'ancien pôle des services publics, rue Bonnard, sera détruit cet été. Il abritait l'antenne du CCAS (maintenant hébergée au Centre Henri Matisse) ainsi que l'ancien bureau de police et l'ancienne médiathèque (regroupés désormais dans le nouveau pôle de services publics). A la rentrée, une partie de ce qui reste de l'ancien centre commercial sera détruite pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment courant 2016.

20 ans du Prix des collégiens
Les lauréats dévoilés le 24 mai dernier

L'anniversaire du Prix des collégiens de la Ville de Vannes, qui fête ses 20 ans cette année, a été célébré, le 23 mai dernier au Palais des arts et des congrès, à l'occasion d'une journée toute particulière. Le matin, une table ronde réunissant plusieurs auteurs de littérature jeunesse a permis de débattre sur le thème "*20 ans de littérature pour adolescents, quelles évolutions aujourd'hui ?*" L'après-midi, place à la remise des prix, animée par la compagnie Ni plus ni moins, en présence de Gabriel Sauvet, maire-adjoint en charge de la culture et de Christine Penhouët, maire-adjointe en charge de la famille, la jeunesse, l'éducation, les solidarités et la santé. Pour marquer comme il se doit les 20 ans du Prix des collégiens, plusieurs catégories de prix ont été créées. Elles récompensent les auteurs participants, bien sûr, mais également le travail des adolescents tant en écriture qu'en vidéo. Lors de cette remise des prix, les auteurs, Marie-Aude Murail, Anne-Laure Bondoux, Jean-Claude Mourlevat et Xavier-Laurent Petit, présents sur la scène du Palais des arts et des congrès, ont souligné l'importance de la lecture et ont encouragé les écrivains en herbe, primés ce jour-là, a toujours persévérer et ne jamais se décourager. Voici le palmarès :



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Anne-Laure Bondoux, lauréate en 2005, reçoit cette année le Prix littéraire des 16 ans et plus, à l'occasion des 20 ans du Prix des collégiens, pour son roman *Les larmes de l'assassin*.

• **Prix littéraire « ados » :** Jean-Marie Defossez pour *Les Arckans : le réveil des sombres* éd. Oskar jeunesse.

• **Prix littéraire + 16 ans/adultes :** Anne-Laure Bondoux pour *Les larmes de l'assassin*, éd. Bayard jeunesse.

• **Prix du concours d'écriture « ados ». 1er prix :** Margaux Dubois-Guenro (collège Notre-Dame, Saint Avé), **Coup de cœur du jury :** Marguerite Haas (collège Jules Simon).

• **Prix du concours de vidéos « ados » :** Louise Gillet, Charline Jouan, Fanny Manceau, Lucas Robic (Collège Cousteau, Séné).

• **Prix des meilleures critiques. 1er prix :** Françoise Amauger (adulte), Marie Hivert-Ferrand (adulte) et Raphaëlle Le Barbier (+de 16 ans), **Coup de cœur du Jury :** Aude Aubry et Marine Collimard.

• **Concours des meilleurs commentaires (blog de l'atelier Canopé du Morbihan) :** Emma Sanchez (collège le Sacré-Cœur).

Vitalia 2, la renaissance d'Orange 2



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Après des années passées sur le parking du chantier Multiplast, l'ex-Orange 2 avec lequel Bruno Peyron et son équipage ont remporté le Trophée Jules Verne le 16 mars 2005 et battu plusieurs autres records, vient de reprendre la mer. Mais il ne s'appelle plus Orange et ce n'est plus un catamaran de course, mais un grand yacht de croisière. Immobilisé à la Pointe des Émigrés pendant sept ans, Orange 2 avait été racheté en février 2014 par François Bich, le directeur général des Briquets Bic. Objectif : transformer cette bête de course en un catamaran de croisière. Un défi, jamais réalisé jusqu'alors et que Multiplast, fidèle à sa réputation, a relevé avec succès. Il a fallu plus d'un an et quelque 30 000 heures de travail pour que l'entreprise vannetaise et ses sous-traitants transforment, sans le dénaturer, Orange 2 en un luxueux catamaran de course-croisière avec lequel François Bich va faire le tour du monde. La plus grosse partie du travail, explique Yann Penfornis, le directeur de Multiplast, « *a consisté à intégrer le plus élégamment possible une nacelle abritant un grand carré, une cuisine-bar, la cabine propriétaire et un salon extérieur ainsi que tous les équipements de confort attendus sur un navire de cette taille, sans trop alourdir le bateau.* » Vitalia 2, qui selon Yann Penfornis est à ce jour « *le voilier de plaisance le plus rapide du monde* » a été mis à l'eau à la Pointe des Émigrés le 17 avril dernier devant plusieurs centaines de personnes impressionnées par les dimensions de ce nouveau palace des mers qui mesure près de 37 mètres de long sur 17 de large et qui déploie au portant une surface de voile de 1 000 m^2 ! **Pour en savoir plus sur Vitalia 2 : www.francoisbich.vitalia-2.fr**

16 CRÉATIONS A DÉCOUVRIR JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE EN CENTRE-VILLE



L'art vert des jardins éphémères

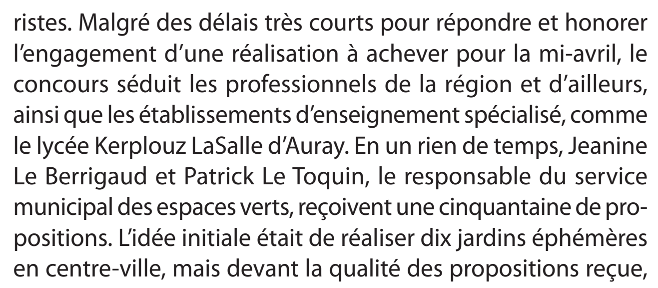
Depuis la fin avril, seize créations paysagères font le bonheur des promeneurs et des résidants en centre-ville. Ce sont des jardins éphémères créés à l'initiative de la Ville de Vannes par des professionnels et futurs professionnels de l'horticulture, de l'aménagement paysager et de l'architecture. Formant un circuit de visite comparable à celui du festival Photo de mer, ils embellissent la ville, se marient à merveille avec le patrimoine, sont parfois surprenants et ravissent tous ceux qui les découvrent. On peut les admirer, gratuitement, jusqu'au 15 septembre.

L'idée des jardins éphémères à Vannes remonte déjà à quelques années. Ce sont les réalisations annuelles des jardiniers municipaux au salon végétal Vannes Côté Jardin qui ont creusé le sillon. La place Maurice Marchais, débarrassée de son stationnement, a permis ensuite l'installation, ces dernières années en centre-ville, des premiers jardins éphémères, au printemps-été. Séduit par ce qu'il voyait chaque jour du haut de son bureau, le maire, David Robo, s'est mis alors à rêver de quelque chose de plus conséquent. Avec son adjointe à l'environnement, Jeanine Le Berrigaud, ils se sont dits : « *Et si nous allions plus loin en créant d'autres jardins de ce type dans des lieux emblématiques du centre-ville ? On ferait pousser des plantes et de la verdure à la place du bitume et des voitures, c'est quand même mieux, non ?* »

ENTIÈREMENT FINANCÉS PAR LEURS CRÉATEURS

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le projet est lancé à la mi-janvier 2015 à l'occasion d'une conférence de presse à l'Hôtel de ville (voir Vannes Mag 92). Le maire et son adjointe évoquent alors la volonté d'enrichir et de diversifier la végétalisation du centre-ville et aussi l'obligation pour Vannes d'innover un peu plus chaque année pour conserver son label quatre fleurs, le top du top au Concours national des villes et villages fleuris. Nul doute que le jury appréciera, l'été prochain, cette nouvelle initiative qui contribue à la mise en valeur des espaces publics et à l'amélioration du cadre de vie.

A l'issue de l'annonce du projet, un appel à candidatures est lancé dans la foulée, avec cahier des charges à l'appui, auprès des paysagistes, architectes, horticulteurs et autres pépiniéristes. Malgré des délais très courts pour répondre et honorer l'engagement d'une réalisation à achever pour la mi-avril, le concours séduit les professionnels de la région et d'ailleurs, ainsi que les établissements d'enseignement spécialisé, comme le lycée Kerplouz LaSalle d'Auray. En un rien de temps, Jeanine Le Berrigaud et Patrick Le Toquin, le responsable du service municipal des espaces verts, reçoivent une cinquantaine de propositions. L'idée initiale était de réaliser dix jardins éphémères en centre-ville, mais devant la qualité des propositions reçue, la Ville de Vannes décide d'en retenir finalement seize.





© FRANÇOIS LE DIVENAH

Toutes ces réalisations, créatives, originales et fort différentes les unes des autres, entretenues au jour le jour par les jardiniers municipaux, ont été entièrement financées par leurs concepteurs et maîtres d'œuvre. Chacun voit dans ce concours une manière intéressante de montrer son savoir-faire et de se faire connaître d'un large public, à une période où Vannes enchaîne des manifestations qui attirent beaucoup de monde (Photo de mer, Semaine du Golfe, Salon du Livre, Tour de France, Fêtes historiques…). Pour tous ceux qui n'ont pas encore découvert ces créations qui ne seront peut-être pas sans lendemain (*), voici, en images et en légendes, un tour d'horizon des 16 jardins éphémères que l'on peut admirer en ce moment et jusqu'au 15 septembre en centre-ville. Précision : devant chaque jardin éphémère, un panneau explique aux passants la démarche créative de son ou de ses concepteurs.

(*) Lors de la visite inaugurale des jardins éphémères, le 28 avril dernier, le maire a fait savoir qu'il souhaite maintenir durablement, au-delà du 15 septembre, la végétalisation de certains lieux, notamment celle de la place Brûlée.



RIVE GAUCHE DU PORT. *Chaos marin éphémère.* Création : lycée Kerplouz LaSalle (Auray).



PLACE GAMBETTA. *Esprit littoral.* Création : 3D Paysage (Vannes).



PARKING GAMBETTA. *Toute une vie au jardin.* Création : Emmanuel Lébeaupin, Pépinières Le Lestin (Muzillac).



PORTE CALMONT. *Assises végétales.* Création : Tracks Architectes - Paris et Centre de formation des apprentis de Kerplouz LaSalle à Auray (élèves apprentis du BPA Travaux d'aménagements paysagers).



PORTE POTERNE. *La grille, la glycine, maîtres de cérémonie.* Création : SARL Maulavé Paysage (Plescop).



PLACE LUCIEN LAROCHE. *Les jardins dans la ville.* Création : Xavier Poulin (paysagiste) - Maezad (Belz).



COUR DE CHÂTEAU GAILLARD. *Noces d'herbes.* Création : Gaël Gicquiaud (sculptrice - Plœren).



COUR DE L'HÔTEL DE ROSCANVEC. *50 nuances de green.* Création : Catherine Barbier, La plume des jardins (Pluguffan) et Damien Le Borgne, Déméter paysagisme (Lochmaria-Grand-Champ).

PHOTOS : RANÇOIS LE DIVENAH



PLACE BRÛLÉE. *L'arbre reprend ses droits.* Création : Gwenael Riscles et F. de Dormael (paysagistes à Auray - société Eland), Thibaut Le Pichon et Jean-Pierre Le Trionnaire (société ID Verde à Plœren), J.M. Auray et M. Hardy (pépinières du Val d'Erdre à Saint-Mars-du-Désert - 44).



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE. *Nourriture à partager.* Création : Association des commerçants de la place de Gaulle, Association Les incroyables comestibles et habitants du quartier.



PLACE MAURICE MARCHAIS. *Le jardin des possibles.* Création : Grandiflora Paysage (bureau d'études en aménagement paysager - Pornic), Les pépinières Gicquiaud (Saint-Lyphard - 44) et Freedeck (Saint-Lyphard - 44).



RUE DU PORT/GIRATOIRE DES CARMES. *Le jardin circulaire.* Création : Atelier Courchinoux (architecte paysagiste à Josselin), Ropert Paysages (Plœren), Philippe Bournigal (ferronnier à Pleucadeuc) et Habitat et loisirs (Roc-Saint-André).



PLACE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE. *Onde écarlate.* Création : Éric Jacob (paysagiste à Baden) et Perrine Attinger (architecte-scénographe).



BASTION DE LA PORTE NOTRE-DAME. *A l'assaut des remparts.* Création : Cécile Duval et Agathe Fontaine, étudiantes à Agrocampus Ouest (Angers).



COUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. *Under the dôme.* Création : Ouest concept jardin, paysagiste à Baden.



ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-PATERN. *Les bouquets.* Création : Laure Lemétayer et Propreté Morbihannaise (Plescop).

Photo de Mer 2015. Les lauréats des concours

Le record de participation aux concours de photographes amateurs et professionnels du festival Photo de Mer a été largement battu cette année. 1 199 personnes ont participé aux trois concours amateurs (1 060 au Prix de la Ville de Vannes, 58 au Prix jeunes talents collégiens et 81 au Prix jeunes talents lycéens). La bourse professionnelle du festival a connu, elle aussi, un gros succès avec 51 dossiers de candidatures, contre 28 l'an dernier. Cette bourse, créée en 2008, est, à l'heure actuelle, l'une des plus importantes en France avec une dotation de 8 000 € pour le lauréat.

Concours amateurs, Prix du public, Prix du marathon photo









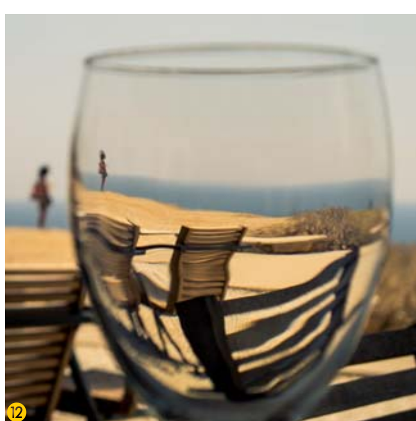












PRIX DE LA VILLE DE VANNES

Concours international ouvert aux photographes amateurs de plus de 18 ans. Dotation : chèque de 700 € et produits dérivés du festival pour le lauréat, livres de photographies et produits dérivés pour les 2e et 3e Prix.

1. **1er Prix : François Le Naoures**, Perros-Guirrec (22).
2. **2e Prix : Jacques Laurence**, Vannes.
3. **3e Prix : Yann Clave**, Éguilles (13).

PRIX JEUNES TALENTS COLLÉGIENS

Concours national ouvert aux élèves des collèges. Dotation : chèque de 200 € et produits dérivés du festival pour le lauréat, livres de photographies et produits dérivés pour les 2e et 3e Prix.

4 1er Prix : **Solène Cailleau**, collège Saint-Gildas, Brec'h (56).
5 2e Prix : **Céline Arnault**, collège Saint-Gildas, Brec'h (56).
6 3e Prix : **IEA du Bondon/Pôle internat**, Vannes. *Travail collectif avec leur éducateur, Ludovic Le Clézio.*

PRIX JEUNES TALENTS LYCÉENS

Concours national ouvert aux élèves des lycées. Dotation : chèque de 200 € et produits dérivés du festival pour le lauréat, livres de photographies et produits dérivés pour les 2e et 3e Prix.

7 1er Prix : **Louis Blancho**, lycée Saint-Paul, Vannes.
8 2e Prix : **Arnaud Champagne**, lycée La fontaine des eaux, Dinan (22).
9 3e Prix : **Alexis Lohézic**, lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel (56).

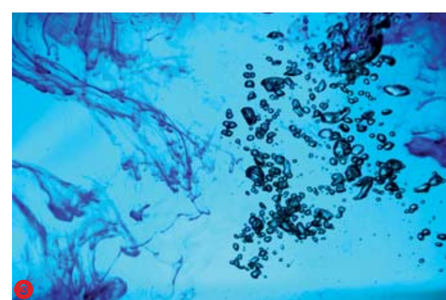
PRIX DU PUBLIC

Le Prix du public, organisé en partenariat avec la Fnac, Leclerc et Kicéo, est un concours permettant aux visiteurs du festival de voter pour leur photo préférée à partir d'une présélection de six photographies par catégories. Plus de 1330 votes ont été comptabilisés cette année (891 bulletins de votes et 440 votes par Internet). Récompenses des lauréats : ouvrages de photographie, encadrement de la photo récompensée, produits dérivés du festival…). Les photographies des trois lauréats du Prix du public seront exposées à la Fnac pendant la période estivale.

10 **Prix du public Jeunes talents collégiens : Céline Arnault**, collège Saint-Gildas, Brech (56).
11 **Prix du public Jeunes talents lycéens : Arnaud Champagne**, lycée La fontaine des eaux, Dinan (22).
12 **Prix du public Ville de Vannes : Edwige Le Reste** (Vannes).

PRIX DU MARATHON PHOTO


1


3

Il s'agissait d'une première cette année. Ce marathon, organisé en partenariat avec Kicéo et Vélocéa, consistait à travailler en équipe de deux personnes, pendant deux heures d'affilée, le dimanche 28 avril, sur deux thèmes au choix : « la couleur bleue » ou « la nature dans la ville ». 26 équipes ont participé à ce challenge photographique. Récompenses des lauréats : formations photo, ouvrages de photographie, produits dérivés du festival…


2

1 **1er Prix** (thématique « la couleur bleue ») : **Stéphane Allard** (Vannes) et **Gilles Garancher** (La Trinité Surzur).
2 **2e Prix** (thématique « la nature dans la ville ») : **Paolo Merlhiot** et **Bénédicte Jégard** (Vannes).
3 **3e Prix** (thématique « la couleur bleue ») : **Nicolas et Christophe Phelippeau** (Vannes).

LA BOURSE PROFESSIONNELLE A ANNE-LISE BROYER ET RENÉ TANGUY

Concours international ouvert aux photographes professionnels. Dotation au lauréat : bourse d'un montant de 8 000 € pour contribution au financement d'un travail photographique qui sera exposé au festival Photo de Mer l'an prochain.

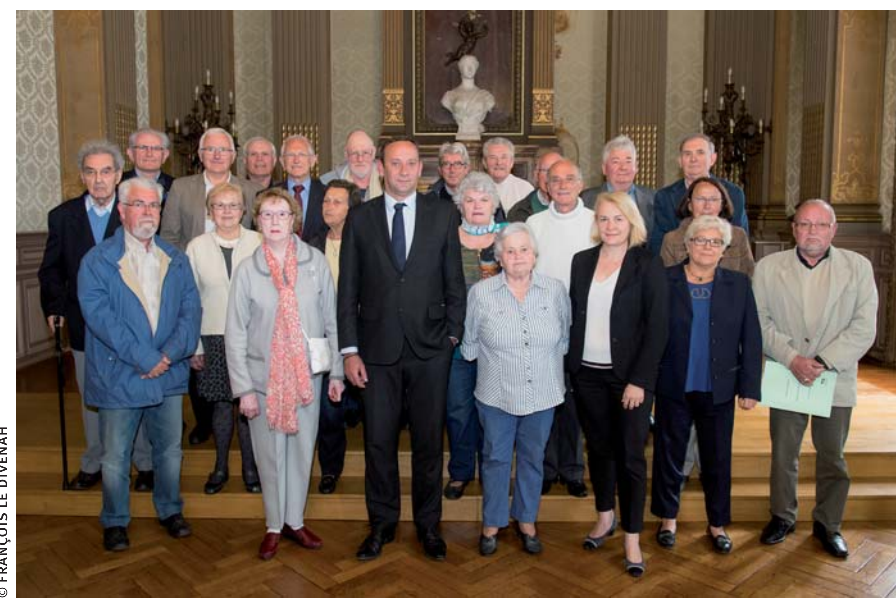

ANNE-LISE BROYER - VALPARAISO, 2010

Après la Russe Evgenia Arbugaeva en 2014, c'est un Breton et une Parisienne, René Tanguy et Anne-Lise Broyer, qui ont obtenu les faveurs du jury de la bourse pro 2015 du festival Photo de Mer, pour un projet qui s'intitule *Du monde vers le monde (escale à Valparaíso)*. En 2010, **René Tanguy et Anne-Lise Broyer** font un premier séjour à Valparaíso. Ils suivent la trace de Sergio Larrain, grand photographe de l'agence Magnum, qui a réalisé dans les années cinquante et soixante un travail fantastique sur cette ville légendaire. Naît alors ce projet d'hommage à ce « *port fou* », à cette « *fiancée de l'océan* », à cette « *reine de toutes les côtes du monde* ». **René Tanguy** est un photographe de 60 ans, installé à Brest et Paris depuis 30 ans. Il oriente son travail dans trois directions : la presse, l'entreprise et les collectivités publiques. Le portrait et le monde du travail sont au centre de son activité. **Anne-Lise Broyer**, 40 ans, vit et travaille à Paris. Elle est diplômée de l'Ensad (École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris). Auteur de nombreux ouvrages, dont elle assure elle-même la mise en pages, elle expose régulièrement en France et à l'étranger. Sa démarche artistique, nourrie par ses lectures, associe la photo à d'autres formes d'expression comme le cinéma, la peinture, le dessin, le graphisme, la gravure et l'écriture. La bourse pro va permettre aux deux lauréats de retourner à Valaparaíso pour finaliser le travail qu'ils exposeront l'an prochain à Vannes.

Conseil municipal des aînés.
20 bénévoles en poste depuis le 18 mai

Suite à l'appel à candidature lancée par la Ville de Vannes en septembre 2014 (voir Vannes Mag 90), un conseil municipal des aînés (CMA) vient de voir le jour à Vannes. Son rôle : permettre aux retraités et aux personnes âgées de servir l'intérêt général en mobilisant leurs expériences, leurs compétences, leurs expertises, leurs réflexions et leurs propositions d'actions au profit de la collectivité.

L'installation du conseil municipal des aînés s'est déroulée le 18 mai dernier à l'Hôtel de ville, sous la présidence du maire, David Robo et de son adjointe à la famille, jeunesse, éducation, solidarité et santé, Christine Penhouët. Ce nouveau conseil, qui est en quelque sorte, pour les seniors, ce que le conseil municipal jeunes (CMJ) est pour les collégiens, est composé de 20 seniors vannetais âgés de 65 à 88 ans. Sa moyenne d'âge est de 74 ans. Le conseil des aînés sera présidé par David Robo ou Christine Penhouët et sera épaulé dans ses travaux par la conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et aux aînés, Antoinette Le Quintrec, un élu du conseil municipal désigné par le maire et des représentants des services municipaux.



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Les membres du nouveau conseil municipal des aînés, en compagnie du maire, David Robo et des élus qui les épauleront dans leurs travaux.



ISSUS DE TOUS LES QUARTIERS DE VANNES

La parité, au sein de cette nouvelle instance d'expression, de concertation et de participation citoyennes, était ardemment souhaitée, mais les candidatures masculines ont été plus nombreuses. Résultat, le conseil des aînés rassemble 6 femmes et 14 hommes. Ses membres, issus de tous les quartiers de Vannes, ont été choisis, parmi plus de cinquante candidats, pour leurs motivations et leur implication dans la vie de la cité. Ils jouissent, pour la plupart, d'une expérience dans la vie citoyenne à Vannes (ancien mandat électif, participation à la vie de quartier, activité associative…).

La durée de mandat du conseil municipal des aînés est de deux ans, renouvelable une fois. A l'instar du CMJ, cette nouvelle instance s'appuiera sur des commissions de travail thématiques et se réunira deux fois par an en commission plénière (l'équivalent de la réunion du conseil municipal) pour débattre et valider ou non les propositions formulées par les commissions. Pour sa première année de mandat, le CMA disposera d'un budget de fonctionnement de 8 000 €. Ce budget évoluera par la suite en fonction des besoins recensés et des projets à mettre en œuvre.

L'installation du CMA est la première concrétisation d'un élargissement de la vie participative et citoyenne à Vannes, inscrit au programme électoral de David Robo et de ses colistiers lors des élections municipales de mars 2014. Cet engagement de campagne se traduira également, à partir de la mi-juin, par la mise en place de conseils de quartiers et de conseils citoyens. Nous en parlerons dans notre édition de rentrée.

LES 20 MEMBRES DU PREMIER CMA

Ghislaine Corlobé (71 ans - Nord/Ménimur) ; **Philippe Pajot** (73 ans - Nord/Ménimur) ; **Alain Vernet** (71 ans - Nord/Ménimur) ; **Madeleine Caradec** (70 ans - Nord/gare) ; **Michel Coric** (69 ans - Nord/gare) ; **Jean Le Peltier** (76 ans - Nord/gare) ; **Colette Birghoffer** (84 ans - Centre-ville/le port) ; **Gérard Lamarque** (67 ans - Centre-ville/le port) ; **Maurice Le Cocq** (67 ans - Centre-ville/le port) ; **Christian Phélippeau** (77 ans - Centre-ville/le port) ; **Yvette Oillic** (72 ans - Nord-Est/Poulfanc) ; **Bernard Desbois** (65 ans - Sud-Est/Tohannic) ; **Jean-Baptiste Kervil** (71 ans - Sud-Est/Tohannic) ; **Paul Audo** (75 ans - Conleau) ; **Henri Rozé** (81 ans - Conleau) ; **Jean L'Hénaff** (88 ans - Clis-couët) ; **Christiane Couic** (77 ans - Kercado) ; **François Creseveur** (79 ans - Kercado) ; **Daniel Lavenu** (83 ans - Kercado) ; **Michèle Frecon** (68 ans - secteur Ouest).

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

Ravalements de façades en centre-ville

Le conseil municipal a pris deux décisions concomitantes le 27 mars dernier à propos des subventions accordées par la Ville de Vannes aux propriétaires qui engagent des travaux de ravalement de façades en centre-ville.



© VILLE DE VANNES



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Avant et après. Un exemple significatif de la valorisation du patrimoine qu'apporte une opération de ravalement obligatoire de façades, comme celle du 26 rue Saint-Vincent (immeuble Druelle).

❶ CAMPAGNE DE RAVALEMENT OBLIGATOIRE - QUARTIER SAINT-VINCENT

La première décision concerne la campagne de ravalement obligatoire du quartier Saint-Vincent, lancée il y a quelques années et qui fait suite à celle qui a permis aux façades d'immeubles de la place Gambetta et des rives du port de retrouver toute leur splendeur. Cette campagne obligatoire concerne 63 immeubles situés dans un périmètre formé par la rue Saint-Vincent, la place du Poids Public, la rue Noé et la rue de la Poissonnerie. Afin de permettre à la Ville d'apporter son soutien financier au plus grand nombre de copropriétés concernées par ces travaux, le conseil municipal a décidé de modifier certaines dispositions préalables qui avaient été fixées en février 2011.

PROJETS ÉLIGIBLES. Pour les immeubles concernés par cette campagne de ravalement obligatoire (immeubles listés dans un arrêté municipal en date du 11 avril 2011), les travaux éligibles aux concours financiers de la Ville sont les suivants : « *Travaux de ravalement de façades et pignons visibles du domaine public, y compris les travaux de remplacement ou de réfection de menuiseries extérieures et de garde-corps ainsi que les éventuels travaux connexes générés sur la toiture, dans la mesure où il aura été estimé qu'ils concourent à l'amélioration de la perception du site urbain.* »

AIDES FINANCIÈRES. Les concours financiers apportés par la Ville de Vannes aux maîtres d'ouvrage (pour les projets éligibles) seront de « *30 % du montant HT des travaux avec plafonnement* **(*)** *à 200 € HT/m² de surface ravalée dans le cas d'un immeuble classique et à 300 € HT/m² de surface ravalée dans le cas d'un immeuble en pans de bois ou dans le cas d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.* »

❷ SUBVENTIONS AU RAVALEMENT DES FAÇADES DU CENTRE-VILLE

Depuis 1964, la Ville de Vannes soutient financièrement les propriétaires engageant des travaux de ravalement de façades d'immeubles visibles d'une voie ou d'un espace public en centre-ville. Le périmètre éligible à ces aides de la Ville vient d'être modifié par le conseil municipal qui a décidé que les aides communales porteront sur des travaux effectués sur les immeubles compris à l'intérieur du nouveau périmètre du secteur sauvegardé ainsi que sur les façades nord des rues Joseph Le Brix et du Mené. Les immeubles du secteur Saint-Vincent concernés par la campagne obligatoire citée ci-contre ne sont pas pris en compte dans ce dispositif puisqu'ils bénéficient d'un subventionnement spécifique.

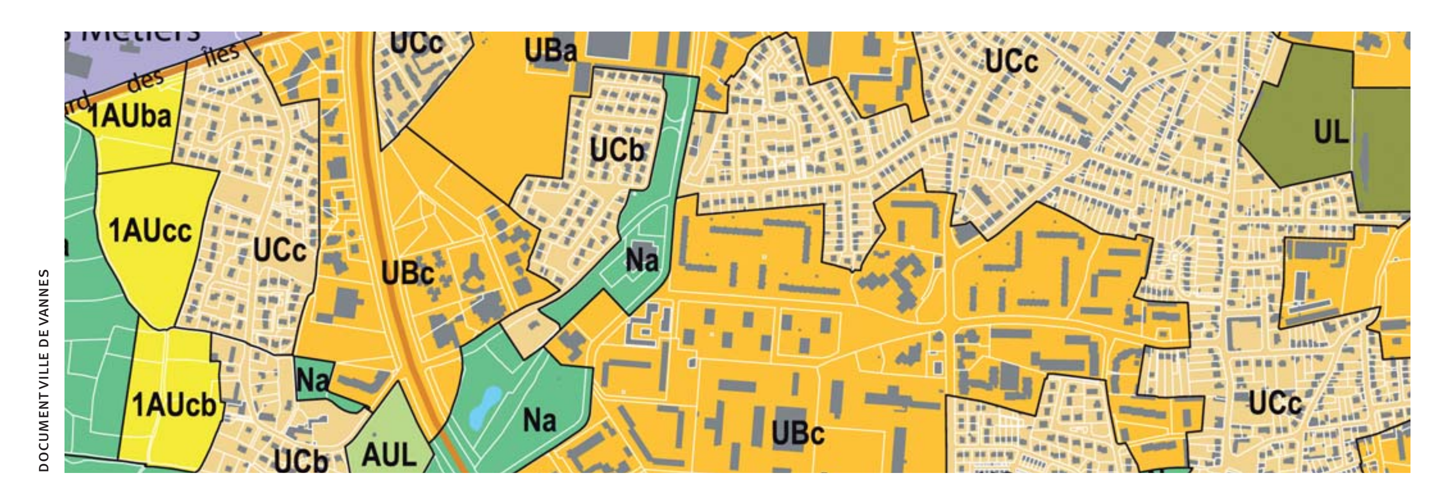
AIDES FINANCIÈRES. Pour les travaux de ravalement de façades à l'intérieur du nouveau périmètre du secteur sauvegardé, l'aide versée par la Ville de Vannes s'élève désormais à « *20 % du montant HT des travaux avec les plafonnements suivants* **(*)** *: 19,22 € HT / m² pour le ravalement en peinture ; 69,13 € HT/m² pour le ravalement avec réfection d'enduits en maçonnerie ; 138,26 € HT m² pour le ravalement de façades en pans de bois.* »

(*) Prix plafonds pour l'année 2015, actualisés ensuite chaque 1er janvier.

▶ Rens. : Ville de Vannes, Direction de l'urbanisme. Centre administratif municipal, 7 rue Joseph Le Brix. ☎ 02 97 01 63 30.

Plan local d'urbanisme.
La révision est lancée

La révision de l'actuel Plan local d'urbanisme (PLU) de Vannes a été approuvée le 27 mars dernier par le conseil municipal. Un nouveau PLU est donc actuellement à l'étude. Objectif : définir les caractéristiques et les orientations stratégiques de la ville pour les quinze prochaines années. Ce nouveau PLU devra être en phase avec les exigences environnementales de la loi Grenelle 2 et avec les documents d'urbanisme et autres dispositifs supra communaux, comme ceux de l'agglomération vannetaise. Il faudra un peu plus de deux ans pour boucler la procédure.



DOCUMENT VILLE DE VANNES

L'actuel PLU de Vannes a déjà fait l'objet de plusieurs modifications depuis son approbation en octobre 2005, après quasiment quatre années de procédure. Aujourd'hui, le maire et son équipe considèrent qu'il est obsolète et ont donc demandé au conseil municipal, le 27 mars dernier, d'approuver sa révision. Ce qui signifie clairement qu'on remet tout à plat pour redéfinir un nouveau cadre réglementaire en matière de droit des sols. Une première prescription de révision avait été engagée en octobre 2012. Elle est aujourd'hui abrogée pour permettre d'intégrer dans la révision du PLU l'ensemble des textes réglementaires qui ont évolué depuis près de trois ans et ceux qui sont en cours de révision.

POURQUOI LA VILLE VA-T-ELLE RÉVISER SON PLU ?

Parce que le maire et son équipe considèrent qu'il est désormais « inadapté ». Et cela, pour plusieurs raisons.

PRIMO. Depuis l'entrée en vigueur de l'actuel PLU, plusieurs lois ont fait évoluer le cadre d'application des documents d'urbanisme. C'est le cas notamment de la loi dite Grenelle 2 portant « *engagement national pour l'environnement* » qui impose aux PLU la mise en œuvre de nouveaux objectifs environnementaux avant le 1er janvier 2016 (date désormais reportée au 1er janvier 2017). Ils concernent notamment la limitation de l'étalement urbain par la recherche d'une plus grande densification des futures constructions, l'optimisation des déplacements, la maîtrise de l'énergie, la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, de nouvelles approches dans les politiques de protection des espaces naturels… Tous ces objectifs et d'autres similaires vont être pris en compte dans la démarche de révision du PLU.

SECUNDO. Cette révision est aussi motivée par la nécessité de rendre le PLU de Vannes compatible avec un certain nombre de « *documents supra communaux en vigueur ou en cours d'actualisation.* » Il s'agit notamment des documents et procédures communautaires (de Vannes agglo) que sont le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), le Plan de déplacements urbains (PDU), le Programme local de l'habitat (PLH) ou encore le Plan climat-énergie territorial (PCET) de Vannes agglo qui résulte de l'application de la Loi Grenelle 2. Le PLU devra aussi prendre en compte les dispositions du Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) du Golfe du Morbihan, du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne et de la charte du nouveau Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

TERTIO. La révision du PLU devra conduire à « *maîtriser la consommation foncière en privilégiant des formes urbaines plus denses et en favorisant le renouvellement urbain, grâce à la reconquête de dents creuses et de sites mutables désaffectés comme l'ex-site universitaire rue de la Loi, les sites militaires et administratifs libérés, certaines propriétés privées comme les anciennes cliniques…* » Il devra aussi s'articuler avec le futur règlement d'urbanisme du secteur sauvegardé de Vannes dont le périmètre vient d'être élargi.
Bref, il y a donc de nombreuses raisons qui conduisent aujourd'hui la Ville de Vannes à considérer qu'une révision du plan d'urbanisme est absolument nécessaire.

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE CETTE RÉVISION ?

Il s'agit de maintenir l'attractivité de Vannes, ville centre d'une agglomération reconnue et choyée pour son dynamisme et sa

qualité de vie. Cela suppose de définir les règles qui permettront à moyen et long termes d'assurer un développement urbain durable. Autrement dit un développement qui, tout en étant très respectueux de l'environnement et du cadre de vie, offrira de nouvelles possibilités de logement et de nouvelles perspectives de développement économique créatrices d'emploi. C'est la recherche de ce développement durable qui sera au cœur de la procédure de révision dont les enjeux majeurs seront les suivants : une consommation raisonnée de l'espace ; une production de logements accrue dans une logique de mixité sociale et urbaine ; un développement économique équilibré ; la préservation de la qualité de l'environnement naturel et urbain et la mise en valeur de la richesse patrimoniale de Vannes.

COMMENT VA S'OPÉRER CETTE RÉVISION ?

Ce sera une procédure assez longue qui va durer plus de deux ans. Elle sera participative et fera l'objet d'une très large concertation. Le public pourra suivre et commenter l'évolution de cette procédure par des informations dans la presse, des réunions, une enquête publique et des expositions sur les différentes phases d'avancement de la révision. La révision du PLU est conduite avec l'appui d'un bureau d'études qui travaille en étroite collaboration avec les élus, les services municipaux et l'ensemble des partenaires publics et privés associés à cette révision.

EXPOSITION A L'HÔTEL DE VILLE À PARTIR DU 19 JUIN

Tout au long de la révision du PLU, la Ville de Vannes tiendra les Vannetais informés des enjeux, des objectifs et des avancées de la procédure. La première exposition sur la révision du PLU sera visible à l'Hôtel de ville, place Maurice Marchais (rez-de-chaussée) à partir du 19 juin et jusqu'à la mi-octobre. Exposition, gratuite bien entendu, visible du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le samedi, de 9 h à 12 h. Une lettre d'information sur cette révision du PLU sera disponible gratuitement sur place.

Révision du PLU : réunion publique le 14 septembre au PAC

Le maire et son équipe invitent les Vannetais à participer à une deuxième réunion publique d'information et d'échanges autour de la révision du Plan local d'urbanisme, lundi 14 septembre, de 18 h 30 à 20 h au Palais des arts et des congrès (place de Bretagne). Après la présentation du pré-diagnostic, le 7 avril dernier, il s'agira cette fois de présenter le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) avant son examen par le conseil municipal, le 25 septembre prochain. Ce document fixe les grandes orientations du futur PLU.

AUTRES DÉCISIONS

Installation d'une clôture entre le Centre sportif de Kercado et le collège Montaigne

Afin d'éviter les actes de vandalisme et les intrusions dans l'enceinte du collège Montaigne à Kercado et compte tenu du mauvais état de la clôture actuelle, la Ville de Vannes et le Département du Morbihan vont installer une clôture dissuasive entre le Centre sportif de Kercado et le collège Montaigne. Coût de l'opération : 37 200 € TTC, financée à parts égales par le Ville et le Département.

Création d'une commission extra-municipale de la vie étudiante

Après avoir reconduit, en juin 2014, les neuf commissions extra-municipales qui ont fonctionné au cours du précédent mandat (cf. Vannes Mag 89), le conseil municipal a décidé, le 27 mars, d'en créer une dixième : la commission extra-municipale de la vie étudiante. Présidée par le maire, David Robo, elle regroupe des élus municipaux de la majorité et de l'opposition et des représentants de différentes structures extérieures à la ville, directement impliquées dans la vie étudiante (établissements d'enseignement supérieur vannetais, collectif des étudiants vannetais, bureaux des étudiants, associations étudiantes non-membres du collectif des étudiants vannetais, Maison des étudiants, Crous). Comme les autres commissions extra-municipales, ce dixième comité consultatif pourra être « *consulté par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité.* » Il pourra également « *transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel il a été institué.* »

0 800 21 05 80

LE NUMÉRO GRATUIT DE LA PROPRETÉ URBAINE

Un graffiti à faire enlever, un distributeur de sacs pour déjections canines à réapprovisionner, un besoin d'information sur la collecte des déchets ménagers… Pour toutes questions ou demandes d'intervention relatives à la propreté urbaine, n'hésitez pas à appeler **le numéro vert 0 800 21 05 80 "Allo Propreté" de la Ville de Vannes** (gratuit depuis un poste fixe). Vous serez mis en relation avec un agent municipal qui apportera la réponse à votre question ou vous orientera vers le service de la Ville ou de Vannes agglo concerné.

Le service "Allo Propreté" de la Ville de Vannes est joignable du lundi au vendredi inclus, de 8 h à 17 h.

LES 19, 20 ET 21 JUIN

8e Salon du livre en Bretagne



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Toujours très fréquenté, même quand le soleil et la chaleur sont de la partie, le Salon du livre en Bretagne reprend ses quartiers, devant les Remparts, les 19, 20 et 21 juin prochains. Voici, dans les grandes lignes, le programme de cette 8e édition.

Près de 200 auteurs attendus. L'attrait principal du Salon du livre en Bretagne réside en grande partie dans la présence de nombreux auteurs. Connus un peu, beaucoup ou pas encore, ils seront près de 200 à venir à Vannes rencontrer leur public ou séduire de nouveaux lecteurs. Regroupés dans les espaces *littérature générale*, *passion Bretagne*, *bande dessinée* (adulte et jeunesse) et *littérature jeunesse*, ils y présenteront et dédicaceront leurs dernières parutions. Le public pourra ainsi rencontrer, au détour d'une allée, Daniel Picouly, Raymond Domenech, Éric Naulleau, Diane Ducret, Didier Van Cauwelaert, Vladimir Fedorovski, Sylvain Tesson, Jean Rouaud, Nelson Monfort, Guy Carlier, Patrick Poivre d'Arvor, Alexandre Jardin, Jean-Pierre Coffe, Romain Sardou, Catherine Hermary-Vieille, Jean Teulé, Richard Bohringer, Yann Queffélec, Jean-Paul Ollivier, Jean-Pierre Mocky… De nouveaux venus que l'on a hâte de rencontrer et des habitués que l'on prend plaisir à retrouver.

Le Salon du Livre en Bretagne débutera, comme tous les ans, par la journée consacrée aux scolaires. Quelque 1 500 élèves sont ainsi attendus dans les allées du Salon pour participer à des ateliers et des rencontres avec les auteurs. **Nouveauté cette année, le salon du Livre s'ouvre au grand public, dès le vendredi après-midi, de 14 h à 20 h.**

Tables rondes, conférences, débats, cafés littéraires, ateliers, rencontres… Cette année encore, le public pourra entendre, interroger, échanger avec les auteurs lors de moments privilégiés. Liste complète sur le site Internet du Salon du Livre : *www.livresenbretagne.fr*.

Des prix littéraires. La Ville de Vannes décernera, pour la cinquième année consécutive, ses Triskells littéraires : le Prix Ar Vro (le Pays, la Bretagne), le Prix Ar Mor (la mer) et le Prix An Avel (le vent, l'air du temps). Ces prix récompenseront des auteurs présents au Salon du livre. D'autres Prix seront également décernés pendant le week-end.

Cuisine : Les chefs du Golfe au Salon Le club des chefs du Golfe du Morbihan, qui vient de lancer l'édition 2015 de son guide le 21 mai dernier, se joindra à la fête. Les chefs proposeront, le samedi et le dimanche, de 10 h à 17 h, des dégustations de leurs spécialités et des ateliers de cuisine. **Samedi :** de 10 h à 11 h : hôtel-restaurant *Le Gavrinis* (Baden) et restaurant *Le K-19* (Vannes) ; de 11 h à 12 h : restaurant *Le Roscanvec* (Vannes) ; de 14 h à 15 h : restaurant *Les Oliviers* (Vannes) ; de 15 h à 16 h : restaurant *La Pergola* (Sarzeau) et restaurant *L'Arlequin* (Arradon) ; de 16 h à 17 h : restaurant *L'Annexe* (Vannes). **Dimanche :** de 10 h à 11 h : restaurants *L'Auberge* et *L'Auberg'ine* (Sainte-Anne d'Auray) ; de 11 h à 12 h : restaurant *L'Annexe* (Vannes) ; de 14 h à 15 h : restaurant *La Source* (Vannes) ; de 15 h à 16 h : Restaurants *La Gourmandière* (Vannes) et *Le Puits des Saveurs* (Séné) ; de 16 h à 17 h : Restaurants *L'Anthurium* (Vannes) et *La Marée* (Muzillac).

Petits-déjeuners littéraires et Café des sports. Des petits-déjeuners littéraires, en présence d'auteurs du Salon, seront organisés dans les bars partenaires, les matins des 20 et 21 juin. Il y en aura trois par matinée et ils traiteront chacun d'un thème différent : *Littérature générale*, *Jeunesse* et *Passion Bretagne*. Ouverts à toutes et à tous, ces petits-déjeuners auront lieu de 10 h 30 à 11 h 30. Les lieux seront bientôt indiqués sur le site : www.livresenbretagne.fr
Dans le village du Salon du livre cette fois, et pour souligner l'attrait de la Ville pour le sport et la littérature, un café des sports montrera au public comment s'accordent ces deux disciplines. Entraîneurs, sélectionneurs, spécialistes, athlètes, journalistes… tous auteurs, partageront leur passion avec le public.

Exposition hommage à Florence Arthaud. Cette exposition, réalisée avec le concours du magazine Paris Match,

revient sur la vie de la "Petite fiancée de l'Atlantique", disparue le 9 mars dernier en Argentine, dans un accident d'hélicoptère.

Espace pour les enfants.
Pour que les familles puissent profiter pleinement du Salon du livre, la Ville de Vannes leur proposera un accueil pour enfants de 3 à 12 ans. Des animateurs des maisons de quartier de la Ville et des assistantes maternelles prendront en charge les enfants, gratuitement, les 20 et 21 juin de 10 h à 19 h.

LE SALON CÔTÉ PRATIQUE.
Entrée libre pendant toute la durée du Salon, au jardin des Remparts, rue Francis Decker.
Ouverture au grand public de 14 h à 20 h le vendredi 19 juin et de 10 h à 19 h les samedi 20 et dimanche 21 juin. La journée du vendredi 19 juin est également consacrée aux scolaires. Programme complet sur www.livresenbretagne.fr

Le Salon du livre en Bretagne est organisé par la Ville de Vannes, sous la présidence de l'écrivain journaliste Patrick Mahé et sous la direction artistique de Pierre Défendini.

DU 19 AU 25 JUILLET

Festival du conte de Baden : Passeurs d'histoires

Pour sa 19e édition, le Festival du conte de Baden sera placé sous le signe du soleil en accueillant des conteurs cubains, martiniquais, haïtiens… mais aussi québécois, togolais, marocains… Comme les années précédentes, le festival fera trois haltes à Vannes. Voici le programme.

Lundi 20 juillet, 11 h 30 - Apéro contes. Rendez-vous au Délice Café, 7 place des Lices. Tout public. Entrée libre.
Mercredi 22 juillet, 10 h 30 - Allassane Sidibé (Togo) : mythes, contes et légendes du Togo. Rendez-vous Espace culturel du Centre Leclerc – ZC Parc Lann. Tout public. Entrée gratuite.
Mercredi 22 juillet, 21 h - Halima Hamdane (Maroc) : Ruses de femmes. Rendez-vous au Jardin des Bigotes, 5, rue de la bienfaisance. Tarifs : 8 €, 5 € (- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, groupe +10 personnes).

Renseignements dans les offices de tourisme et sur le site Internet : www.contesbaden.com ou www.facebook.com/contesbaden.passeursdhistoires. Billetterie, sur place une demi-heure avant chaque spectacle.

DE JUILLET À SEPTEMBRE

12e édition des contes en balade

L'association *Les Conteurs du Golfe* propose au public, le temps d'une balade en soirée, le long du littoral ou en centre-ville, de voyager au gré des récits. Ces balades durent environ deux heures et le rythme de la marche est tranquille. Un moment agréable qu'il est possible de partager en famille.

Balades contées dans la nature : les mercredis 8 et 15 juillet, 5 et 12 août, à 20 h 30. Rendez-vous à la Maison de la Nature, rue des Salines.
Balade contée dans Vannes : samedi 12 septembre, à 20 h 30. Rendez-vous sur le parvis de la cathédrale.

Tarifs : 5 €, 2 € (moins de 12 ans). Billetterie sur place avant le départ. Réservations au 06 25 52 81 71.

TOUS LES SAMEDIS CET ÉTÉ


© ROMAIN GARDET

Marché du livre ancien et de la carte postale

L'association des bouquinistes de Bretagne Sud, en lien avec la Ville de Vannes et l'Office de Tourisme de Vannes Golfe du Morbihan, organise un marché du livre ancien ou d'occasion et de la carte postale tous les samedis de l'été (sauf le 27 juin) jusqu'au 12 septembre. Les amateurs et chineurs pourront y trouver un large choix de livres et de cartes postales couvrant des thématiques très variées ainsi que des cartes anciennes, gravures, plans, vieux papiers sans oublier un choix important de disques vinyles dans tous les genres (pop, rock, jazz, chanson, musique classique, musiques du monde, etc.). **Tous les samedis (sauf le 27 juin) jusqu'au 12 septembre, de 9 h à 18 h, esplanade du port, quai Tabarly.**

SAMEDI 18 JUILLET

Bal des pompiers

Le bal des sapeurs pompiers de Vannes aura lieu dans la cour du collège Jules Simon (à côté de l'Hôtel de Ville), le samedi 18 juillet. Les réjouissances débuteront à 18 h. Au menu : deux programmations musicales. La première, de 18 h à 21 h, sera animée par *Bob et Mimosa*. La seconde, de 21 h à 2 h, laissera libre court à *DJ Jean Tech*. L'an dernier, les pompiers avaient assuré le show en offrant… un strip-tease, visible aux fenêtres du collège. Quelle surprise réservent-ils pour cette année ? Si le suspens reste entier, sachez déjà qu'une partie de la recette de la soirée sera reversée à une œuvre ou une association en lien avec les pompiers. Ainsi, en 2014, l'Amicale des pompiers de Vannes avait reversé 2 000 € aux œuvres des pupilles des sapeurs pompiers.
Samedi 18 juillet de 18 h à 2 h, cour du collège Jules Simon, place Maurice Marchais. Entrée : 1 €. Restauration sur place.

DU 2 AU 10 JUILLET

5e Académie européenne de musique ancienne



Comme chaque année, les professeurs ouvriront la nouvelle édition de l'Académie par un concert (notre photo) à l'église Saint-Patern.

Des concerts publics, des classes de maîtres, des ateliers, des conférences… Du 2 au 10 juillet, Vannes, mais aussi Arradon, l'île d'Arz et Quelven, accueilleront la 5e édition de l'Académie européenne de musique ancienne, dirigée par le violoncelliste Bruno Cocset. L'hôtel de Limur, rue Thiers, sera une fois encore le lieu central de cet événement estival qui réunit des musiciens et professeurs de renom ainsi que des élèves des écoles de musique parmi les plus prestigieuses d'Europe.

Le cadre intime et feutré de l'Hôtel de Limur va, une nouvelle fois, résonner des accords des élèves de l'Académie européenne de musique ancienne. Ils seront près de quarante-cinq à intégrer, cette année, les différentes classes de l'Académie. Vingt-cinq d'entre eux sont des étudiants boursiers issus des écoles partenaires du Vannes early music institute (VEMI), que sont les *Conservatoires nationaux supérieurs de musique et danse de Paris et Lyon*, la *Escola superior de musica de Catalunya-Barcelone* (Espagne), la *Haute école de musique de Genève* (Suisse), la *Poznan akademia muzyczna* (Pologne), la *Academia de muzica de Cluj-Napoca* (Roumanie) et la *Iceland academy of the arts - Reykjavik* (Islande). La vingtaine d'étudiants supplémentaires provient d'autres grandes écoles européennes telles que celles de Versailles, Bâle, Vérone, Madrid…

Cette année, les étudiants embarqueront sur le thème : « *1685-2015 : 330 années avec J.-S. Bach et autres voyages…* ». Ils auront pour guides des professeurs de renoms tels que Sophie Gent (violon), Guido Balestracci (viole de gambe), Richard Myron (contrebasse et violone), Bertrand Cuiller (clavecin), Maude Gratton (orgue et clavicorde), Arthur Schoonderwoerd (pianoforte), Pierre Hamon (flûte à bec), Bruno Cocset (violoncelle), Patrick Beaugiraud (hautbois) et Marc Hantaï (flûte traversière baroque dite traverso ou flûte allemande) qui intègre l'Académie cette année. Comme chaque année, les élèves, accompagnés ou non de leurs professeurs, se produiront en public lors de concerts gratuits. A l'Hôtel de Limur, à l'auditorium des Carmes mais aussi à l'église Saint-Patern, à l'île d'Arz et à Quelven, les élèves pourront ainsi montrer au public le haut niveau qui est le leur. **Voici le programme, entièrement gratuit***.

Jeudi 2 juillet, 21 h - Église Saint-Patern. Concert d'ouverture « *J.-S. Bach en son temps : arias, cantates, sonates, chorals…* » Par les professeurs de l'Académie : ***Thomas Hobbs*** (ténor), ***Patrick Beaugiraud*** (hautbois), ***Guido Balestracci*** (viole de gambe), ***Bruno Cocset*** (violoncelle), ***Richard Myron*** (contrebasse), ***Maude Gratton*** (orgue), ***Bertrand Cuiller*** (clavecin).

Samedi 4 juillet, 15 h - Salon de musique, Hôtel de Limur. Atelier - rencontre - conférence : « *De la Vièle esraj au Baryton à cordes : une histoire de sympathies…* ». Par ***Franck Bernède*** (ethnomusicologue), l'ensemble ***Singhini Consort*** et ***Guido Balestracci***.

Samedi 4 juillet, 21 h - Auditorium des Carmes. Concert. « *Miroirs des princes : un salon de musique entre Orient et Occident…* » Par l'ensemble ***Singhini Consort***

(Katmandou - Népal), ***Santosh Bhakta Shrestha*** (esraj), ***Bidur Rajkarnikar*** (tablas), ***Franck Bernède*** (direction artistique). Et l'ensemble **L'Amoroso**: ***Guido Balestracci*** (baryton à cordes), ***Bruno Cocset*** (alto « a la bastarda ») et ***Franck Bernède*** (violoncelle).

Dimanche 5 juillet à 19 h et 20 h - Hôtel de Limur. Concert : « *Ballades à Limur : a solo e a due !* ». Par les ***étudiants de l'Académie.***

Lundi 6 juillet à 18 h - Église de l'Île d'Arz. Concert dans les îles : « *J.-S. Bach à Arz, sonates pour violon et clavecin* ». Par ***Sophie Gent*** (violon) et ***Bertrand Cuiller*** (clavecin).

Mardi 7 juillet, 21 h - Auditorium des Carmes. Concert : « *J.-S. Bach : récital Flûte & Clavecin* ». Par ***Marc Hantaï*** (flûte) et ***Pierre Hantaï*** (clavecin).

Mercredi 8 juillet, 12 h - Hôtel de Limur. Concert d'étudiants : « *Fenêtre sur Limur - 1* ». Par les ***étudiants de l'Académie.***

Mercredi 8 juillet, 21 h - Sanctuaire de Quelven.
Concert d'orgue : « *J.-S. Bach & la France* ». Par ***Maude Gratton.***

Jeudi 9 juillet, 12 h - Hôtel de Limur. Concert d'étudiants : « *Fenêtre sur Limur - 2* ». Par les ***étudiants de l'Académie.***

Jeudi 9 juillet, 21 h - La Lucarne, Arradon. Concert : « *Nuit du pianoforte : J.-S. Bach & ses fils* ». Par ***Arthur Schoonderwoerd*** et les ***étudiants de l'Académie.***

Vendredi 10 juillet, 21 h - Église St-Patern. Concert de clôture : J.-S. Bach : « ***Florilège, de l'Art de la Fugue aux Concertos Brandebourgeois*** ». Par les étudiants et les professeurs. Avec ***Sophie Gent*** (violon), ***Guido Balestracci*** (viole de gambe), ***Bertrand Cuiller*** (clavecin), ***Bruno Cocset*** (violoncelle), ***Richard Myron*** (contrebasse).

** Les concerts, gratuits, sont accessibles uniquement sur réservations à partir du 15 juin. Par téléphone au 06 13 43 05 14 ou par courriel : v.earlymusic@gmail.com.*

DIMANCHE 21 JUIN

Fête de la musique



La 34e édition de la Fête de la musique, qui marque l'arrivée de l'été, aura lieu à Vannes dimanche 21 juin de 19 h à 1 h. Au menu : des scènes libres dans l'intra-muros (non amplifiées) et dans les bars. La Ville de Vannes organisera une soirée "culture bretonne" devant le Palais des arts et des congrès avec les groupes *Diato folies*, *Aelnoz* et *Kentañ* et une autre scène, sur la place Maurice Marchais, avec la chorale "*Quai de l'Oust*" et *L'harmonie Saint Marc*, l'ensemble instrumental du pays de Malestroit. L'association Noz'n'roll, quant à elle, occupera l'esplanade du port avec deux scènes de musiques actuelles. D'autres associations (de commerçants notamment) animeront en musique des espaces publics sur le port, sur la place des Lices ou encore rue de la Fontaine. **Renseignements et programme détaillé sur le site Internet de la Ville de Vannes :** www.mairie-vannes.fr **ou sur celui de l'association Noz'n'roll :** www.myspace.com/noznroll

MARDI 25 AOÛT, 20 H 30

Concert des Voix de la Neva



L'association musicale La Toison d'Art organise, le 25 août prochain à l'église Saint-Patern, un concert de musiques religieuses intitulé "*La Vierge en Russie*". Ce concert de liturgies et de chœurs orthodoxes russes sera interprété par Les Voix de la Neva, le chœur mixte de la ville de Saint-Pétersbourg. Dirigée par le soliste Serguey Svoysky, cette formation est un ensemble vocal composé de chanteurs de grande expérience issus de différents chœurs de la ville de Saint-Pétersbourg. Lors de ce rendez-vous musical, Les Voix de la Neva présenteront un large éventail de chants orthodoxes célébrant la Vierge, dont plusieurs versions de l'Ave Maria, ainsi que des liturgies russes où l'influence des traditions orthodoxes bulgares et grecques est omniprésente. Autant de pièces issues de la tradition des monastères et des églises mais également écrites par des compositeurs russes reconnus. **Mardi 25 août, 20 h 30, église Saint-Patern (pl. Sainte Catherine). Tarifs : 16 €, 9 € (réduit). Frais de réservation en plus. Réservations : Office de tourisme, (quai Tabarly), Fnac Vannes et réseau Fnac-Géant-Carrefour (0 892 683 622 - 0,34 €TTC/mn) ou par Internet www.fnac.com**

SAMEDI 20 ET MARDI 30 JUIN

Concerts de la Maîtrise de Vannes

Une fois n'est pas coutume, c'est à la Maison des associations du quartier de Bohalgo que la « Maîtrise de Vannes », dirigée par Jean-Michel Noël et accompagnée par l'organiste Michel Jézo, se produira à l'occasion de la « *Fête de la Musique* ». Son répertoire, varié, devrait faire la part belle à Offenbach au travers de son opérette « *Tromb Al Cazar* ».
Samedi 20 juin à partir de 18 h 45, Maison des associations du quartier de Bohalgo (rue du Général Weygand). **Entrée libre** (libre participation aux frais).

Associée aux événements musicaux et festivités marquant le 25e anniversaire de la création de la « Maîtrise de Bretagne », fondée et dirigée par Jean-Michel Noël, c'est avec celle-ci et l'Ensemble « Sonopsie » de Rennes que la « Maîtrise de Vannes » donnera, à la Cathédrale, le « *Requiem* » de Mozart sous la direction du chef invité Patrick Otto. En première partie, les jeunes choristes vannetais et rennais interpréteront, sous la baguette de leur directeur musical commun, la « *Messe pour les Couvents* » de Vincent Novello (1781-1861) et autres petits Motets d'après Mozart, du même compositeur.
Mardi 30 juin, 21 h, à la cathédrale (pl. St-Pierre). **Tarifs : 15 €, 10 €** (étudiants et demandeurs d'emploi), **gratuit** (- 12 ans). **Location en ce moment à la Librairie Cheminant** (rue Joseph Le Brix) et sur place le soir du concert. **Renseignements :** maitrisedevannes@wanadoo.fr - 02 97 45 40 45.

DU 3 AU 13 AOÛT DANS NEUF COMMUNES DU PAYS DE VANNES

Les Musicales du Golfe

Abdel Rahman El Bacha, Anne Queffélec, Jean-Marc Luisada, Romain Leleu, le Trio Wanderer… Les têtes d'affiche seront nombreuses, une fois encore, en août prochain, dans le Pays de Vannes à l'occasion de l'édition 2015 des Musicales du Golfe. Le festival débutera le 3 août, à l'Auditorium des Carmes, par un récital du merveilleux pianiste franco-libanais Abdel Rahman El Bacha, consacré à Granados et Chopin.

Lundi 3 août - *VANNES.* 20 h 30. *Auditorium des Carmes*. Abdel Rahman El Bacha (récital de piano). Né à Beyrouth en 1958, dans une famille de musiciens, Abdel Rahman El Bacha a commencé l'étude du piano à l'âge de 6 ans. A 10 ans, il donne déjà son premier concert avec orchestre. En 1973, alors qu'il n'a que 15 ans, il sidère l'immense pianiste Claudio Arrau qui est sous le choc lorsqu'il découvre le talent exceptionnel du jeune garçon, à qui il prédit une grande carrière. En 1974, Abdel Rahman El Bacha choisit de s'installer à Paris pour étudier au Conservatoire national supérieur de musique dont il ressort, trois ans plus tard, avec quatre Premiers Prix (piano, musique de chambre, harmonie et contrepoint). Les portes sont désormais ouvertes sur la grande carrière musicale que lui prédisait Arrau. Et cela commence, dès 1978, par l'obtention, à l'unanimité, du Premier Prix du jury et du public (fait rarissime) au Concours Reine Elisabeth de Belgique. Dès lors, Abdel Rahman El Bacha va se produire dans les salles et théâtres les plus prestigieux du monde entier, en récital ou associé aux orchestres symphoniques les plus renommés, et sa notoriété ne cessera de s'affirmer. Auteur de très nombreux enregistrements (dans un répertoire qui va de Bach à Ravel), ce grand admirateur de Beethoven et de Chopin a obtenu, entre autres récompenses discographiques, le Grand Prix de l'Académie Charles Cros en 1983 pour son enregistrement des « Premières œuvres » de Serge Prokofiev ; prix qui lui a été remis en main propre par Lina Prokofiev, la veuve du grand compositeur et pianiste russe. Abdel Rahman El Bacha, qui possède depuis 1981 la double nationalité franco-libanaise, est également compositeur.
Programme de la soirée : *Enrique Granados* et *Frédéric Chopin*.


LES AUTRES CONCERTS

Mardi 4 août - *SURZUR.* 20 h 30. *Église Saint-Symphorien*. Trio Wanderer (violon, violoncelle, piano).
Programme : *Fauré, Schubert* et *Tchaïkovsky*.
Mercredi 5 août - *SÉNÉ.* 20 h 30. *Chapelle Saint-Laurent*. Quatuor Voce (violons, alto, violoncelle).
Programme : *Beethoven, Mozart* et *Schubert*.
Jeudi 6 août - *ÎLE D'ARZ.* 16 h 30. *Église Notre-Dame de la Nativité*. Victor Julien-Laferrière (violoncelle).
Programme : *Bach* et *Gabrielli*.
Vendredi 7 août - *ELVEN.* 20 h 30. *Église Saint-Alban*. Chœur de chambre de l'Oural (voix mixtes).
Programme : *splendeur du chant orthodoxe, du baroque au XIX*[e] *siècle* et *chants populaires russes*.
Lundi 10 août - *SAINT-AVÉ.* 20 h 30. *Chapelle Notre-Dame du Loc*. Tristan Pfaff (récital de piano).
Programme : *Debussy* et *Brahms*.
Mardi 11 août - *THEIX.* 20 h 30. *Église Sainte-Cécile*. Jean-Marc Luisada (récital de piano). **Programme : *non communiqué*.**
Mercredi 12 août - *PLOUGOUMELEN.* 20 h 30. *Église Saint-Philibert*. Anne Queffélec (récital de piano).
Programme : *Haendel, Scarlatti, Mozart* et *Schubert*.
Jeudi 13 août - *BADEN.* 20 h 30. *Église Saint-Pierre*. Romain Leleu (trompette), **Julien Gernay** (piano).
Programme : *œuvres pour trompette et piano (non communiquées)*.

Pour consulter le programme détaillé du festival : www.musicalesdugolfe.com


Abdel Rahman El Bacha – Anne Queffélec – Romain Leleu – Jean-Marc Luisada – Trio Wanderer
© CAROLE BELLAICHE © CAROLINE DOUTRE © CATHERINE CABROL © DR

PRIX DES PLACES

Plein tarif : 20 € (sur place*), **21,80 €** (réservation). **Tarif réduit ** : 16 €** (sur place*), **17,80 €** (réservation).
Prix bonus pour un pass 3 concerts (chaque concert au tarif réduit). Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans inclus et pour les élèves des écoles de musique et des conservatoires du Morbihan (sur présentation d'un justificatif).

→ Prix spéciaux pour le concert du 6 août à l'Île d'Arz. Plein tarif : 15 € (sur place), 16,80 € (réservation), Tarif réduit : 10 € (sur place), 11,80 € (réservation).
* Vente de billets sur les lieux de concert, le soir même, 30 mn avant le concert, sous réserve de places disponibles.
** scolaires, étudiants, Pass UBS, demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif, groupes de 15 personnes et plus.

RÉSERVATIONS

A Vannes. Office de Tourisme (quai Éric Tabarly), librairie Cheminant, Fnac, Carrefour, Leclerc, Hyper U (Saint-Avé), Espace Temps (Séné-Le Poulfanc).
Par téléphone (0,34 €/mn) : France Billet (0 892 683 622), Ticketnet (0 892 390 100), Digitick (0 897 700 840).
Par Internet : www.francebillet.com, www.fnacspectacles.com, www.ticketmaster.fr, www.spectacles.carrefour.fr, www.digitick.com.

RENSEIGNEMENTS

Sur le site Internet du festival (www.musicalesdugolfe.com) ou auprès de l'Office de tourisme, quai Éric Tabarly - rive droite du port. 02 97 47 24 34.

EN JUILLET ET EN AOÛT

29es Soirées musicales à la cathédrale

L'*Association de remise en valeur de la cathédrale* (ARC) organise, cet été, cinq nouvelles soirées musicales à la cathédrale Saint-Pierre. Ces concerts ont pour but de faire apprécier aux mélomanes les qualités instrumentales de l'orgue Debierre, classé monument historique en 1984 et de collecter des fonds pour son entretien courant. L'accès à ces concerts, qui débuteront tous à 20 h 45, est libre. Une brochure présentant le programme ainsi que les musiciens, sera proposée sur place. La participation aux frais de chaque soirée est laissée à l'appréciation de chacun.


© JULIE LE MOAL

Mercredi 15 juillet. Concert d'ouverture avec deux trompettes et orgue. Par Michel Jézo et Jean-Pierre Maudet (organistes titulaires de la cathédrale de Vannes), Gilles Le Brazidec et Jean-Guy Jolly (Trompette).
Mardi 21 juillet. Récital d'orgue. Par Bruno Matthieu (organiste de Levallois Perret).
Mardi 28 juillet. Récital d'orgue. Par Florence Rousseau, organiste et claveciniste.
Mardi 4 août. Récital d'orgue. Par Emmanuel Hocdé (organiste de l'église Saint-Éloi de Paris).
Mercredi 12 août. Concert de clôture avec bombarde et orgue. Par Michel Jézo et Jean-Pierre Maudet (organistes titulaires de la cathédrale de Vannes) et François Gouthe (bombarde).

→ Notez aussi que Jean-Pierre Maudet donnera un concert d'orgue le samedi 20 juin, à 20 h 30, à la chapelle de Saint François-Xavier (rue du Drezen). Entrée libre. Programme : pages célèbres de l'orgue.

LES 23 JUILLET, 6 et 18 AOÛT

Un été au ciné : les projections en plein air

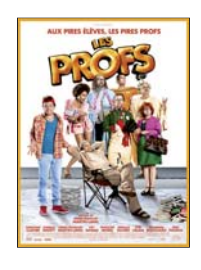
Trois séances de cinéma en plein air seront proposées cet été par la Ville de Vannes (service de développement social urbain). Voici les trois films qui seront projetés successivement aux Vallons de Kercado, à Cliscouët et à Ménimur. Séances gratuites comme toujours.



❶ MINUSCULE, LA VALLÉE DES FOURMIS
Film d'animation de Thomas Szabo - 2014, 1 h 29, vf. Dans la guerre sans merci entre deux bandes rivales de fourmis convoitant le même butin (une boîte de sucres), une jeune coccinelle va se lier d'amitié avec une fourmi noire et l'aider à sauver son peuple face aux terribles fourmis rouges. **→ Jeudi 23 juillet, 22 h 30. Parc des Vallons de Kercado.**



❷ SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI
Comédie d'Alain Chabat - 2012, 1 h 45, vf. Dan Geraldo, reporter en quête de scoop et Pablito, guide local plein de ressources, vont découvrir l'existence du Marsupilami, un animal mythique et facétieux… **→ Jeudi 6 août, 22 h. Terrain de basket de Cliscouët (derrière U Express).**



❸ LES PROFS
Comédie de Pierre-François Martin-Laval - 2013, 1 h 36, vf. Avec ses 12 % de réussite au bac, le lycée Jules Ferry est le pire lycée de France. Pour y remédier, l'Inspecteur d'académie, au désespoir, s'en remet aux conseils de son adjoint qui lui propose une solution radicale : recruter les pires profs pour soigner le mal par le mal…
→ Mardi 18 août, 21 h 45. Parc de Kérizac, Ménimur.

DU 17 AU 23 AOÛT

Stage et festival CelloVannes

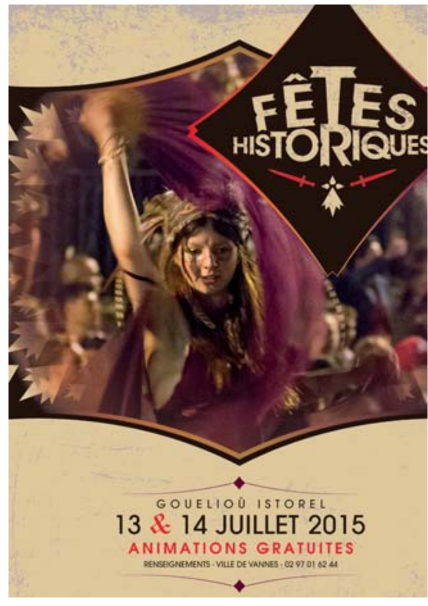
C'est la 6e année consécutive que l'association La Chanterelle pose ses pupitres à Vannes pour organiser son stage et festival CelloVannes. Ce stage de violoncelle à destination de musiciens, jeunes et adultes, de niveau de fin de 2e cycle minimum portera une nouvelle fois sur les grands ensembles et petites formations, autour d'un répertoire varié de pièces originales aussi bien que d'arrangements et de créations. Il donnera lieu à un festival public de fin de stage : le CelloVannes. Élèves et professeurs se produiront ensemble les samedi 22 et dimanche 23 août pour proposer une série de concerts (gratuits). Notez aussi que Damien Ventula, professeur au CRR de Versailles et à la Hochschule Hanns Eisler de Berlin, y assurera une master class, le vendredi 21 août et se joindra aux élèves et professeurs lors du concert du lendemain à l'Auditorium des Carmes. Enfin, élèves et professeurs se produiront lors d'un concert sur l'esplanade du port, le dimanche, à l'occasion des joutes nautiques du Kiwanis.

Vendredi 21 août. → Master class dirigée par Damien Ventula. Entrée libre.

Samedi 22 août. → A 11 h : concert d'ensemble de violoncelles sur le parvis de la cathédrale Saint-Pierre. Gratuit. **A 20 h 30 : grand concert d'ensemble de violoncelles** (25 violoncellistes), à l'Auditorium des Carmes, avec la participation de D. Ventula, E. Morisot et J. Taverne. Entrée libre.

Dimanche 23 août. → Concert d'ensemble lors des joutes nautiques du port. Organisé par l'Office de tourisme. Gratuit.

Renseignements complémentaires et inscriptions au stage sur le site de l'association La Chanterelle : www.musicienschanterelle.com.
06 99 99 60 99 ou 01 60 11 64 53.



LES 13 ET 14 JUILLET

Les Fêtes Historiques accueillent Jean IV Le Conquérant

L'édition 2015 des Fêtes Historiques sera concentrée sur deux jours, les 13 et 14 juillet prochains, afin de faire bon accueil au Tour de France et au contre-la-montre par équipe reliant Vannes à Plumelec le 12 juillet. Mais que le public se rassure, les animations de rues, grands défilés et feux d'artifices seront une nouvelle fois au programme de cet incontournable rendez-vous estival.

Même condensées sur deux jours, les Fêtes Historiques apporteront de nombreuses réjouissances dans les rues de Vannes. Après Anne de Bretagne en 2014, les traditionnelles fêtes costumées feront un nouveau bond dans le temps, au XIVe siècle plus précisément, pour revivre les grands moments du règne de Jean IV de Montfort. Père de Jean V Le Sage, qui lui succédera, et du connétable Arthur de Richemont, dont la statue trône devant l'Hôtel de Ville, Jean IV, dit Le Conquérant, est le vainqueur de la Guerre de succession de Bretagne. Très favorable aux Anglais, qui l'ont soutenu pendant cette guerre, Jean IV, épouse Marguerite, la fille d'Edouard III d'Angleterre puis Jeanne Holand, sa seconde épouse, également anglaise. Il règne pendant 35 ans en résidant la plupart du temps dans son Château de l'Hermine, qu'il a fait édifier à partir de 1378, au sud de la cité. Dans les années 1380-1390, Jean IV développe son pouvoir à la cour de Vannes et met au pas la grande aristocratie, comme en témoigne le guet-apens qu'il tend au connétable Olivier de Clisson, à l'Hermine, le 26 juin 1387. Jean IV fut un grand Duc, tant pour la Bretagne, qui lui accorda le nom de Conquérant, que pour la Ville de Vannes, qu'il restaura, embellit et agrandit.

EN CENTRE-VILLE

Animations de rues

→ lundi 13 et mardi 14 juillet, de 14 h à minuit

C'est une immersion au cœur du XIVe siècle que pourront vivre les visiteurs, en déambulant dans les rues de l'intra muros et de Saint-Patern, les après-midis pendant ces deux jours. Compagnies et artistes de rues (jongleurs, bateleurs, ménestriers, danseurs…) se chargeront de recréer l'ambiance de l'époque et l'esprit de fête qui régnait à Vannes lors de l'installation du Duc Jean IV au Château de l'Hermine.

Grands défilés costumés

→ lundi 13 et mardi 14 juillet, à 16 h 30, 17 h et 22 h 30

Comme chaque année, les grands défilés, qui réuniront près de mille figurants costumés, épaulés par des professionnels de l'animation historique - dont des groupes belges, tchèques, allemands, italiens, espagnols et anglais - sillonneront les rues de l'intra-muros. Le cortège du Duc Jean IV partira du quartier Saint-Patern, à 16 h 30, en direction de la place Maurice Marchais où il sera reçu par celui du Duc de Buckingham et des notables Vannetais. Vers 17 h, les deux cortèges se mettront en marche en direction des Remparts en passant par les rues de l'intra-muros. Le soir, les deux groupes partiront de la place Maurice Marchais, à 22 h 30, pour rejoindre les Remparts.

JARDIN DES REMPARTS

Animations

→ lundi 13 et mardi 14 juillet, de 14 h à 20 h

Le jardin des Remparts sera une nouvelle fois le point central des animations costumées. Des démonstrations, mises en scènes par des troupes professionnelles et de nombreux figurants, verront se succéder des combats d'escrime, des danses, des lancers de drapeaux…

Feux d'artifice

→ lundi 13 et mardi 14 juillet, à partir de 23 h 30


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Ces journées s'achèveront, comme tous les ans, par le traditionnel feu d'artifice qui retracera, en couleurs et sur une musique d'époque, l'histoire du Duc Jean IV le Conquérant. Il aura lieu au jardin des Remparts, sera gratuit comme toujours et débutera après l'arrivée des défilés, vers 23 h 30.

ESPLANADE DU PORT

Bal populaire

→ Mardi 14 juillet, à partir de 22 h 30.

Le bal populaire du 14 juillet, proposé par le Comité des fêtes, aura lieu sur la rive droite du port, quai Tabarly. Il commencera vers 22 h 30 et sera animé par l'orchestre Microclimat. Gratuit.

→ Les Fêtes Historiques sont organisées par la Direction de l'Événementiel de la Ville de Vannes. La permanence des Fêtes sera installée à partir du vendredi 10 juillet au Château de l'Hermine, rue Porte Poterne. Elle sera ouverte les 10 et 11 juillet de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h et les 12, 13 et 14 juillet de 10 h à minuit. Renseignements complémentaires au 02 97 01 62 44 ou sur le site internet de la Ville : www.mairie-vannes.fr

ANIMATION DU PATRIMOINE

Au programme cet été

Visites guidées : en juin et septembre
→ ***Visite guidée de la ville ancienne,*** tous les samedis à 15 h.
→ ***Les interdits des fortifications,*** tous les mercredis à 15 h.

POUR LES 4-12 ANS LES PETITS DÉCOUVREURS DU PATRIMOINE

→ Activités pour les 4-12 ans, à partir du 7 juillet et pendant tout l'été, les mardis, mercredis et jeudis à 14 h 30. Réservations indispensables (nombre de places limité à 12 enfants par atelier).

Pour les 7-12 ans. → ***Détective du patrimoine,*** *les mercredis 15 juillet et 12 août.* → ***Maison en torchis,*** *les jeudi 16 juillet, mardis 4 et 18 août.* → ***Décor en mosaïque,*** *les mardis 21 et 28 juillet.* → ***A vos pinceaux, à vos ciseaux…*** *les mercredi 22 juillet, jeudi 6 et mercredi 19 août.* → ***Blasons et chevaliers,*** *les mercredis 29 juillet et 5 août, jeudi 13 août.* → ***Hermine d'été,*** *les jeudis 23 et 30 juillet, mardi 11 et jeudi 20 août.*

Pour les 4-6 ans. → ***Drôle de logis,*** *les mercredi 15 et mardi 28 juillet et le mercredi 19 août.* → ***Carnet de nature,*** *les jeudi 16 juillet, mercredi 5 et mardi 18 août.* → ***Le rempart en construction,*** *les jeudis 23 juillet et 13 août.* → ***Mosaïquons !*** *Les mercredis 22 et 29 juillet et le jeudi 6 août.* → ***Histoire d'enseignes,*** *les mardis 21 juillet et 4 août.* → ***Le casse-tête des maisons en pan de bois,*** *les jeudi 30 juillet et mercredi 12 août.* → ***Mystère et boule de terre,*** *les mardi 11 et jeudi 20 août.*

LES VISITES DÉCOUVERTES

Visites guidées : Du 1er juillet au 30 août
→ ***Visite guidée de la ville ancienne,*** tous les lundis et vendredis (sauf 7 août) à 10 h 30 et 14 h 30. Les mardis (sauf 14 juillet), mercredis (1, 8 et 15 juillet, 19 et 26 août), jeudis et dimanches (sauf 12 juillet) à 14 h 30.
→ ***Les interdits des fortifications,*** tous les mardis (sauf 14 juillet) et jeudis à 10 h 30 et tous les samedis (sauf 15 août) à 14 h 30.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Visites originales du patrimoine.
→ ***Balade gourmande,*** les mercredis 22 et 29 juillet, 5 et 12 août à 14 h 30. Visite en direction du quartier de Saint-Patern et ses maisons à pans de bois et dégustation bretonne originale. Réservation obligatoire auprès du service Patrimoine (15 rue Porte Poterne).

LES NOCTAMBULATIONS

Rendez-vous : les Lavoirs, jardin des Remparts, 15 rue Porte Poterne. Pas de réservation nécessaire.
Balades contées.
→ ***Balade contée avec Rémy Cochen,*** *à 21 h 30, les mardis 7 juillet et 4 août. En écho aux paroles du guide-conférencier, Rémy Cochen, passeur d'histoires, égraine contes et légendes de Bretagne.*
→ ***Balade contée avec Elisabeth Troestler,*** *à 21 h 30, les mardis 21 juillet et 11 août. Entre imaginaire et réalité, Élisabeth Troestler ponctue le parcours du guide-conférencier de paroles contemporaines et de contes traditionnels.*
→ ***Balade contée avec Antoine Peralta,*** *à 21 h 30, les mardis 28 juillet et 18 août. Voyage dans un monde fabuleux et merveilleux où Antoine Peralta et le guide-conférencier s'associent pour ouvrir les portes du temps.*

Visites guidées nocturnes.
→ ***Les interdits des fortifications,*** *à 22 h* ***les mercredis*** *8, 15, 22 et 29 juillet, 5, 12 et 19 août et* ***les vendredis*** *10, 17, 24 et 31 juillet, 14 et 21 août.*
→ ***Vannes en lumières,*** *à 22 h les jeudis 9, 16, 23 et 30 juillet, 6, 13 et 20 août.*

TARIFS DES VISITES

Tarifs Petits découvreurs : 3,50 €. Pass Petits découvreurs du patrimoine : 10 activités pour 26,50 € (valable 2 ans). Réservation indispensable. Rendez-vous à La Cohue - Musée des Beaux-arts, 9, place Saint pierre. Durée : de 1 h 15 à 2 h
Pour les visites guidées de 10 h 30, 14 h 30 et 22 h (visites guidées nocturnes) : Tarif : 5,50 €, 3,50 € (réduit - 18-25 ans), gratuit pour les moins de 18 ans (sauf mention contraire).
Pour les balades gourmandes des 22, 29 juillet, 5 et 12 août. Tarifs : 7,80 €, 5,20 € réduit (-18 ans).
Pour les Balades contées (Noctambulations). Tarifs : 7,80 €, 5,20 € réduit (18-25 ans), gratuit (- 18 ans).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

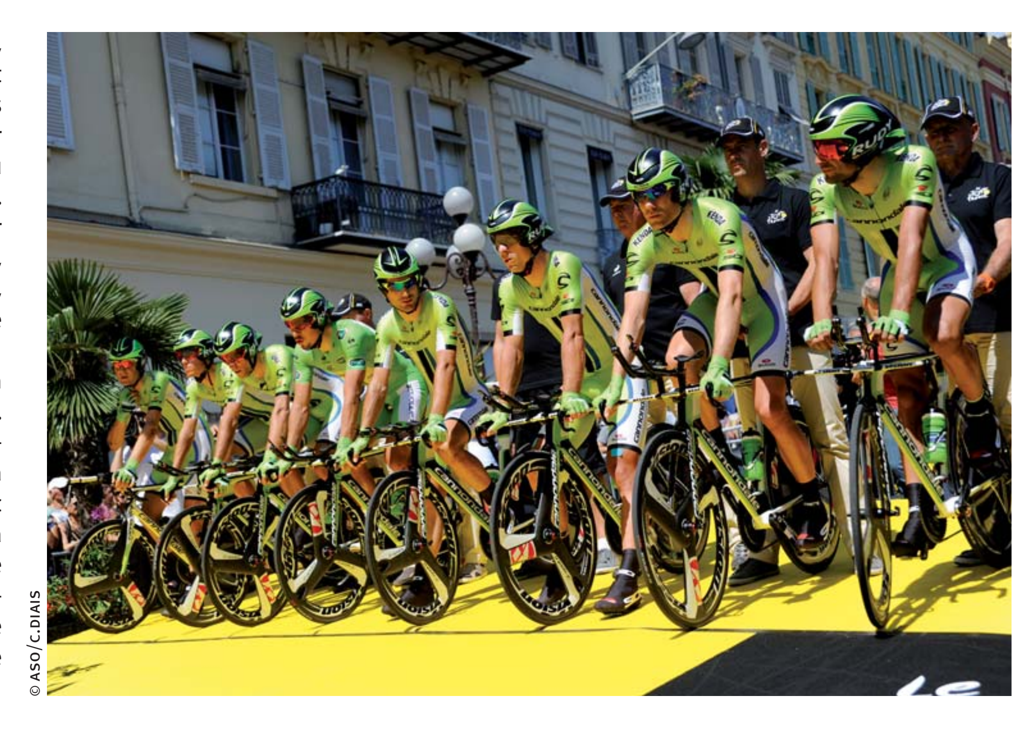
Les visites et animations durent en moyenne entre 1 h 30 et 2 h. Sauf mention contraire, vous y participez sans la contrainte d'une inscription préalable. Départ des visites guidées (sauf mention contraire) : Musée de La Cohue, place St-Pierre.
Service Patrimoine, Les Lavoirs, 15 rue Porte Poterne. 02 97 01 64 00. Courriel : patrimoine@mairie-vannes.fr, site web : www.mairie-vannes.fr/vannesdecouverte/histoire-et-patrimoine/
Musée des Beaux-arts - La Cohue, 9 et 15 place Saint-Pierre. 02 97 01 63 00. Et Musée d'Histoire et d'Archéologie - Château Gaillard, 2 rue Noé. 02 97 01 63 00. Courriel : musees@mairie-vannes.fr

DIMANCHE 12 JUILLET

LE TOUR EST DE RETOUR

Le Tour de France cycliste fera étape à Vannes, dimanche 12 juillet, pour un contre-la-montre par équipe entre Vannes et Plumelec et sa célèbre côte de Cadoudal. Cela faisait quinze ans que le Grande Boucle n'avait plus fait escale dans le chef-lieu du Morbihan. Voici ce qu'il faut savoir pour ne rien manquer de la 9e étape du troisième événement sportif le plus regardé dans le monde. Un grand moment que les élus et les services de la Ville de Vannes préparent dans les moindres détails depuis plusieurs mois avec le staff technique et logistique d'Amaury Sport Organisation (ASO), la société organisatrice du Tour de France cycliste.

Les inconditionnels du vélo, nombreux à Vannes et partout en Bretagne, s'en frottent les mains depuis des mois. Le Tour est de retour dans le chef-lieu du Morbihan, après quinze ans d'absence. La dernière fois que les coureurs du Tour de France cycliste sont venus à Vannes, c'était le 5 juillet 2000 pour le départ, donné en bas de la rue Thiers, de l'étape Vannes-Vitré.
Cette fois, c'est beaucoup mieux qu'un simple départ d'étape qui nous attend. Le 12 juillet prochain, c'est un contre-la-montre par équipe de 28 km qui sera disputé entre Vannes et Plumelec, avec autant de départs échelonnés qu'il y aura d'équipes. Le public aura donc tout le temps de savourer son plaisir à l'occasion de la 12e escale de la Grande Boucle dans notre ville depuis la création de cette compétition légendaire en 1903.


© ASO/C.DIAIS

VANNES ET LA GRANDE BOUCLE, 11 RENCONTRES DEPUIS 1925

26 JUIN 1925

Vannes fait son entrée dans l'histoire du Tour de France cycliste à l'occasion de la 4e étape de sa 19e édition. Cette étape entre Brest et Vannes est la première du genre. Depuis 1919, les coureurs avaient en effet l'habitude de disputer une course deux fois plus longue entre Brest et Les Sables-d'Olonne (412 km). Pour redonner du rythme et de l'intérêt à l'épreuve, Henri Desgrange, le patron du journal l'Auto et du Tour, décide en 1925 de couper l'étape en deux en arrêtant la première à Vannes. Bonne nouvelle pour les « forçats de la route » qui ne prennent leur départ, le 26 juin, qu'à 7 heures du matin, alors que l'année précédente, sur Brest-Les Sables, le départ fut donné à 2 heures du matin ! Ce premier Brest-Vannes, long de 208 km, est marqué d'entrée de jeu, à Chateauneuf-du-Faou, par l'abandon de l'un des grands prétendants à la victoire finale, Henri Pélissier, vainqueur du Tour en 1923. C'est au sprint que le Luxembourgeois Nicolas Frantz (futur double vainqueur du Tour en 1927 et 1928) gagne ce Brest-Vannes devant celui qui allait remporter son deuxième Tour d'affilée cette année-là, l'Italien Ottavio Bottecchia.

25 JUIN 1927

Le régional de ce nouveau Brest-Vannes (7e étape du Tour 1927), Ferdinand Le Drogo, vainqueur d'étape deux jours plus tôt à Dinan, est en jaune au départ de Brest. Le coureur morbihannais, originaire de Saint-Thuriau près de Pontivy, est ainsi assuré d'entrer au pays vêtu de sa belle tunique dorée. Sa joie sera cependant de courte durée car il finit 21e de ce Brest-Vannes, remporté par le Belge Gustaaf Van Slembrouck, et perd son beau maillot de leader au profit d'un autre Belge, Hector Martin.

Désormais 2e du général, Le Drogo peut encore espérer jouer les premiers rôles, mais l'étape suivante, Vannes-Les Sables d'Olonne, lui sera malheureusement fatale. Il finit 52e aux Sables, avec 1 h 21' de retard sur le vainqueur du jour et décide d'abandonner ce Tour 1927 pour se concentrer sur le championnat de France. Un choix qui s'avérera payant puisque Le Drogo sera champion de France cette année-là et fera coup double l'année suivante.

21 JUIN 1928

Brest-Vannes, devenue une classique, est remportée au sprint, sur La Rabine, par Marcel Bidot (futur directeur sportif de l'équipe de France emmenée par Jacques Anquetil) devant son coéquipier Antonin Magne (futur vainqueur du Tour en 1931 et 1934). Cette année-là, Nicolas Frantz remporte le Tour après avoir porté le maillot jaune de bout en bout. Seuls deux autres coureurs ont accompli le même exploit depuis la création du Tour en 1903, l'Italien Ottavio Bottecchia en 1924 et le Belge Romain Maes en 1935.

4 JUILLET 1929

Brest-Vannes (5e étape du Tour 1929) est remportée une nouvelle fois par le Belge Van Slembrouck qui règle un sprint entre 27 coureurs en s'imposant devant l'Italien Alfonso Crippa.

5 JUILLET 1930

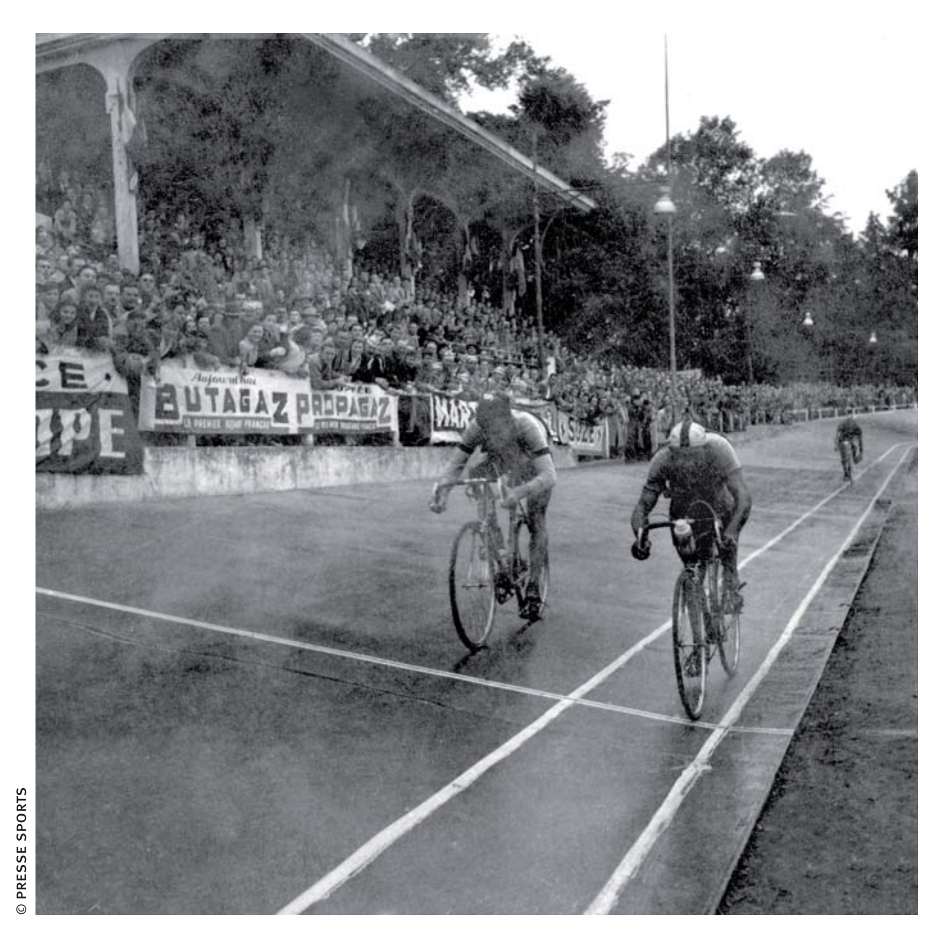
Petite révolution dans l'organisation du Tour de France : des équipes nationales remplacent pour la première fois les équipes de marques de cycles. Les organisateurs fournissent aux coureurs des vélos identiques et anonymes, de couleur jaune, celle du journal L'Auto. L'étape Brest-Vannes (4e du Tour 1930) est remportée au vélodrome de La Rabine (une première) par le Belge Omer Taverne devant Charles Pélissier. André Leducq, vainqueur du Tour cette année-là, puis, une nouvelle fois en 1932, finit 5e.

3 JUILLET 1931

Dernier passage du Tour à Vannes dans ces années d'avant-guerre. Brest-Vannes (4e étape du Tour 1931) est brillamment remportée par André Godinat au vélodrome de La Rabine. Le Rémois, qui abandonnera huit jours plus tard lors de l'étape Montpellier-Marseille, réussit à s'extirper seul d'un groupe d'échappée, à hauteur d'Auray. Au terme d'un cavalier seul entre Auray et Vannes, il franchit victorieusement la ligne d'arrivée avec 6' 15" d'avance sur le second, le Belge Jean Naert et 7' 21" sur l'Autrichien Max Bulla qui réalisera la plus belle performance de sa carrière sur le Tour 1931 en remportant 3 des 24 étapes


© PRESSE SPORTS

26 juin 1925. Étape Brest-Vannes. Le Luxembourgeois Nicolas Frantz s'impose au sprint, sur La Rabine, devant l'Italien Ottavio Bottechia.



© PRESSE SPORTS

14 juillet 1954. Le limousin Jacques Vivier remporte l'étape Brest-Vannes au vélodrome de La Rabine devant l'enfant du pays, l'Arradonnais François Mahé, décédé le 31 mai dernier à l'âge de 84 ans.


© PRESSE SPORTS

14 juillet 1954, vélodrome de la Rabine. Louison Bobet, maillot jaune et futur vainqueur du Tour cette année-là, vient consoler l'Arradonnais François Mahé, battu au sprint sur ses terres par Vivier.

de cette édition. 1931 marque la fin de cette période glorieuse où Vannes figurait chaque année sur la carte du Tour. Il faudra attendre l'après-guerre pour que les Vannetais retrouvent l'ambiance incomparable de la Grande Boucle.

16 JUILLET 1947

Le retour de la Grande Boucle à Vannes après seize ans d'absence. Brest-Vannes n'est plus au programme et, cette fois, c'est dans le sens des aiguilles d'une montre que les coureurs disputent ce premier Tour de l'après-guerre, plaçant ainsi la Bretagne en fin de parcours. Au menu du jour : la 18e des 21 étapes de ce Tour 1947, entre Les Sables d'Olonne et Vannes (236 km). L'arrivée se juge au sprint entre 13 coureurs parvenus à distancer le peloton. Parmi eux, figure un Morbihannais, le très populaire Jean-Marie Goasmat, natif de Camors, que l'on surnommait à l'époque « le Farfadet de Pluvigner ». Motivé comme jamais à l'approche de ses terres, Jean-Marie se sent pousser des ailes et finit 9e de cette étape remportée au sprint par la lanterne rouge, le Suisse Pietro Tarchini. Cette 18e étape ne change rien au classement général. René Vietto est toujours en jaune, mais plus pour longtemps car c'est sur les trois dernières épreuves, et surtout sur le contre-la-montre entre Vannes et Saint-Brieuc, que va se jouer ce Tour 1947, marqué par la remontée triomphante du Morbihannais Jean Robic qui réussira, cette année-là, l'exploit de remporter le Tour sans jamais avoir porté le maillot jaune !

14 JUILLET 1954

Le retour de Brest-Vannes, 7e étape du 41e Tour de France, parti d'Amsterdam et qui sera remporté, comme le précédent et le suivant, par l'une des plus grandes légendes du cyclisme breton, Louison Bobet, natif de Saint-Méen-le-Grand en Ille-et-Vilaine. En ce 14 juillet 1954, alors qu'il pleut sur la Bretagne, trois Français, Vivier, Mahé et Forlini (vainqueur la veille à Brest), déclenchent, peu avant Quimperlé, une échappée qui sera décisive. A l'arrivée, sur le vélodrome du Parc des sports de la Rabine, le Limousin Jacques Vivier l'emporte d'une demi-roue, au grand dam du public vannetais, devant l'enfant du Pays, l'Arradonnais François Mahé (13 participations au Tour de France entre 1953 et 1965). Ce dernier, qui avait porté le maillot jaune en 1953 pendant une étape, entre Albi et Béziers, se consolera de cette 2e place à Vannes en allant chercher la victoire, le 30 juillet, lors de la demi-étape entre Besançon et Épinal. Par la suite, François Mahé ne gagnera plus d'étapes sur la Grande Boucle mais réalisera son plus grand exploit sportif en 1959 en finissant 5e du Tour, à deux longueurs et seulement 3' 17" de celui qui deviendra, cinq ans plus tard, le premier quintuple vainqueur du Tour, un certain Jacques Anquetil.

28 et 29 JUIN 1985

1985 reste jusqu'ici l'année la plus mémorable dans toute l'histoire reliant Vannes et sa région au Tour de France. Pour la simple et bonne raison que, cette année-là, c'est le département du Morbihan qui est choisi pour organiser l'envol de la 72e édition de la Grande Boucle, avec prologue à Plumelec, le 28 juin et départ à Vannes, le lendemain. Un événement considérable et une vitrine en or pour le chef-lieu du Morbihan qui va faire de ce départ une fête comme la ville n'en avait plus connue depuis la Libération. Et cela devant les caméras du monde entier. Pendant plusieurs jours, toutes les forces vives du pays de Vannes (élus et services municipaux, clubs cyclistes et autres associations, écoles, bagad, régiments…) vont se mobiliser pour faire bouillir la marmite en multipliant les animations en ville jusqu'au départ de l'étape Vannes-Lanester, le 29 juin. Très impressionné par la ferveur populaire qui accompagne ce départ du Tour et par la qualité de son organisation, Félix Lévitan, le directeur du Tour, décide, le 28 juin, d'attribuer à la Ville de Vannes « le maillot jaune des villes départ du Tour de France ». Il s'en explique dans une chronique publiée le lendemain dans les colonnes du Parisien Libéré où il déclare : « *J'ai pris sur moi d'attribuer à la ville de Vannes le maillot jaune des villes départ du Tour de France. Quel enthousiasme, quel élan, quelle gentillesse, quel exemple !* »

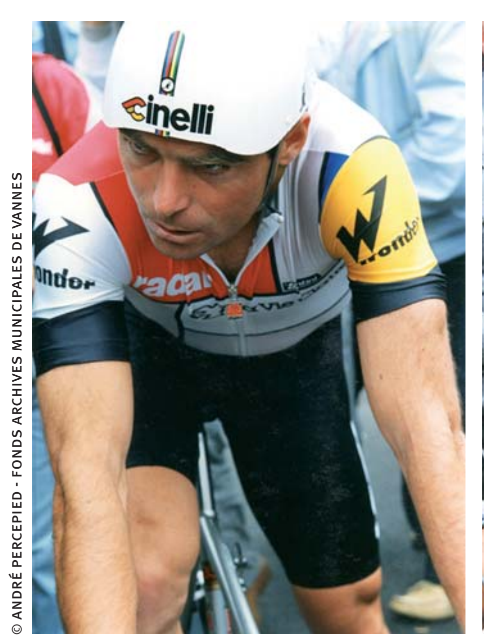
Côté vélo, les grandes manœuvres commencent le 28 juin par le prologue (contre-la-montre individuel) de 6,8 km sur le circuit de Plumelec, avec arrivée au sommet de la côte de Cadoudal. Bernard Hinault, déjà quadruple vainqueur du Tour (1978, 1979, 1981, 1982) entend montrer qu'il n'a rien perdu de sa superbe et de son tempérament de guerrier. Après deux Tours remportés en 1983 et 1984 par son coéquipier, mais néanmoins rival, Laurent Fignon, « le Blaireau », qui file sur ses 31 printemps, sait qu'il ne lui reste plus beaucoup de temps pour décrocher le 5e titre qui l'installera au Panthéon de la Grande Boucle, aux côtés d'Anquetil et de Merckx. Fort de sa victoire dans le Giro (Tour d'Italie), trois semaines avant le départ du Tour, il fait figure de favori et entend bien montrer que ce n'est pas un vain mot. D'entrée de jeu, il prouve que le patron, c'est toujours lui, en survolant le prologue à plus de 46 km/h de moyenne

sous les applaudissements nourris de plus de 50 000 spectateurs massés le long du parcours. A l'arrivée, en haut du « mur » de Cadoudal, « le Blaireau », enserré par une foule compacte, dignes de celles des plus grandes étapes de haute montagne, donne tout ce qu'il a dans le ventre et dans les jambes pour remporter ce prologue et endosser le premier maillot jaune du Tour 1985. Une des plus belles pages de l'histoire du Tour se joue ce jour-là. Hinault fait exploser les compteurs avec un temps canon de 8' 47" qui reste inégalé depuis ce 28 juin 1985 sur le circuit de Plumelec !

Le lendemain, samedi 29 juin, le public se régale en milieu de matinée, à Vannes, avec le défilé en ville des 18 équipes en lice, précédé par la voiture décapotable du directeur de course, Felix Lévitan, dans laquelle a pris place le maire de Vannes, Pierre Pavec. A 9 h 45, devant la caserne du 3e RIMa, le président du Conseil général, Raymond Marcellin, ancien maire de Vannes, coupe le ruban tricolore qui donne le départ officiel du 72e Tour de France. C'est parti pour l'étape Vannes-Lanester qui sera réglée au sprint par le Belge Rudy Matthijs. Bernard Hinault, quant à lui, remportera cette année-là, devant son coéquipier et futur vainqueur du Tour 1986, l'Américain Greg LeMond, le 5e Tour qui le fera entrer dans la légende du cyclisme. Cette cinquième victoire du « Blaireau » marquera la fin d'une période de domination du cyclisme français sur la Grande Boucle - 9 titres entre 1975 et 1985 pour Thévenet (2), Fignon (2) et Hinault (5) - car depuis la dernière victoire de Bernard Hinault, aucun coureur français n'est plus monté sur la plus haute marche du podium des Champs-Élysées.

5 JUILLET 1993

Vannes a de nouveau rendez-vous avec le tour en 1993 à l'occasion de l'arrivée de la 2e étape Les Sables d'Olonne-Vannes (227,5 km), puis du départ, le lendemain, de la 3e étape Vannes-Dinard.
Une fois encore, la Ville s'est mise en quatre pour accueillir cet événement sportif suivi à Vannes par près de 500 journalistes du monde entier et acclamé par quelque 100 000 personnes depuis la route de Nantes jusqu'à la ligne d'arrivée sur le boulevard de la Résistance, face à l'école de Police. Comme on pouvait s'y attendre, en ce début de Tour où les





28 juin 1985. Les deux grands champions du Tour 1985 avant le départ du contre-la-montre individuel à Plumelec. A gauche, Bernard Hinault. A droite, son coéquipier, l'Américain Greg LeMond.

rouleurs s'efforcent d'engranger les victoires, sachant qu'en montagne ce ne sera plus possible, c'est par une arrivée au sprint que s'achève cette étape remportée par le Belge Wilfried Nelissen devant l'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov. Nelissen en profite pour ravir le maillot jaune à Indurain, ce qui n'était plus arrivé pour un Belge depuis 1985, lorsqu'Éric Vanderaerden chipa, pour trois dizaines de secondes de bonification, le maillot de leader à Bernard Hinault à l'arrivée de Vannes-Lanester.
On retiendra aussi de ce Tour 1993, remporté, comme les deux Tours précédents et les deux suivants, par l'Espagnol Miguel Indurain, la belle prestation du Sulniacois Pascal Lino. Moins en verve sur ce Tour 1993 que sur le précédent où il resta 11 jours en jaune et finit 5e au général, Lino aura tout de même marqué le Tour 1993 en étant le seul Français à remporter une étape, la 14e, entre Montpellier et Perpignan.

5 JUILLET 2000

Dernier passage en date de la Grande Boucle à Vannes. Cette fois, ce n'est pas une arrivée suivie d'un départ, mais un départ seulement, celui de la 5e étape Vannes-Vitré, longue de



5 juillet 1993, l'étape Les Sables d'Olonne-Vannes est remportée au sprint, devant l'école de police, par le Belge Wilfried Nelissen devant l'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov.

202 km. La veille, les coureurs ont disputé un contre-la-montre par équipe entre Nantes et Saint-Nazaire qui a permis à Laurent Jalabert, leader des Once, d'endosser le maillot jaune. Le départ fictif de cette 5e étape est donné à l'heure de midi devant l'Office de tourisme, en bas de la rue Thiers. Les coureurs parcourent ensuite la ville à faible allure jusqu'à la sortie de Vannes pour que le public, venu en nombre, ait le temps de bien les voir et de les acclamer. Le départ réel (lancé) est donné à hauteur du giratoire des Trois rois. 4 heures et 19 minutes plus tard, l'Allemand Marcel Wüst s'impose au sprint, à Vitré, devant son compatriote Erik Zabel. "Jaja" conserve son maillot jaune mais devra le céder le lendemain après-midi, à Tours, à l'Italien Alberto Elli.

Sources. Site Internet du Tour de France (www.letour.fr, Espace Pro, guide historique). Site Internet www.lagrandeboucle.com. Archives Vannes Mag. Numéro spécial Tour de France 1985 du bulletin municipal de Vannes, rédigé par le journaliste sportif Jean-Paul Ollivier. *L'aventure du cyclisme en Bretagne*, de Jean-Paul Ollivier (Éditions Palantines, 2007).



© YANN LE JAMTEL - FONDS ARCHIVES MUNICIPALES DE VANNES

5 juillet 2000. Le maire de Vannes, Pierre Pavec, aux côtés de Laurent Jalabert et du sprinter belge Tom Steels, au départ de l'étape Vannes-Vitré, dans le bas de la rue Thiers.

LE TOUR DE FRANCE 2015 EN CHIFFRES

Le Tour de France cycliste, troisième événement sportif le plus regardé dans le monde, après la Coupe du monde de football et les Jeux Olympiques d'été, fascine les foules depuis plus d'un siècle. C'est une très grosse machine dont tous les rouages sont extrêmement bien huilés. Voici, en quelques chiffres clés, ce qu'il faut savoir de la 102e édition de cette épreuve légendaire qui débutera le 4 juillet prochain à Utrecht aux Pays Bas par un contre-la-montre en individuel (prologue).

LA COURSE. 3 344 kilomètres à parcourir en 21 étapes entre le 4 et le 26 juillet 2015. Le parcours comprend 9 étapes de plaine, 3 étapes accidentées, 7 étapes de montagne avec 5 arrivées en altitude, 1 étape contre la montre en individuel, 1 étape contre la montre par équipe (Vannes-Plumelec) et 2 journées de repos (les 13 et 21 juillet).

LES COUREURS. Ils seront 198 au départ, répartis en 22 équipes de 9 compétiteurs, épaulés par 294 accompagnateurs. Origine des équipes : France (5), Allemagne (2), Belgique (2), Grande-Bretagne (1), Espagne (1), Italie (1), Suisse (1), Pays-Bas (1), Kazakhstan (1), Russie (2), États-Unis (3), Afrique du Sud (1), Australie (1).

L'ORGANISATION ET LE PUBLIC. Le Tour de France cycliste, c'est 4 500 personnes accréditées (médias : 46 %, partenaires économiques : 28 %, organisation et sportifs : 23 %, prestataires techniques : 3 %), 45 gardes républicains motocyclistes, 24 000 gendarmes et policiers mobilisés, entre 12 et 15 millions de spectateurs au bord des routes (dont 20 % d'étrangers représentant plus de 40 nationalités) et 3,9 millions de téléspectateurs en moyenne pendant les retransmissions d'étapes en direct sur France Télévision. Le Tour, c'est aussi 2 400 véhicules et 1 350 lits réservés chaque jour dans la ville étape et ses environs.

LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION. 647 médias seront présents sur le Tour 2015 (dont 100 chaînes de télé, 70 radios, 400 titres de presse et agences et 70 sites Internet). Près de 2 300 journalistes, représentant 35 nationalités, seront accrédités pour le couvrir. Le Tour sera diffusé à la télévision dans 190 pays, 60 d'entre eux pourront le suivre en direct.

LA CARAVANE PUBLICITAIRE. Compte tenu de sa popularité et de sa médiatisation, le Tour constitue une excellente vitrine pour promouvoir une image de marque ou mieux se faire connaître. C'est pour cela que, chaque année, la grande fête du vélo est aussi celle de sa caravane publicitaire, créée en 1930 par Henri Desgrange, le patron du Tour à l'époque et son fondateur, pour compenser le manque à gagner lié au remplacement des équipes de marques de cycles par des équipes nationales. Bien qu'âgée de 85 ans, la caravane du Tour se porte comme un charme et contribue chaque année à l'animation de cette épreuve sportive avec son armada de véhicules en tous genres, aussi colorés que farfelus, et ses 600 caravaniers qui distribuent à la volée des petits cadeaux que parents et enfants s'arrachent pour garder un souvenir du passage du Tour de France. A Vannes, le 12 juillet, la caravane qui précédera les coureurs, sur le parcours Vannes-Plumelec, sera composée de 180 véhicules et de 25 poids lourds formant un défilé long de 20 km. Elle quittera à 13 h le parking de Carrefour, au Fourchène, et rejoindra l'avenue Roosevelt, à hauteur de la place de la Libération, en passant par le giratoire de Kerlann, l'av. de la Marne, le giratoire de la France Libre, le bd. Monsabert, le giratoire de Sainte-Anne, la rue de Sainte-Anne, la place de la Madeleine et l'avenue Roosevelt. Elle empruntera ensuite le même parcours que les coureurs jusqu'à Plumelec

LE PLEIN D'ANIMATIONS A VANNES

Pour fêter le passage du Tour cet été, Vannes a déjà sorti le grand jeu le dimanche 7 juin dernier à l'occasion de la Fête du Tour avec diverses animations en centre-ville (circuit cyclable balisé pour la circonstance), sur le port (village du vélo en lien avec la Semaine du développement durable et "Vannes tous en baskets" spécial Tour) et sur la route (randonnée cycliste sur le parcours de l'étape Vannes-Plumelec organisée par Vannes cyclo randonneur, avec la participation, entre autres, des maires de Vannes (David Robo), de Plumelec (Stéphane Hamon) et de Monterblanc (Gérard Guilleron).

Le 12 juillet prochain, on remettra le couvert, en plus grand et plus retentissant, pour le grand jour du Tour à Vannes. Au programme : de nombreuses animations place Nazareth et sur l'esplanade du port, un écran géant sur la zone de départ des équipes, une émission de télé de deux heures en direct devant l'Hôtel de ville (de 13 h à 15 h), le passage de la caravane publicitaire du Tour à partir de 13 h, le village du Tour sur la Place de la Libération (entrée sur accréditations), le village où stationneront les bus des équipes, avenue Roosevelt, place de la Madeleine et rue de Sainte-Anne, l'opération Mécénat chirurgie cardiaque qui accompagne le Tour…

Toutes ces animations et bien d'autres informations sont détaillées dans le dépliant spécial Tour de France qui accompagne cette édition d'été de Vannes Mag. Vous trouverez également, en complément de ce Vannes Mag, une feuille d'informations mentionnant toutes les rues qui seront interdites à la circulation le 12 juillet pour assurer la sécurité des coureurs, des organisateurs et du public sur l'itinéraire qu'empruntera le Tour de France. Merci de votre compréhension.

SUIVRE LA COURSE AU DÉPART DE VANNES

Le départ du contre-la-montre par équipe se fera sur une rampe de lancement installée sur l'avenue Roosevelt, à hauteur de la Place de la Libération et de la rue Ryckebusch. Deux speakers et un écran géant permettront au public de tout savoir sur les équipes et les coureurs en compétition. La première équipe partira à 15 h. Les départs s'échelonneront ensuite toutes 5 minutes. La dernière équipe partira à 16 h 45.

L'itinéraire emprunté par les coureurs dans la traversée de Vannes sera le suivant :

Départ avenue Roosevelt (à hauteur de la rue Ryckebush) → petite portion du bd. de la Paix → rue Hoche → rue Thiers → rue du Port → place Gambetta → rue Alexandre Le Pontois → rue Francis Decker → rue Alain Le Grand → place du Général de Gaulle → rue du Maréchal Leclerc → place Bir-Hakeim → place de Stalingrad et avenue de Verdun jusqu'à la sortie de Vannes par le pont sur la voie express. Après le giratoire de Tréalvé, les coureurs emprunteront la D775 en direction de Saint-Nolff, puis la D135 en direction de Saint-Avé. A la sortie de Saint-Avé, il prendront la D126 en direction de Plumelec.

6 kilomètres de barrières métalliques seront installés le long du parcours à Vannes pour sécuriser le passage du Tour de France. Les spectateurs devront impérativement s'installer derrière ces barrières de sécurité. **Important à savoir pour ceux qui ne connaissent pas bien le cyclisme :** la traversée des coureurs dans Vannes, depuis le départ de l'avenue Roosevelt, se fera à vive allure car il s'agira, rappelons-le, d'un contre-la-montre par équipe dont le but est de réaliser le meilleur chrono sur les 28 km du circuit entre Vannes et Plumelec.



© ASO/B.BADE

DEUX DÉFIS DU TOUR A RELEVER POUR LE PUBLIC

Depuis le 3 avril dernier, soit 100 jours avant la 9e étape du Tour 2015, la Ville de Vannes propose au public de relever deux défis pour faire monter la pression jusqu'au 12 juillet.

LE DÉFI 1 consiste à parcourir, en se relayant, les 3 344 km du Tour 2015 sur deux vélos fixes (adulte et enfant), montés sur rouleau, que le magasin Intersport de Vannes a installé dans le hall de l'Hôtel de ville, place Maurice Marchais. Le compteur affichant les kilomètres parcourus est relevé tous les soirs. Chaque participant (adulte ou enfant) inscrit ses coordonnées et son score dans un registre. Un tirage au sort désignera les lauréats de concours. **A gagner : un vélo offert par Intersport et deux entrées pour le village du Tour, le 12 juillet.**

LE DÉFI 2, intitulé « Ton vélo en photo », consiste à poster une photo originale de son vélo (customisé ou pas) sur le compte Facebook de la Ville de Vannes. Les 50 photos qui récolteront le plus de « j'aime » seront jugées par un jury qui désignera le vainqueur du défi. **A gagner : deux entrées pour le village du Tour, le 12 juillet.**

Pour participer à ce concours, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la Ville de Vannes (www.mairie-vannes.fr), à la rubrique « Les défis du Tour ».

MARDI 30 JUIN : RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE TOUR DE FRANCE

Le maire de Vannes, David Robo, et son équipe invitent les Vannetaises et les Vannetais à une réunion publique d'information sur le passage du Tour de France cycliste à Vannes, le 12 juillet prochain. Cette réunion a pour but de présenter les diverses animations qui vont rythmer l'étape contre-la-montre par équipe Vannes-Plumelec et de présenter toutes les modifications temporaires du plan de circulation en ville que cet événement exceptionnel va engendrer. A l'issue de ces présentations, le public pourra s'entretenir avec le maire et les élus directement concernés par l'accueil de ce grand rendez-vous sportif à Vannes (Nadine Ducloux, François Ars, Olivier Le Couviour et Michel Gillet). **Mardi 30 juin, à 18 h, salle Ropartz du Palais des Arts (place de Bretagne).**

DU 25 JUILLET AU 2 AOÛT

36e JAZZ à VANNES



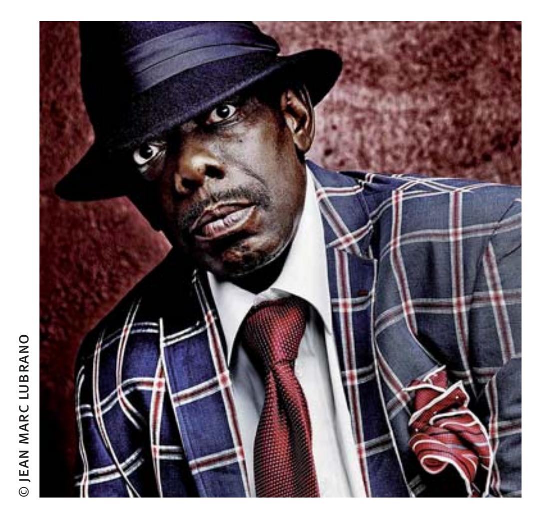
Des percussions iraniennes de la famille Chemirani au funk endiablé de George Clinton et de la contrebasse vagabonde d'Avishai Cohen à la trompette volubile de Roy Hargrove, Jazz à Vannes va beaucoup voyager cet été. Un voyage aux quatre coins du monde, parsemé de rencontres passionnantes entre des musiciens de tous horizons qui ont en commun un goût immodéré pour l'improvisation et le dialogue entre les cultures. Plus que jamais, le festival de Vannes, qui sera présent sur trois lieux (Suscinio, Vannes et Kerguéhennec), aura à cœur de nous montrer que le jazz d'aujourd'hui est partout, qu'il parle toutes les langues et qu'il cultive à merveille l'art de créer dans l'urgence et la communion des esprits. → www.jazzavannes.fr

ESPLANADE DU PORT - SOIRÉE D'OUVERTURE GRATUITE

LUNDI 27 JUILLET

20 h 30 ▶ Lucky PETERSON

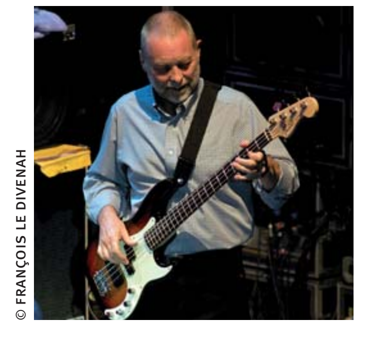
Le retour à Vannes d'un bluesman de légende qui avait mis le feu au jardin de Limur lors de son premier passage au festival. C'était en juillet 1994, Lucky, 30 années au compteur et déjà bête de scène, avait gratifié son auditoire, ce soir-là, d'un concert endiablé. Bravant la pluie et les éclairs qui semblaient vouloir lui voler la vedette, il acheva son show à l'américaine par un solo de guitare électrique mémorable, au beau milieu de la foule. Après deux autres passages au festival (en 1998 et 2003), voici donc le retour de ce digne héritier des plus grands maîtres du blues (les Willie Dixon, Muddy Waters, Buddy Guy, Howlin'Wolf, Luther Allison et autre B.B. King), capable de jouer tout aussi bien de la guitare électrique, de la basse, de l'orgue Hammond, de la trompette ou de la batterie. Un événement à ne pas manquer, d'autant que ce concert d'ouverture du festival 2015 sera GRATUIT !
Lucky Peterson (guitare, chant), **Shawn Kellerman** (guitare), **Timothy Waites** (basse), **Raul Valdes** (batterie), **Xavier Jackson** (claviers).

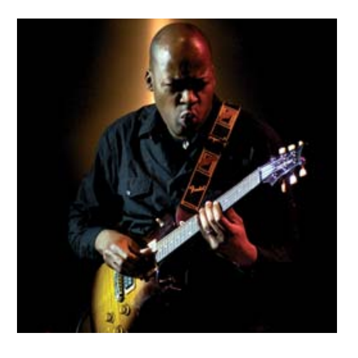
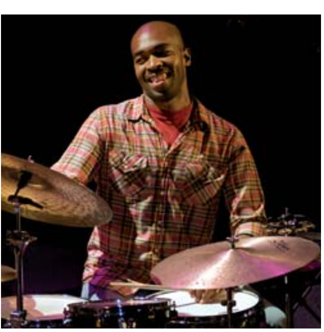

© JEAN MARC LUBRANO

JARDIN DE LIMUR - SOIRÉES PAYANTES

MARDI 28 JUILLET

20 h 30 ▶ Dave HOLLAND - Chris POTTER - Lionel LOUEKE - Eric HARLAND





© FRANÇOIS LE DIVENAH

Dave Holland, né en octobre 1946, est, depuis plusieurs décennies, l'un des contrebassistes et bassistes les plus inspirés et productifs de la scène jazz internationale. Avec son compatriote anglais, John McLaughlin, il fut, entre 1968 et 1970, l'un des rares musiciens de jazz européens enrôlés par Miles Davis, avec qui il a enregistré trois albums d'anthologie (*Filles de Kilimandjaro, In a Silent Way* et *Bitches Brew*). En tant que leader ou accompagnateur, Dave Holland a croisé, tout au long de sa carrière, la route des plus grosses pointures du jazz moderne, telles que Chick Corea, Anthony Braxton, Sam Rivers, Stan Getz, Jack DeJohnette, Steve Coleman ou encore Pat Metheny. Le concert qu'il donnera cet été, en quartet, au Jardin de Limur, sera sans aucun doute l'un des temps forts de l'édition 2015 de Jazz à Vannes. Autour de Dave Holland, il n'y aura en effet que du beau monde : trois virtuoses qui comptent parmi les plus grands jazzmen actuels et que l'on a déjà pu applaudir au festival de Vannes. Pour Chris Potter et Lionel Loueke, c'était le 30 juillet 2008 au sein de la formation d'Herbie Hancock dont le bassiste n'était autre qu'un certain… Dave Holland. Quant à Eric Harland, l'un des tout meilleurs batteurs au monde, ce sera sa troisième venue au festival, après août 2002 (avec Jacky Terrasson) et août 2008 (avec Charles Lloyd).
Dave Holland (contrebasse), **Chris Potter** (saxophone), **Lionel Loueke** (guitare), **Eric Harland** (batterie).

MARDI 28 JUILLET - 22h15 ▶ Avishai COHEN

Né en 1970, près de Jérusalem, dans une famille de mélomanes, Avishai Cohen a débuté dans la musique par le piano et la basse électrique. En 1991, il décide de s'Installer à New York, pour y mener une carrière de bassiste de jazz. Il fréquente alors de nombreux musiciens, se frotte à tous les styles (jazz, latino, funk, reggae…) et finit par rencontrer celui qui va lui permettre de prendre son envol, le célèbre pianiste Chick Corea. La collaboration entre les deux hommes durera quatre ans (1998-2001) au cours desquels Avishai Cohen va parfaire ses talents d'instrumentiste et de compositeur. Devenu le contrebassiste que tout le monde s'arrache (de Bobby McFerrin à Roy Hargrove et d'Herbie Hancock au London Philharmonic Orchestra), il décide, au début des années 2000, de voler de ses propres ailes. La musique d'Avishai Cohen est à l'image de son parcours : inventive, protéiforme et polyglotte. Un jazz d'aujourd'hui, sans frontières, nourri de multiples influences (orientales, pop, classiques, latines…).
Avishai Cohen (contrebasse et chant), **Nitai Hershkovits** (piano), **Daniel Dor** (batterie).


© YOURI LENQUETTE

MERCREDI 29 JUILLET - 20h30 ▶ Paolo FRESU - Omar SOSA - Trilok GURTU


© MASSIMO MANTOVANI

La rencontre au sommet de trois grands maîtres de l'improvisation dans un projet sans contrainte où fusionnent librement leurs riches univers. Un véritable kaléidoscope sonore qui nous emporte dans une transe hypnotique d'un genre nouveau. **Paolo Fresu**, le prince sarde des nuits bleutées, est, avec Enrico Rava, l'un des plus grands trompettistes de la scène jazz européenne. **Omar Sosa**, est un musicien migrateur omniprésent sur les scènes du monde entier depuis une quinzaine d'années. Il multiplie les expériences aux frontières des musiques caribéennes, d'Afrique et d'Amérique du sud et invente un son urbain d'une rare fraîcheur. **Trilok Gurtu**, virtuose indien de la percussion, sait être un rythmicien implacable et extrêmement spectaculaire au swing magistral ou un coloriste imaginatif. Ces incantations quasi chamaniques trouvent des échos naturels dans ce projet bâti pour durer.
Paolo Fresu (trompette), **Omar Sosa** (piano, claviers, electronics), **Trilok Gurtu** (batterie, percussions).

MERCREDI 29 JUILLET -22h15 ▶ Roy HARGROVE Quintet

Apprécié des anciens comme des jeunes jazzmen pour sa grande culture musicale et sa fougue communicative, Roy Hargrove, né en 1969 au Texas, est un musicien de tout premier plan, riche d'une expérience acquise au contact des grands anciens (Joe Henderson, Stanley Turrentine, Cliford Jordan, Jackie McLean, George Coleman, Herbie Hancock, Abbey Lincoln…) et des nouvelles stars de sa génération (Brandford Marsalis, Christian McBride, Nicholas Payton, Joshua Redman…). Si son jeu, inspiré à ses débuts par Clifford Brown et Freddie Hubbard, s'inscrit dans l'héritage du hard bop, Roy Hargrove, comme tous les jazzmen d'aujourd'hui, n'a de cesse d'explorer de nouveau horizons. Ses expériences les plus récentes dans le métissage du jazz et des musiques urbaines (hip-hop, nu-soul, funk…) témoignent de son ouverture d'esprit aux multiples pulsations qui font battre le cœur du jazz.
Roy Hargrove (trompette), **Justin Robinson** (saxophone), **Sullivan Fortner** (piano), **Ameen Saleem** (basse), **Quincy Philipps** (batterie).


© YANN LAUBSCHER

JEUDI 30 JUILLET - 20 h 30 ▶ Roberto FONSECA feat Mayra ANDRADE


© FRANÇOIS LE DIVENAH


© VANESSA FILHO

Roberto Fonseca, que nous avions découvert avec admiration en 2008 au jardin de Limur, revient cet été avec une expérience musicale qui s'est considérablement enrichie. Ce pianiste virtuose et inventif, né à La Havane en 1975, est considéré comme l'une des plus grandes révélations du jazz cubain de ces dernières années. Sa musique se nourrit de multiples métissages entre traditionnel cubain, jazz, latin jazz, electro, funk, musiques orientales, rythmes africains, musique classique… Pour ce concert à Vannes, Roberto Fonseca et ses musiciens dialogueront sur scène avec la jeune chanteuse cap-verdienne Mayra Andrade, que le public de Jazz à Vannes avait découvert à ses débuts en juillet 2003 au jardin de Limur.
Roberto Fonseca (piano, voix), **Mayra Andrade** (voix), **Ramses Baralt** (batterie), **Yandi Martinez** (basse électrique et acoustique).

JEUDI 30 JUILLET - 22 h 15 ▶ Chucho VALDÉS and THE AFRO CUBAN JAZZ MESSENGERS

Chucho Valdés, qui s'est déjà produit à Jazz à Vannes en juillet 2008, est non seulement l'un des musiciens les plus populaires de La Havane mais aussi une véritable star internationale. Ce pianiste cubain, né en 1941, a décroché rien moins que 5 Grammy Awards au cours de sa carrière. Depuis ses débuts en 1963, Chucho Valdés a joué avec de nombreuses célébrités telles que Dizzy Gillespie, Max Roach, Ron Carter, Jack DeJohnette, Herbie Hancock, Kenny Barron, John Lewis, Chick Corea, Wynton Marsalis, Joe Lovano, Gato Barbieri, Carlos Santana, Taj Mahal… Il a été à la tête de plusieurs formations de tailles variables, notamment et surtout Irakere, créé en 1973. Cet ensemble latin jazz, offrant une large expression aux cuivres et aux percussions, est considéré comme le groupe de musique cubaine le plus important de la seconde moitié du XXe siècle.
Chucho Valdés (piano), **Yaroldy Abreu Robles** (percussions, voix), **Dreiser Durruthy Bombalé** (congas, percussions, voix), **Rodney Barreto** (batterie, voix), **Gastón Joya** (contrebasse, voix), **Alexander Abreu** (trompette, voix), **Manuel Machado, Reinaldo Melián** (trompette), **Ariel Bringuez** (saxophone ténor), **Rafael Águila** (saxophone alto).


© FRANK STEWARD

VENDREDI 31 JUILLET - 20 h 30 ▶ ELECTRO DELUXE


© ROCH ARMANDO

Electro Deluxe est un groupe français de jazz électro, créé en 2001, dont la musique, festive à souhait, est un subtil coktail survitaminé de jazz, de rap, de funk et de soul. Rodé par plus de dix années de tournées en France et à l'étranger, Electro Deluxe symbolise aujourd'hui un « funk à la Française » sans limites ni étiquettes ; une musique jubilatoire, à la fois rigoureuse et d'essence populaire, d'une sincérité éprouvée et orchestrée avec un soin tout particulier. Chez eux, contrairement à la plupart des formations électros, ce sont les instruments et la voix qui font bouillir la marmite et pas seulement les boîtes à rythmes et les synthés. De la musique sans artifice, gorgée de groove et de sons vintages.
Thomas Faure (saxophone ténor et programmation), **Arnaud Renaville** (batterie), **Jeremie Coke** (basse), **Gael Cadoux** (piano), **Vincent Payen** (trompette), **Bertrand Luzignant** (trombone), **James Copley** (voix).

VENDREDI 31 JUILLET - 22 h 15 ▶ George CLINTON - Parliament Funkadelic

Avec James Brown et Sly Stone, George Clinton est aujourd'hui considéré comme un des inventeurs de la musique funk ; une figure monumentale dont l'œuvre fleuve influence toutes les musiques d'aujourd'hui. Familier du label Motown et de la scène indépendant soul de Détroit dans les années 60, il se distingue très rapidement dans les années 70 en créant Parliament et Funkadelic, deux collectifs regroupant plus de 50 musiciens, avec lesquels il révolutionne le rythm'n'blues et la soul. Bien enracinée dans la tradition du blues et du new-orléans, sa musique incorpore des éléments de jazz, de rock, de pop, de classique et même de gospel pour aboutir à son style unique, passé à la postérité sous le nom de « P-funk ».
George Clinton (leader), **Lige Curry** (basse), **Michael Hampton** (guitare), **William Payne** (voix), **Robert Johnson** (voix), **Joseph McCreary** (batterie), **Greg Thomas** (saxophone), **Bennie Cowan** (trompette), **Ricardo Rouse** (guitare), **Benjamin Cowan** (batterie), **Daniel Bedrosian** (clavier), **Tonysha Nelson** (voix), **Tracey Patavian** (voix)


© WILLIAM THOREN

AUDITORIUM DES CARMES - CONCERTS PAYANTS

MARDI 28 JUILLET - 17 h 30 B TO BILL / Mike LADD-Emmanuel BEX-Nico MORELLI

B to Bill est un voyage musical qui se déguste comme un bon film. Ici le paysage est installé délicatement avec le mélange de l'acoustique et de l'électronique et une voix plus directe qu'un uppercut. Bons grooves, boucles électroniques, échantillonnages, textes récités, Hammond au son soul, piano éthéré, dialogue de claviers… le plaisir d'un échange à trois pour un hommage moderne à Bill Evans. **Emmanuel Bex** (orgue Hammond), **Nico Morelli** (piano), **Mike Ladd** (chant).

MERCREDI 29 JUILLET - 17 h 30 Piers FACCINI & Vincent SÉGAL - *Songs of Time lost*

Piers Faccini et Vincent Ségal sont de connivence musicale depuis les années 80. Reposant sur le seul alliage de la voix, de la guitare et du violoncelle, Songs of Time Lost est une petite orfèvrerie qui enchaîne délicatement leurs mélodies préférées : une évocation du blues de Muddy Waters ou de Mississippi John Hurt, une mélopée créole d'Alain Peters, le lyrisme fragile d'une valse country, les reliefs mélodiques majestueux du répertoire napolitain traditionnel, l'afro beat de Fela Kuti ou même un mouvement de la sonate pour violoncelle de Kodaly. **Vincent Segal** (violoncelle), **Piers Faccini** (guitare).

JEUDI 30 JUILLET - 17 h 30 Marc DUCRET invite JOURNAL INTIME

Le guitariste Marc Ducret a été le découvreur de quasiment tout ce que le jazz français compte aujourd'hui de musiciens importants. Cette nouvelle association avec Journal Intime s'inscrit dans cette droite ligne et nous révèle un trio tout terrain au son peaufiné par déjà dix ans de vie commune. Capables de le suivre au millième de seconde sur ses chemins les plus aventureux, ils sont aussi une force de proposition qui poussera Ducret dans ses derniers retranchements. **Marc Ducret** (guitare), **Sylvain Bardiau** (trompette), **Matthias Malher** (trombone), **Frédéric Gastard** (saxophone basse).

VENDREDI 31 JUILLET - 17 h 30 YOM - *Le Silence de l'Exode*

Yom est le dernier ovni musical surgi sur la scène jazz française. Instrumentiste époustouflant, il repousse les limites du possible avec sa clarinette. Sa large palette sonore et ses innovations sur tous les terrains en font un des piliers de l'avant-garde musicale européenne. Avec ses partenaires musiciens, il nous propose une traversée hypnotique à la croisée des musiques juives, orientales et moyen-orientales. **Yom** (clarinettes), **Claude Tchamitchian** (contrebasse), **Bijan Chemirani** (percussions), **Farid D.** (violoncelle).

JAZZ A VANNES, C'EST AUSSI…

JAZZ A SUSCINIO. Jazz à Vannes fait son entrée cet été au château de Suscinio, en presqu'île de Rhuys, propriété du Département du Morbihan. Un week-end d'ouverture, les 25 et 26 juillet, avec des concerts et rencontres orchestrés par le percussionniste français d'origine iranienne, Keyvan Chemirani. Un grand bain de musiques du monde dans un cadre somptueux et enchanteur avec, entre autres musiciens, la famille Chemirani (percussions), Lucky Peterson (guitare et voix), Annie Ebrel (chant), Vincent Ségal (violoncelle), Sylvain Barou (flûtes)…

JAZZ A KERGUÉHENNEC. Pour finir le festival en beauté dans ce magnifique parc de Bignan (autre propriété du Département du Morbihan), dédié à l'art contemporain. Au programme : un après-midi jazz gratuit avec, entre autres musiciens, la harpiste Laura Perrudin et le guitariste Zeb Heintz.

LE TREMPLIN JAZZ. Ce concours annuel a pour but de promouvoir les jeunes artistes émergents. Les 29, 30 et 31 juillet, quatre groupes (de deux à six musiciens), chaque jour, en auditions publiques et gratuites sur l'esplanade du port, de 14 h à 17 h.

JAZZ EN VILLE. De nombreux bars et restaurants de Vannes se mettront à l'heure et aux couleurs du jazz durant la semaine du festival en offrant à leurs clients, ainsi qu'aux passants, de très beaux moments musicaux.

Tout le programme sur www.jazzavannes.fr

TARIFS BILLETTERIE LIMUR (1)

Jardin de Limur (tarifs par soirée)	
Tarif plein	35,00 €
Tarif réduit (2)	30,00 €
Tarif - de 26 ans (3)	20,00 €
Tarif - de 15 ans	15,00 €
Comités entreprises (4)	25,00 €
Jardin de Limur (pass 4 soirées)	
Tarif plein	120 €
Tarif réduit (2)	100 €
Auditorium des Carmes	
Tarif par soirée	12,00 €
PASS 4 soirées	38,50 €

TARIFS PRÉVENTES RÉSEAUX (5)

Jardin de Limur (tarifs par soirée) (6)	
Tarif plein	32,20 €
Tarif réduit (2)	27,00 €
Tarif - de 26 ans (3)	18,80 €
Tarif - de 15 ans	14,80 €
Jardin de Limur (pass 4 soirées)	
Tarif plein	118 €
Tarif réduit (2)	106 €
Auditorium des Carmes	
Tarif par soirée	11,80 €
PASS 4 soirées	38,50 €

(1) Pendant le festival, à la billetterie de l'Hôtel de Limur et les soirs de concert, à partir de 19 h, à l'entrée du Jardin de Limur (sous réserve de places disponibles). (2) Pour groupes et abonnés réseaux. (3) Pour les moins de 26 ans, demandeurs d'emploi et étudiants. (4) Les places comités d'entreprises sont en vente au Palais des Arts et des Congrès (pl. de Bretagne). 02 97 01 62 00. (5) Dans les réseaux Fnac, France Billet, Ticketnet et Digitick. (6) Le prix des places peut varier selon les commissions des réseaux.

LOCATION DES PLACES

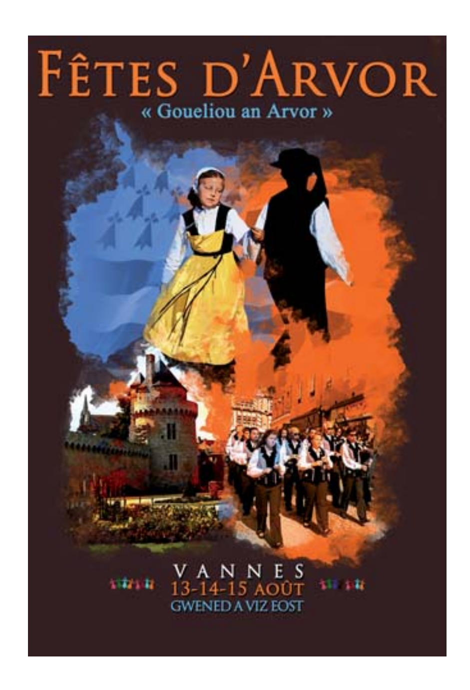
Localement : Maison du Tourisme (quai Tabarly), Librairie Cheminant (rue Joseph Le Brix), Fnac, Leclerc, Carrefour, Magasins U, Espace Temps (Intermarché Le Poulfanc).
Par téléphone (0,34 €/mn) : 0 892 68 36 22 (France Billet) ou 0 892 390 100 (Ticketnet).
Par Internet : www.fnac.com, www.francebillet.com, www.carrefour.fr, www.ticketnet.fr, www.digitick.com.

ACHAT A LA BILLETTERIE DU FESTIVAL

Sous réserve de places disponibles, il sera encore possible d'acheter des billets d'entrée, du 27 au 31 juillet, à la permanence du festival, cour de l'Hôtel de Limur, 31, rue Thiers. Réouverture de cette billetterie, le soir à 19 h, à l'entrée du Jardin de Limur, rue des Tribunaux.

LES 13, 14 et 15 AOÛT

Les Fêtes d’Arvor



Temps fort de la période estivale vannetaise, les Fêtes d’Arvor, organisées par le Comité des fêtes, animeront les rues du centre-ville les 13, 14 et 15 août prochains. Spectacles, concerts de bagadoù, festoù-noz, défilés en costumes… feront une nouvelle fois partie de la programmation de ce grand rassemblement consacré à la culture bretonne. L’élection de la nouvelle Reine d’Arvor, qui succédera à Justine Cario, le concert de Cécile Corbel sur le port et le somptueux feu d’artifice du 15 août, qui clôturera ces trois jours de fêtes, en seront les événements phares.

Jeudi 13 août

→ **20 h, place Maurice Marchais :** animations musicales.

→ **21 h, cour du coll. Jules Simon :** fest-noz.

Vendredi 14 août

→ **16 h, place Maurice Marchais et place Sainte Catherine (sous réserve) :** rassemblement des cercles d’enfants et bagadigoù.

→ **De 16 h 30 à 17 h 30, de l’intra-muros à l’esplanade du port :** défilé.

→ **De 19 h à 19 h 30, esplanade du port :** initiation à la danse bretonne.

→ **De 20 h à 21 h 30, esplanade du port :** concert de Cécile Corbel. L’auteure-compositrice-interprète et harpiste finistérienne Cécile Corbel, se produira sur l’esplanade du port pour un concert gratuit, qui entraînera le public dans son univers onirique, médiéval et celtique.

→ **De 21 h 45 à une heure, esplanade du port :** fest-noz.

Samedi 15 août

→ **11 h, cathédrale Saint-Pierre :** messe à Notre-Dame d’Arvor.

→ **12 h 30, esplanade du port :** bénédiction de la mer.

→ **De 14 h 30 à 18 h, jardin des Remparts, esplanade du port, cour du collège Jules Simon :** spectacles de danses bretonnes et bagadoù.

→ **De 14 h 30 à 18 h, intra-muros :** animations, bagadoù et cercles.

→ **18 h 30, place Maurice Marchais :** couronnement de la nouvelle Reine d’Arvor et de ses deux dauphines.

→ **20 h 30, de la place Maurice Marchais vers le jardin des Remparts :** défilé avec les cercles et bagadoù.

→ **23 h, jardin des Remparts :** feu d’artifice.

DU 12 AU 20 SEPTEMBRE

Celti’Vannes 2015

La culture bretonne sera une nouvelle fois à l’honneur, du 12 au 20 septembre, à l’occasion du festival Celti’Vannes, organisé en partenariat avec la Ville de Vannes. Conférences, café littéraire, spectacles, jeu de piste en breton, concerts… seront à l’affiche de l’édition 2015. Voici, en attendant le programme complet dans notre édition de septembre, un avant-goût de ce que vous pourrez y trouver.

© FRANÇOIS LE DIVENAH

Le traditionnel Fest-noz au Palais des arts.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

De 14 h à 17 h, Palais des arts et des congrès : ***jeux de société*** par Sten Charbonneau.

20 h 30, Palais des arts et des congrès : ***spectacle « Contrechamps » du Bagad de Vannes.*** Tarifs et renseignements : 02 97 01 62 30.

21 h 30, Palais des arts et des congrès : ***Fest-noz.***

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

17 h, Palais des arts et des congrès : ***Spectacle « Contrechamps » du Bagad de Vannes.*** Tarifs et renseignements : 02 97 01 62 30.

MARDI 15 SEPTEMBRE

18 h 30, Palais des arts et des congrès. ***Conférence : « La révolte des bonnets rouges et du papier timbré de 1675 »*** par François Ars.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

18 h 30, pub O’Flaherty : ***café littéraire avec l’écrivain et journaliste Patrick Mahé, autour de son ouvrage sur le whisky.***

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

De 13 h 30 à 17 h 30, Jardins des Remparts : ***jeu de piste en langue bretonne, pour les enfants de 8 à 12 ans,*** organisé par Diwan, Divyezh, Dihun.

De 15 h à 18 h, Palais des arts et des congrès : ***remise de 4 colliers de l’Hermine*** par l’Institut Culturel de Bretagne (ICB)

14 h, Palais des arts et des congrès : ***conférence organisée par l’ICB sur le mobilier peint breton aux XVIIIe et XIXe siècles,*** par Yvon Paslamour et André Le Barz.

20 h 30, Palais des arts et des congrès : ***concert de Clarisse Lavanant et Dan ar Braz.*** Tarifs et renseignements : 02 97 01 62 30.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

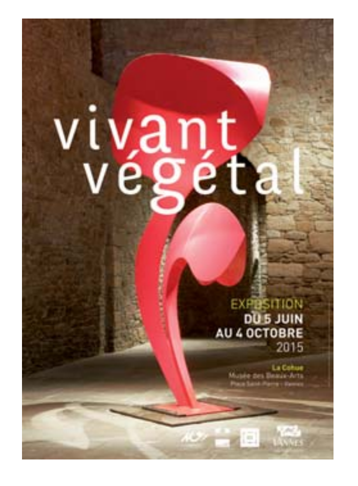
11 h, cathédrale : ***messe en breton***

17 h, Palais des arts et des congrès : ***spectacle Dans Akademi - Warleur.*** Tarifs et renseignements : 02 97 01 62 30.

JUSQU'EN SEPTEMBRE

A l'affiche des musées

MUSÉE DE LA COHUE



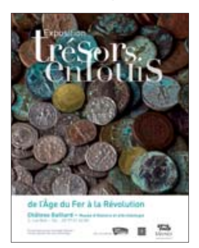
Vivant végétal

La Cohue, Musée des Beaux-Arts invite le public à venir butiner les œuvres de son exposition *Vivant végétal*. Le long d'un cheminement où se succéderont peintures, sculptures, dessins, livres anciens… les visiteurs pourront découvrir l'attrait du végétal pour les artistes. Fleurs, fruits, graines, arbres… sont pour eux l'expression de la vie, du surgissement toujours recommencé. L'exposition « *Vivant végétal* » propose un parcours dans les collections Beaux-Arts, mais aussi d'histoire naturelle des Musées de Vannes. Des œuvres des collections publiques, dont celles de la médiathèque, ainsi que des œuvres choisies dans les ateliers d'artistes locaux ou internationaux, viendront enrichir ce panorama. **Jusqu'au 4 octobre. Musée des Beaux-Arts - la Cohue** (pl. Saint-Pierre) et **musée d'histoire et d'archéologie - Château Gaillard** (rue Noé).

CHÂTEAU-GAILLARD

Trésors enfouis

De l'âge de fer à la Révolution



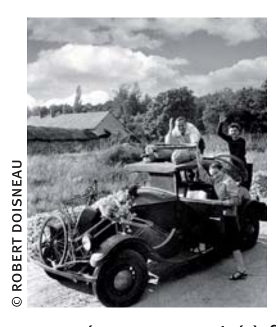
Cette exposition présente une vingtaine d'ensembles monétaires, principalement découverts dans le Morbihan et en Loire-Atlantique, qui couvrent près de 2 500 ans. Ils illustrent les grands événements qui ont marqué l'histoire de la région : la guerre des Gaules et la conquête de César, les guerres de religions, la Révolution française… **Jusqu'au 30 septembre. Musée d'histoire et d'archéologie** (rue Noé).

Ouvertures et tarifs

Musée des Beaux-Arts - La Cohue et Musée d'histoire et d'archéologie - Château Gaillard : ouverts tous les jours (même fériés) de 13 h 30 à 18 h. Tarifs donnant accès aux deux musées : 6,30 € ; 4,30 € (réduit) ; gratuit (- de 18 ans, abonnés médiathèque…) ; 3 € (groupe de 10 personnes minimum). 02 97 01 63 00.

DU 24 JUIN AU 6 SEPTEMBRE, LE KIOSQUE

« *Les grandes Vacances* » de Robert Doisneau


© ROBERT DOISNEAU

Le Kiosque de la rive droite du port accueille, tout au long de l'été, une exposition de photographies en noir et blanc qui tombe à point nommé puisqu'elle s'intitule "*Les grandes vacances*". Les clichés qu'elle rassemble ont été réalisés, de la fin des années 1930 aux années 1960, par le célèbre photographe français, Robert Doisneau (1912-1994). L'auteur mondialement connu du *Baiser de l'hôtel de ville* a effectué pendant cette période de nombreux reportages sur les Français en vacances, avec ce regard complice et amusé, cette capacité à faire surgir la poésie dans les scènes les plus banales de la vie quotidienne et cette science du cadrage qu'il maîtrisait à l'instinct. On peut dire que Doisneau fut à la photo ce que Prévert fut à la poésie : un génie qui a su rester humble et proche des gens. L'exposition présentée cet été au Kiosque sera l'occasion de découvrir (pour les plus jeunes) ou de redécouvrir l'immense talent de ce photographe humaniste dont le travail, comme celui d'Henri Cartier-Bresson et de Willy Ronis, fait partie à tout jamais de notre patrimoine culturel.

Du mercredi 24 juin au dimanche 6 septembre, Le Kiosque (quai Éric Tabarly, rive droite du port). **Ouvert tous les jours de 10 h à 20 h. Entrée libre.** Renseignements : Ville de Vannes - Direction de l'Événementiel. 02 97 01 62 30

CET ÉTÉ, HALLES DES LICES

Les marchés du monde de François Bontemps

Les Halles des Lices accueilleront en juillet-août une trentaine de toiles du néo-Vannetais François Bontemps. Installé à Vannes depuis février dernier, ce peintre autodidacte, qui vivait auparavant dans un petit village près d'Ancenis, en Loire-Atlantique, exerce son art depuis une bonne trentaine d'années. Utilisant, au fil des ans, différentes techniques sur papier, bois, métal, toile, etc., son œuvre se caractérise par un foisonnement de couleurs souvent vives, qui évoquent à la fois le voyage et la rêverie. La série qu'il exposera cet été aux Halles des Lices va sans doute fort bien se marier avec ce haut lieu du commerce de bouche en centre-ville puisqu'elle est consacrée à un travail sur les marchés du monde. Ces tableaux (acrylique - émail sur toiles), dont les plus grands font 1 m^2, seront accrochés en hauteur, au-dessus des allées, ainsi que chez certains commerçants.

A découvrir gratuitement en juillet-août aux Halles des Lices, place de Lices, qui seront ouvertes 7 jours sur 7, de 8 h à 14 h, à partir 6 juillet et jusqu'au 31 août.



Les Petits débrouillards
La science en bas de chez toi !

L'association des Petits débrouillards s'installera une nouvelle fois, cet été, dans deux quartiers de Vannes, pour proposer aux jeunes de découvrir la science de façon ludique. Cette action intitulée « *La science en bas de chez toi* », permet aux 6-14 ans de participer à des ateliers d'expérimentation autour de sujets tels que l'énergie, la biodiversité, l'alimentation et bien plus encore. C'est entièrement gratuit, sans inscriptions et très souple puisque les enfants peuvent choisir de rester l'après-midi entier ou seulement une heure. A la fin de la journée, un goûter sera offert aux jeunes et à leurs parents.

Animations gratuites pour les 6 - 14 ans.
A Kercado (pl. de Cuxhaven) de 14 h 30 à 17 h 30 **: du lundi 6 au vendredi 10 juillet** puis **du lundi 20 au vendredi 24 juillet.**
A Ménimur (parc de Kérizac) de 14 h 30 à 17 h 30 **: du lundi 27 au vendredi 31 juillet** puis **du lundi 3 au vendredi 7 août.**

Renseignements complémentaires : *Les Petits débrouillards* Vannes, Maison des associations, 6 rue de la Tannerie. Contact : Valérie Méric, coordinatrice du projet 06 37 56 99 19, courriel : v.meric@lespetitsdebrouillards.org. Sur Facebook : *https://www.facebook.com/lespetitsdebrouillards.vannes*.

Les 11 et 12 août : L'été des potiers, Escale céramique

Grès, faïence, porcelaine, cristallisation, enfumage, raku… seront encore sur le devant de la scène, le temps d'une nouvelle Escale céramique, les 11 et 12 août prochains sur l'esplanade du port. Quelque 35 potiers et céramistes du Grand Ouest présenteront au public, lors de cette expo-vente, toute l'étendue de leur savoir-faire, que ce soit par le biais de leurs réalisations, de leurs conseils ou de leur exposition collective sur le thème de l'anniversaire. Et comme chaque année, pour mettre la main à la pâte, petits et grands pourront participer à une animation sur le travail de la terre.

Mardi 11 et mercredi 12 août, de 10 h à 19 h, esplanade du port (quai Tabarly). **Gratuit.**

Dimanche 23 août : Les joutes du Kiwanis Vannes Gwened

Le bassin à flot du port va accueillir, le 23 août prochain, la 27e édition des joutes nautiques du Kiwanis. Moment de compétition intense sur l'eau, mais aussi de grand divertissement à terre, ces joutes ont pour but de récolter des fonds pour venir en aide aux enfants défavorisés. Cette nouvelle édition, qui se déroulera de 9 h 30 à 17 h 30, verra l'équipage d'Arradon, vainqueur l'an dernier, remettre son titre en jeu. Nul doute qu'il sera ardemment convoité par la quinzaine d'autres équipages en lice. **Dimanche 23 août, de 9 h 30 à 17 h 30 dans le bassin à flot. Spectacle gratuit, tout comme le concert de violoncelles donné l'après-midi dans le cadre du festival CelloVannes.**

Les infos de la Cie *Ni plus ni moins*

Samedi 27 juin : Fête du théâtre

La compagnie de théâtre vannetaise *Ni plus ni moins* organise sa "*Fête du théâtre*" le samedi 27 juin à l'Auditorium des Carmes. Les élèves de ses ateliers (adolescents et adultes) se produiront sur scène, de 14 h à 19 h, dans trois spectacles successifs. La compagnie tiendra également sur place un stand d'informations sur ses différents ateliers, avec coin buvette et petite restauration. **Samedi 27 juin, de 14 h à 19 h, Auditorium des Carmes,** (pl. Théodore Decker). **Entrée libre. Renseignements :** www.compagnieniplusnimoins.com ou par téléphone au 02 97 01 29 80.

En juillet : Ateliers enfants de récréation théâtrale

Ni plus ni moins propose également, en juillet, des ateliers destinés aux enfants. Au programme, des demi-journées d'éveil artistique : jeux en musiques, en groupes, jeux corporels (les gestes, les mouvements, le mime), déguisements, accessoires, découverte de textes courts (fables, nouvelles, chansonnettes, dialogues)… Ces ateliers ont lieu de 9 h 30 à 12 h pour les 6-8 ans et les après-midi de 14 h à 16 h 30 pour les 9-11 ans.

Du lundi 6 au vendredi 10 juillet et du lundi 13 au vendredi 17 juillet. Tarifs : 20 € (1 atelier), 36 € (2 ateliers), 48 € (3 ateliers), 56 € (4 ateliers), 60 € (5 ateliers). Assurance/adhésion à l'association : 10 € (valable un an). Renseignements et inscriptions : par courriel *niplus.nimoins@free.fr* ou par téléphone au 06 88 97 66 43. **Lieu : Studio Ni Plus Ni Moins,** rue Émile Jourdan à Ménimur (entre le Centre Matisse et les Ateliers artistiques de la Ville de Vannes).

Exposition de peintures au Château de l'Hermine et à la Tour du Connétable

CHÂTEAU DE L'HERMINE (rue Porte Poterne)

- **Du 24 au 28 juin.** Ateliers du Port.
- **Du 30 juin au 5 juillet.** Société artistique La Poste Télécom Bretagne.
- **Du 10 au 23 juillet (14 h-19 h).** Par l'Association franco-chinoise du Morbihan, dans le cadre du 30e anniversaire du jumelage de la Bretagne avec la province du Shandong en Chine. Aquarelles de Marie-Madeleine Flambard et Wenjue Zhuang.
- **Du 28 juillet au 2 août.** Mme Marie-Cécile Fourmaux.
- **Du 16 au 20 septembre.** Collectif Plebe Gabela.

TOUR DU CONNÉTABLE (rue du Rempart)

- **Du 5 au 21 juin.** Association Eaux et couleurs.
- **Du 17 au 20 juin.** Mme Le Strat.
- **Du 27 juin au 10 juillet (10 h 30-17 h).** Par l'association l'Éveil du Rohig. Exposition de peintures réalisées par les enfants du multi-accueil inter-entreprises « Le P'tit Club » (zone du Prat), à partir d'un travail sur la photographie mené avec eux par l'artiste Hugo Duras.
- **Du 20 au 26 juillet.** Jacques Tanguy.
- **Du 27 juillet au 2 août.** Sylvie Latté.
- **Du 3 au 10 août et 16 au 27 août.** Alexis Le Quinio.

Les deux sites sont ouverts tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf mention contraire (horaires pouvant être modifiés par les organisateurs). **Entrée libre et gratuite.**

Ticket Sport été. Inscriptions les 3 et 4 juillet

Comme chaque année, les jeunes de 7 à 16 ans pourront profiter tout l'été, du 6 juillet au 28 août, des activités, essentiellement sportives, proposées par la Ville de Vannes dans le cadre de Ticket Sport.



© FRANÇOIS LE DIVENAH

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

- **A la salle n° 3 du Centre sportif de Kercado** (rue Winston Churchill), **vendredi 3 juillet, de 7 h 30 à 18 h** (sans interruption) et **samedi 4 juillet, de 9 h à 12 h.** 02 97 62 69 05.
- **Des inscriptions seront également prises au Centre socioculturel Henri Matisse, à Ménimur** (13 rue Émile Jourdan), **vendredi 3 juillet de 9 h à 17 h**, sans interruption. 02 97 62 68 10.
- Les inscriptions resteront ouvertes durant tout l'été dans ces deux points d'accueil.

Nous rappelons que ces journées d'inscriptions sont exclusivement réservées aux choix des activités pour les enfants. Toutes les démarches administratives (établissement du quotient familial, création d'un compte famille pour le paiement des prestations…) doivent être effectuées préalablement auprès de **l'Accueil unique enfance, 22, avenue Victor Hugo**, si ce n'est pas déjà fait. Ce dossier administratif est à faire une seule fois pour l'année civile et doit être réalisé avant de venir réserver des activités pour les enfants.

- **Renseignements complémentaires.** ***Sur les activités de Ticket Sport :*** Bureau information jeunesse (02 97 01 61 00) ou service de l'Animation sportive de la mairie (02 97 54 13 39). ***Sur les démarches administratives et les tarifs :*** Accueil unique enfance (02 97 01 65 10).

Et aussi sur www.mairie-vannes.fr (page d'accueil • rubrique Vannes Loisirs, puis Ticket Sport).

Chenilles processionnaires du pin. Campagne de traitement 2015

La Ville de Vannes met à la disposition des propriétaires vannetais, à compter du lundi 20 juillet, des formulaires d'inscription relatifs à la campagne 2015 de lutte contre les chenilles processionnaires du pin. Cette campagne se déroulera à partir de la deuxième quinzaine de septembre. Le traitement contre ces larves, à la fois nuisibles pour les arbres sur lesquels elles font leurs nids et dangereuses pour l'homme et certains animaux, sera assuré par la Fdgdon Morbihan (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles). Il sera effectué à partir du sol, par pulvérisation d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro-tracteur et un canon nébulisateur.
Le coût du traitement reste à la charge des propriétaires et varie en fonction du nombre d'arbres à traiter. Le traitement ne sera efficace que contre la chenille du pin et en aucun cas contre celle du chêne qui a un cycle biologique très différent.
Les personnes intéressées par cette campagne de traitement sont invitées à se présenter en mairie* à partir du 20 juillet prochain pour retirer un formulaire d'inscription. Elles peuvent aussi le télécharger sur le site de la mairie de Vannes (www.mairie-vannes.fr) sur lequel figurent le coût du traitement ainsi que les coordonnées de la Fdgdon Morbihan pour toutes questions d'ordre technique.
Ce formulaire sera à renvoyer à la mairie de Vannes, Pôle technique, accompagné du chèque de règlement, au plus tard pour le vendredi 21 août 2015.

* Accueils de l'Hôtel de ville (pl. Maurice Marchais) ou du Centre administratif municipal (7, rue J. Le Brix).

Attention aux démarchages frauduleux sur les détecteurs de fumée

La Ville de Vannes alerte les habitants concernant le démarchage téléphonique et/ou le passage d'une société, se disant missionnée par la mairie, pour vérifier l'installation de détecteurs de fumée chez les particuliers. Ces installations sont obligatoires depuis le 8 mars 2015 mais ne font pas l'objet d'un contrôle par les services de la Ville de Vannes et la société en cause n'a en aucune façon été missionnée par la Ville. **En aucun cas, des agents de la mairie de Vannes ou des employés d'une société extérieure ne sont donc autorisés à vérifier ces installations dans les habitations. Soyez donc vigilants.** Si vous êtes contacté ou visité en ce sens, n'hésitez pas à appeler la police municipale au 02 97 01 61 61.

Course à pied. Ses conseils, c'est cadeau !

Dominique Cado s'est mis à la course à pied il y a 14 ans. Des milliers et des milliers de kilomètres ont été parcourus depuis. Le marathonien livre le fruit de son expérience dans un guide et sur un blog. Juste pour rendre service.

La course à pied, pour Dominique Cado, c'est comme une rédemption, le début d'une nouvelle vie. Après des années et des années de tabagisme, il se fait une frayeur en 2001. *J'ai eu, cette année-là une petite alerte médicale. Et comme je suis un hypocondriaque, je me suis juré d'arrêter le tabac si tout se passait bien.* » La suite est classique : prise de poids et décision de se mettre à la course pour éliminer le trop-plein. « *C'était ça, la natation ou les médicaments.* » Il opte donc pour la course à pied, car, dit-il, « *je ne voulais pas de médicaments et je nage comme une pierre, alors…* »



© LOÏC BERTHY

DES LECTEURS JUSQU'AUX ÉTATS-UNIS

Chez cet ancien footballeur amateur, devenu ensuite éducateur sportif au VOC, puis à l'AS Ménimur, le sport n'était pas tout à fait un monde inconnu. Les débuts ont été difficiles, mais à force de persévérance Dominique Cado est parvenu à faire un premier marathon. Il s'est offert ce cadeau pour son 50e anniversaire. Des marathons, le Vannetais en a fait une quinzaine depuis, sans compter d'innombrables semi-marathons et des courses plus longues, comme les 24 heures de Plœren ou les 87 km de l'Ultramarin. « *J'ai changé de drogue. A la place de mes 40 cigarettes par jour, je m'avale 50 km par semaine.* » Dominique Cado ne fait pas que courir, il pense la course. C'est ce qui l'a amené à concevoir un premier guide imprimé à 2 000 exemplaires par le magasin Intersport (*) et distribué gratuitement par l'enseigne.
Son vade-mecum s'intitule « La ligne bleue », du nom de cette ligne bien réelle peinte sur le tracé des grands marathons et qui représente le trajet idéal, celui des 42,195 km. « *Dans mon esprit, il s'agit de partager ma passion pour la course à pied. Pas question d'en faire un commerce. A travers mon guide, je cherche à m'adresser au plus grand nombre. Les champions n'ont pas besoin de moi. En revanche, je peux être utile aux coureurs du dimanche et aux débutants. Le secret, c'est l'endurance. C'est-à-dire la course à un rythme tel qu'on est toujours capable de discuter, jamais en surrégime. Mais ce n'est pas si facile que cela de courir longtemps et lentement, parce que bio mécaniquement, on n'est pas fait pour cela.* »
La version papier de « La ligne bleue » se décline maintenant sous la forme d'un blog auquel le jeune sexagénaire se consacre quotidiennement (**www.lalignebleue.net**). Ce journal numérique interactif, à plusieurs entrées, compile témoignages et conseils physiques, physiologiques et psychologiques. « *Pour tout ce qui relève du médical, je fais relire par un copain cardiologue, qui est lui-même marathonien.* » Créé il y a un peu plus d'un an, son blog fait un tabac. Fin mai, il avait dépassé les 110 000 visites, avec plus de 2 000 clics en moyenne par semaine. « *Il y a même des Français qui me lisent aux États-Unis.* » Le Vannetais, qui n'en revient pas d'un tel succès, s'est engagé à enrichir son blog d'un conseil par semaine, sans craindre nullement de sécher un jour. « *J'ai au moins dix ans en réserve* », assure-t-il tout sourire.

(*) 5 000 autres exemplaires vont être imprimés, dans une version complétée.

Prévention canicule. Pensez à vous inscrire sur le registre des personnes isolées et fragiles

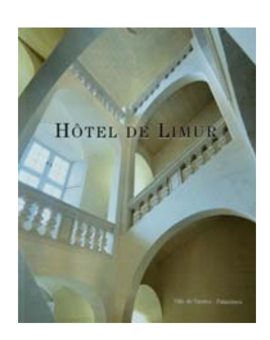
Comme chaque année, au début de l'été, en prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la Ville de Vannes tient, à titre préventif, un registre recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge. Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de déclenchement de plans de protection civile, notamment lors d'une période de canicule.
Les Vannetaises et les Vannetais désirant s'inscrire sur ce registre, ou inscrire un de leurs proches, peuvent s'adresser au CCAS (Centre communal d'action sociale) afin de compléter une fiche de renseignements (noms, coordonnées, personnes à prévenir en cas d'urgence…).
Ces données confidentielles, conservées et mises à jour par le CCAS, sont tenues à la disposition du préfet du Morbihan en cas de mise en œuvre d'un plan d'alerte ou d'urgence, notamment canicule.
Les personnes déjà inscrites sur le registre n'ont pas à renouveler leur inscription chaque année. Il leur est toutefois demandé de bien vouloir communiquer au CCAS tout changement de situation (changement d'adresse par exemple).

En cas de déménagement hors Vannes, les personnes concernées devront se réinscrire auprès du maire de leur nouvelle commune.

Pour tout renseignement complémentaire et retrait des fiches d'inscription sur le registre, merci de bien vouloir s'adresser au CCAS - Services de maintien à domicile, 22 avenue Victor Hugo. 02 97 01 65 32.

PARUTIONS

HÔTEL DE LIMUR. Ville de Vannes-Palantines



Après *Vannes. Logis en pierre, maisons en bois…* (cf. Vannes Mag 92), voici le nouvel ouvrage proposé par le service du Patrimoine de la Ville de Vannes. Coédité avec les Éditions Palantines, de Quimper, *Hôtel de Limur* retrace l'histoire et la restauration de cet ancien hôtel particulier, propriété de la Ville de Vannes. Construite à la fin du XVIIe siècle par le chanoine Raymond Le Doulx en retrait de l'actuelle rue Thiers, cette somptueuse demeure, qui s'appelait à l'origine l'Hôtel des douves, a connu une histoire mouvementée, passant au fil du temps entre les mains de plusieurs propriétaires privés. C'est le dernier en date, M. Chaunu de Limur, qui lui donna le nom qu'il porte encore aujourd'hui. La famille de Limur, qui en fit l'acquisition en 1820, y vécut ou le loua jusqu'à son rachat par la Ville de Vannes en 1947, en vue d'y installer les collections du musée. Cédé à l'État pour un franc symbolique dans les années 1980, l'Hôtel de Limur fut définitivement récupéré par la Ville en 1991 et classé au titre des Monuments Historiques en 1993. Sa restauration complète, menée sous la conduite de Jean-François Lagneau, architecte en chef des Monuments historiques, a débuté en 1997 pour ne s'achever qu'en 2014. Entièrement réhabilité, l'Hôtel est aujourd'hui l'un des plus beaux édifices du patrimoine architectural de la Ville de Vannes. Il accueille des expositions temporaires ainsi qu'une académie de musique ancienne en juillet. C'est son histoire et celle de sa magnifique restauration que raconte cet ouvrage collectif abondamment illustré par de superbes photographies.

Coédition Ville de Vannes - Éditions Palantines. 80 pages. Format 21,5 x 27 cm. 20 €. En vente aux Archives municipales (av. Saint-Symphorien), au Musée de la Cohue (pl. Saint-Pierre), en librairie, ainsi qu'au Salon du livre (19, 20 et 21 juin prochains).

OVER. Stéphane Heurteau



Le nouveau roman graphique du dessinateur et scénariste vannetais, Stéphane Heurteau. L'histoire : Jack Quervellat est un super flic de la PJ bordelaise. Dévoré par un quotidien violent, son couple bat de l'aile et Jack masque ses angoisses dans divers abus. Il est « borderline ». Jusqu'à sa rencontre avec une journaliste qui devient sa maîtresse. Mais après la rupture avec sa femme, puis sa maîtresse, Jack pète les plombs et, au cours d'un interrogatoire, commet une bavure et tue un suspect, ce qui l'exclut de la police… Ce roman graphique en noir et blanc s'adresse à un public adulte. Il est inspiré du parcours de l'acteur et réalisateur Olivier Marchal (*6 quai des Orfèvres*, *Les Lyonnais*, la série TV *Braquo*…), qui fut inspecteur de la PJ à Paris dans les années 1980-1990 avant de quitter la police, en 1994, pour le cinéma et la télévision.

Aux éditions Locus Solus. 96 pages. Format 18 x 28 cm. 14,90 €.

BRETAGNE - FOLK, NÉO-TRAD ET MÉTISSAGES. Arnaud Choutet



Dans cette anthologie de la musique bretonne, des années 1970 à nos jours, le Vannetais Arnaud Choutet, déjà auteur d'une anthologie de la country rock chez le même éditeur, présente et commente une discographie sélective puisée dans les albums les plus essentiels de ces quarante dernières années. On y trouve quelque 120 références, parmi lesquelles bon nombre de disques incontournables, passés à la postérité, comme *Cet amour-là*, de Glenmor (1969), *Stivell à l'Olympia* (1972), *Douar Nevez*, de Dan Ar Braz (1977) ou encore *Enez Eusa* de Yann-Fañch Kemener et Didier Squiban (1995). Ces perles discographiques côtoient d'autres enregistrements moins connus qui témoignent de la richesse et de la diversité de l'expression musicale en Bretagne. Un vrai bouillon de culture où le traditionnel fait bon ménage avec les musiques improvisées et toutes sortes de métissages innovants.

Aux éditions Le Mot et le Reste. 304 pages. 23 €.

Travaux bruyants. Pensez à vos voisins



© EGIDIA DEGRASSI - FOTOLIA

C'est l'été qui pointe le bout de son nez. Depuis plusieurs semaines déjà, avec le retour des beaux jours et des premières chaleurs, les tondeuses à gazon s'en donnent à cœur joie dans les jardins de Vannes. Et avec elles, les tailles haies, les tronçonneuses, les débroussailleuses… Bref, un arsenal d'outils en tous genres qui font du bruit et dont l'usage est de ce fait réglementé en vertu du respect de la tranquillité publique.

A Vannes, la réglementation relative aux travaux bruyants effectués par des particuliers est fixée par un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014. Cet arrêté, portant sur « *la lutte contre les bruits de voisinage* » précise, dans son article 21, que « *les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.* » « *A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :*

- ***Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.***
- ***Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.*** »

En dehors de ces horaires, tout contrevenant s'expose à une amende.

Retenez bien que ces mesures s'appliquent seulement aux particuliers. Les professionnels, quant à eux, doivent cesser tous travaux bruyants entre 20 h et 7 h les jours ouvrables, ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée (sauf autorisation spécifique).

Halles des lices et Halle aux poissons. Ouvertures le 14 juillet et le 15 août

- **Les Halles des Lices** (place des Lices) seront ouvertes 7 jours sur 7, de 8 h à 14 h, du 6 juillet au 31 août, y compris les jours fériés du mardi 14 juillet et du samedi 15 août.
- **La Halle aux poissons** (place de la Poissonnerie) sera ouverte pendant l'été, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi, de 7 h à 13 h, ainsi que le lundi 13 juillet et les jours fériés du mardi 14 juillet et du samedi 15 août, aux mêmes heures.

ANNE LE DIRACH - *Maire-adjointe chargée de la communication et du développement numérique*



Jardins éphémères

« Toutes mes félicitations pour cette initiative. Tous ces jardins embellissent notre ville et comme beaucoup, je souhaiterais qu'ils ne soient plus éphémères mais qu'ils perdurent. Bien sûr, quelques places de parking ont disparu, mais ces jardins font entrer le végétal dans la ville et curieusement suscitent une certaine convivialité… on se parle… on donne le nom de quelques plantes… des avis et des impressions. Continuez ainsi et merci encore. » **Un internaute.**

Monsieur. Nous avons bien reçu votre mail et nous vous remercions très chaleureusement. Cordialement.



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Ci-dessus : le jardin éphémère "Toute une vie au jardin", parking de la place Gambetta.

Évacuation des eaux pluviales

Monsieur le Maire. Par la présente, je souligne un problème dans notre résidence qui devient très dérangeant. Dès qu'il pleut fort, l'évacuation des eaux pluviales en partant du giratoire de la « Mare » ne s'effectue pas correctement. Un tuyau est bouché. Ce fait est connu depuis 18 mois de vos services des eaux, qui sont déjà venus constater les dégâts, sur place. Récemment, les services techniques de la Ville sont venus pomper dans la cave d'un résident de la copropriété. Nous avons appris que le revêtement de notre rue allait être refait très prochainement. Il serait peut-être bon de réparer ce tuyau auparavant. En espérant que vous comprendrez notre impatience sur ce point nous souhaiterions qu'une solution soit très vite trouvée. **M. Sylvain B.**

Monsieur. Afin de remédier à cette situation, nous avons le plaisir de vous informer que dans le cadre des travaux de voirie actuellement en cours dans votre lotissement, une nouvelle canalisation d'évacuation des eaux pluviales a été posée sous la voirie afin de remplacer l'actuelle conduite bouchée, située sur un terrain privé.

Nuisances à l'arrêt de bus

Monsieur le Maire. Personnellement, je vous écris pour vous demander de déplacer l'arrêt de bus qu'il y a juste devant nos fenêtres, rue Jérôme d'Arradon.

Tous les matins à partir de 7 h 40, de nombreux collégiens se rassemblent et stationnent devant nos fenêtres dans la contre-allée et font beaucoup de tapage. Ils reviennent à la sortie des cours et recommencent leur chahut. Le pire est quand il pleut car ils sont tous collés à notre porte pour se mettre à l'abri. Ils ne se gênent pas pour entrer dans le hall si, par mégarde, la porte n'a pas été fermée. Ne parlons pas des mégots de cigarettes, d'emballages de goûter jetés dans cette contre-allée. Il y a même un cœur peint en bleu accompagné de la lettre M. sur le muret. Je me suis fait insulter lorsqu'un matin j'ai ouvert ma fenêtre pour leur demander d'aller plus loin ou de baisser le ton. J'ai d'ailleurs écrit à Monsieur le Directeur du Collège Sacré-Cœur à ce sujet.

Il est impossible de vivre sereinement dans ces conditions et je pense aussi que l'emplacement de cet arrêt de bus ne convient pas au vu de l'étroitesse du trottoir. Pourquoi ne pas déplacer cet arrêt avant les feux où le trottoir est large et peut accueillir cette jeunesse toujours en ébullition sur un lieu sécurisé qui ne gêne personne ?

Je paye des impôts et une taxe d'habitation et j'attends du maire de ma commune qu'il me permette de vivre mes vieux jours paisiblement et sans stress.
Mme Annick L-J.

Madame. Nous vous informons que la gestion des arrêts de bus relève de la compétence des services de Vannes Agglo à qui nous transmettons votre requête.

Déploiement de la fibre à Vannes

Bonjour, Monsieur le Maire. Habitant de la rue de la Fontaine, je voudrais savoir quand nous allons avoir le réseau câblé. Merci de votre réponse. **M. Jean B.**

Monsieur. Il est important que vous notiez que l'opérateur-déployeur sur Vannes est ORANGE, conformément à l'avis de l'ARCEP. Seul cet opérateur connaît précisément le calendrier d'ouverture des offres « fibre » et les points de livraison.
A notre niveau, nous assurons un soutien logistique auprès d'ORANGE pour ses installations d'armoires de rue. A ce titre, nous sommes tenus au courant du calendrier prévisionnel sommaire des différentes tranches. Dernières informations transmises par ORANGE (la priorité sera accordée aux bâtiments collectifs) :
- Lot n° 1 : Ménimur et Vannes Sud-ouest : ouverture des premières lignes fin 2013
- Lot n° 2 : Tohannic – Le Hécheno et complément Vannes Sud-Ouest : ouverture courant 2014
A la lecture des lignes précédentes vous comprendrez que nous sommes dans l'incapacité de répondre précisément à votre question. Seul l'opérateur ORANGE peut le faire. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de notre contact local : fibre.morbihan@orange.com. Restant à votre disposition.

Propreté urbaine, quartier de Bohalgo

Bonjour. Je vous envoie ce message concernant la propreté dans la Ville de Vannes. J'habite le quartier de Bohalgo depuis presque 3 ans. Celui-ci n'est jamais nettoyé. Les trottoirs sont dans un triste état. La rue du Poulfanc est jonchée de déchets divers. Avec même de mini décharges publiques (au niveau du parking face à la nouvelle maison de repos). L'avenue Général Weygand est sale également. Je n'ai jamais vu en trois ans une seule équipe de nettoyage dans ce quartier ! Je vous exprime mon mécontentement car je suis exaspérée d'un côté par les personnes qui jettent leurs déchets à tout va mais également par la municipalité qui ne fait rien pour contrer ce problème (mise en place de poubelles aux arrêts de bus, nettoyage des rues…). Les alentours de la Ville de Vannes sont dans le même état.
Deuxième point noir pour moi ici, le manque de prise en compte des piétons. On dirait que tout est fait pour les automobilistes et que les piétons sont secondaires (regardez la largeur des trottoirs ! et encore je n'ai pas de poussette !). Vannes est très loin de prendre en compte la qualité de vie, tout est bétonné à tout va, sans mise en place d'espaces de qualité. Aujourd'hui, je m'interroge sur le fait de déménager de cette ville qui me déprime par sa grisaille, sa pollution et sa saleté. Dans l'attente de votre réponse. Bien cordialement.
Mme Gaëlle B.

Madame. En réponse, nous vous informons que la balayeuse est passée deux fois dans ce secteur depuis le début de l'année. Ces interventions ont été réalisées les mardis 13 janvier et 17 février derniers.
Nous regrettons, comme vous, l'incivisme de certaines personnes qui n'hésitent pas à jeter leurs déchets sur la voie publique.
C'est pourquoi, un numéro vert « allô propreté » au 0 800 210 580 a été mis en place afin que chaque citoyen puisse signaler un désordre sur le domaine public et solliciter ainsi l'intervention ponctuelle des services.
Par ailleurs, nous avons demandé à l'équipe en charge du nettoyage de ce quartier d'être vigilante et de veiller notamment à la propreté de la rue du Général Weygand et de la rue du Poulfanc où se déroulent actuellement deux chantiers, sources de déchets divers et d'écoulement d'eau sale sur la voie.

Mobilier urbain, Pointe des Émigrés

Monsieur le Maire. Il y a 8 années, avait été posé un banc en bois, déplaçable, au point culminant de la Pointe des Émigrés sous les pins, et je trouvais qu'il faisait bien l'affaire : les utilisateurs qui voulaient ou le soleil ou l'ombre pouvaient le déplacer à leur guise et cela fonctionnait ! Cette année, il a été supprimé pour poser un banc fixe et de plus en bordure d'allée. Donc en plein soleil (s'il y en a bien sûr) et de plus si l'on veut s'y asseoir ou pique-niquer ; les passants vous frôlent ! Donc ce n'est pas possible puisque quelqu'un peut toujours passer… Alors, si on ne veut pas déplacer ce dernier banc, au moins remettre le précédent ? **Mme Monique J.**


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Afin d'éviter le piétinement des plantes et préserver ainsi l'espace naturel, les bancs de la Pointe des Émigrés ont été installés le long du chemin.

Madame. Nous vous informons que le Conservatoire du Littoral souhaite limiter le mobilier, notamment le nombre de bancs, sur les sites dont il assure la gestion, afin de préserver au maximum l'environnement naturel.
Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, tout mobilier doit désormais être fixé au sol. Nous ne manquerons pas, néanmoins, de transmettre vos remarques à cet organisme.

Motos mal garées sur le port

Bonjour Monsieur le Maire. Il est dommage que le terre-plein situé entre le port et la porte Saint Vincent qui a été restaurée, soit devenu un parking à motos, ce qui à mon humble avis défigure cette place. L'installation de deux ou trois bacs à fleurs ou à arbustes (palmiers) rendrait à cet endroit privilégié tout son attrait. A tout le moins, il devrait être interdit aux motos d'y stationner ; qu'en pensez-vous ? Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu porter à mon courriel. **M. Auric Z.**

Monsieur. Depuis la mise en place de la signalétique renforçant l'interdiction de stationner à cet endroit, des consignes ont été données et à nouveau rappelées à la police municipale afin de verbaliser les contrevenants. Nous vous précisons par ailleurs, que la verbalisation des motos est électronique et qu'à la différence des véhicules, les policiers ne laissent pas de procès-verbaux.

Plaque manquante, Av. Victor Hugo

Monsieur le Maire. Deux personnes se trouvant place Joseph le Brix m'ont demandé récemment leur chemin pour se rendre avenue Victor Hugo ! En se plaignant qu'il n'y avait pas de plaques indicatrices de rue, ce qui est exact. Est-il possible d'en placer une sur l'immeuble Monoprix et la seconde sur la maison qui fait face à l'entrée de l'avenue Victor Hugo ? **M. Yvonick D.**

Monsieur. Nous avons demandé à nos services de procéder aux mesures nécessaires permettant de remédier, dans les meilleurs délais, à cette situation.



Vous avez la parole

Merci d'indiquer vos coordonnées

Vannes, le :

Nom :

Prénom :

adresse :

Téléphone :

Courrier à adresser à : M. le Maire, Hôtel de ville - B. P. 509 - 56 019 Vannes CEDEX ou par courrier électronique : contact@mairie-vannes.fr

Monsieur le Maire,

Courrier des lecteurs : pas de réponses aux lettres anonymes. La municipalité a pour principe de ne pas répondre, dans le courrier des lecteurs du Vannes Mag, à des lettres anonymes, mais uniquement à des courriers signés, ayant reçu au préalable une réponse nominative.

L'ALTERNANCE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : POUR UNE VILLE DURABLE ET CITOYENNE

Plusieurs orientations du projet de la majorité reconnaissent enfin la pertinence de choix que nous défendons depuis longtemps, comme la priorité donnée au renouvellement urbain et à l'optimisation des déplacements. Mais qu'il s'agisse de limiter la consommation foncière, de revitaliser l'activité commerciale ou de valoriser le patrimoine, **les déclarations d'intentions ne suffisent pas.** Nous avions ainsi la possibilité d'anticiper la prise en compte des dispositions de la charte du Parc Naturel Régional, sans qu'il n'en ait hélas rien été. Et nous avons en tête les choix de la droite vannetaise, encore tout récemment dans les quartiers de Saint-Patern et de Conleau, avec la **vente de parcelles stratégiques au plus offrant. Et aucun logement social sur les 32 nouveaux de la rue de la Tannerie!** Une décision incompréhensible et inacceptable.

Malgré les promesses, les choix du Maire-Vice-président de l'agglo en charge du logement-Président de VGH ne vont **pas dans le sens d'une vraie mixité** - facteur de cohésion sociale et d'apaisement des tensions - qui ne saurait se réduire à des logements sociaux d'un côté de la route et des lotissements de standing de l'autre côté. Nous devons notamment **développer les logements intermédiaires pour les familles**, avec des clauses anti-spéculatives, en adoptant des outils contraignants afin de garantir cette diversité dans tous les secteurs de la ville. **Nous attendons aussi que la ville s'engage enfin clairement sur la mixité urbaine** (proximité logements-entreprises-services), car Vannes accuse un retard coupable en la matière par absence de volonté politique et d'anticipation.

Et nous aurions souhaité que des **ateliers d'urbanisme participatifs** puissent être mis en place dans les quartiers, tant les réglementations sont devenues lourdes. **Solliciter des contributions sans assurer un minimum de pédagogie revient de fait à décourager beaucoup d'initiatives.** À moins que ce ne soit une volonté de la droite vannetaise ?

> RESTAURATION SCOLAIRE : DOIT MIEUX FAIRE

L'école est aussi un lieu d'éducation au goût, à la nutrition et au développement durable pour former des citoyens éclairés et responsables. Qu'il s'agisse de protection des terres agricoles, des impacts climatiques ou sanitaires, les enjeux alimentaires, à l'échelle locale comme planétaire, sont très lourds.

À travers les leviers concrets de la commande publique pour la restauration collective, nous pouvons - et nous devons - apporter notre contribution en fixant un objectif de 50 % produits bio et en circuits courts. A quelques mois de la conférence de Paris sur le climat, nous proposons que la ville de Vannes s'engage enfin, sur la base d'une participation large des élèves et de leurs parents, des enseignants et des agents municipaux, des associations et des producteurs locaux, pour en préciser les modalités de mise en œuvre dès la rentrée prochaine.

> FINANCES ET FISCALITÉ : LES SLOGANS DU MAIRE NE TROMPENT PERSONNE!

- « 13 000 euros par jour en moins pour faire fonctionner les services municipaux à cause des baisses des dotations de l'État » **La réalité :** en 2015, la hausse des rentrées fiscales sera supérieure d'1 million d'euros à la baisse des dotations, soit **2 700 euros de plus par jour!**
- « La ville est bien gérée » **La réalité : l'endettement a bondi de 16 %** entre 2014 et 2013 et est désormais supérieur à la moyenne des villes de même taille. **L'épargne nette s'effondre de 84 % et la capacité de désendettement, à 11,83 ans, est dorénavant dans la fourchette considérée comme critique**, sans l'intégration du tunnel de Kérino!
- **« Je n'augmenterai pas les impôts »** (mars 2014) **La réalité :** la diminution de l'abattement général à la base décidée en septembre 2014 – nous avons été les seuls à voter contre - conduira les Vannetais à acquitter une **taxe d'habitation supérieure en 2015**.

Simon UZENAT, Christian LE MOIGNE, Micheline RAKOTONIRINA, Franck POIRIER, Roland FAUVIN - 2 rue du Moulin, 56 000 Vannes.
www.vanneslalternance.org - Courriel : vanneslalternance@gmail.com

VANNES BLEU MARINE

ET ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE !!!

Alors que l'affaire est toujours en cours d'instruction, au tribunal administratif de Rennes, et reconnaissant de manière explicite ne pas avoir respecté la loi, lors du conseil municipal du 12 décembre 2014, monsieur Robo persiste et signe. Il veut de nouveau imposer aux Vannetais la vente d'un terrain à une association Culturelle pour permettre, je cite : « de développer ses activités sur le site ».

Il est quelquefois stupéfiant de constater qu'un homme puisse, contre toute évidence, persévérer dans l'erreur et représenter, en assemblée délibérante, un projet en tout point identique au premier, au seul motif qu'il convient de reprendre la délibération dans le respect du formalisme applicable.

A ce prodigieux cadeau que monsieur Robo souhaite faire à une minorité allochtone, en leur cédant un terrain de 2500 m², bradé à un prix scandaleusement faible, 12 € du m2 et en dépensant honteusement l'argent des contribuables en gardant à la charge de la ville les frais de bornage et l'établissement de la division parcellaire, s'ajoute la condamnable volonté de mépriser la loi de 1905 relative à la séparation des églises et de l'état.

Que monsieur Robo sache que je continuerai à combattre toute vente ou décision scandaleuse, dans l'intérêt des finances communales mais surtout, dans l'intérêt des contribuables vannetais dans leur ensemble, parce que je suis un fervent républicain qui a une haute idée des responsabilités qui lui ont été confiées démocratiquement par le peuple.

Bertrand Iragne, chef de file **Font National**
(SPF) **Sans Permanence Fixe - 56 000 VANNES - Mobile : 06 98 37 32 46**
Courriel : bertrand.iragne@vannesbleumarine.fr

VANNES AU CENTRE

DROGUE À VANNES : LES DEALERS IMPOSENT LEUR LOI

L'action de la police est vitale mais elle ne peut résoudre seule la situation des quartiers.
Au centre commercial de Kercado, force est de constater que le marché de la drogue s'exerce en toute impunité. L'apathie de la ville et de VGH est incompréhensible face à la violence des dealers qui imposent leur loi dans les lieux publics et dans les HLM. Les habitants et les commerçants subissent quotidiennement insultes, menaces et, détériorations de biens.

La loi de 2007 confère d'agir en matière de prévention, d'éducation et de police. Mais, le Maire hésite à l'appliquer. Attend-il qu'il y ait un drame comme à St Ouen ?
Nous avons adressé au Maire et au Président de VGH des propositions d'action. Nous attendons d'eux des décisions fortes notamment, de la part du Maire, lors du vote du budget supplémentaire de juin 2015.

Nicolas Le Quintrec - Permanence sur rendez-vous :
14, place de la République - Vannes. Tel : 06 70 90 28 94.
Mail : vannes.au.centre@gmail.com

DU 26 AU 28 JUIN

Ultra Marin. 5 épreuves et de menus changements

Pas une, ni deux, mais cinq épreuves, c'est le choix que les organisateurs de l'Ultra Marin proposent aux amateurs de grand air, coureurs et marcheurs. Attention, qu'il n'y ait pas de malentendu, quand on parle de grand air, on parle de très grand air, avec des heures et des heures d'efforts au programme. L'épreuve phare de l'Ultra Marin, rappelons-le, fait la bagatelle de 177 km. Ce Grand raid parcourt l'intégralité des côtes du Golfe du Morbihan, avec une petite traversée en bateau entre Port-Navalo et Locmariaquer. A ce jeu-là, aussi incroyable que cela puisse paraître, les meilleurs parviennent à rallier la ligne d'arrivée sur l'esplanade du port de Vannes en moins de 20 heures. En 16 h 26 très exactement pour Vivien Laporte, l'athlète de Bruz qui l'a emporté l'an dernier. La première femme, Sylvie Hascöet a mis un peu plus de 21 heures pour toucher le Graal, ce qui est tout aussi impressionnant. A ce rythme-là, on a du mal à imaginer que ces concurrents aient le temps d'apprécier le paysage. C'est néanmoins un des points forts de l'Ultra Marin, salué par de nombreux participants. Le dernier du Grand raid aura mis la bagatelle de 41 heures avant d'en finir l'an dernier. Mais ce serait oublier que chaque année, des centaines de concurrents ne voient pas la ligne d'arrivée.
Le succès de l'Ultra Marin se mesure au nombre de plus en plus grand de participants qui se retrouvent sur les bords du Golfe. Ils seront 5 000 cette année. Une densité telle que les organisateurs ont décidé d'avancer d'un jour le départ du Raid et de faire partir la marche nordique d'Arradon et non de Séné afin de garantir une meilleure fluidité sur les chemins.


© ALEXANDRE LAMOUREUX

Grand raid (177 km). Départ vendredi 26 juin à 17 h de l'esplanade du port. Arrivée des premiers sur cette même esplanade entre 9 h et 11 h le lendemain et jusqu'à 11 h le dimanche 28 pour les derniers.

Raid (87 km). Départ du port du Crouesty à Arzon vendredi 26 juin à 12 h. Arrivée des premiers entre 18 h et 19 h le soir même sur l'esplanade du port de Vannes et jusqu'à 6 h du matin le samedi.

Trail (56 km). Départ samedi 27 juin à 16 h du bourg de Sarzeau. Arrivée des premiers vers 18 h sur l'esplanade du port de Vannes et jusqu'à 4 h du matin le dimanche.

Ronde des douaniers (36 km). Départ du bourg de Séné, samedi 27 juin à 10 h. Arrivée des premiers entre midi et 13 h sur l'esplanade du port de Vannes et jusqu'à 16 h.

Marche nordique (28 km). Départ d'Arradon samedi 27 juin à 13 h. Arrivée des premiers vers 16 h sur l'esplanade du port de Vannes et jusqu'à 19 h.

Toute l'info sur www.raid-golfe-morbihan.org.

DIMANCHE 5 JUILLET

6e Trail des remparts

Le trail, c'est le modèle même de la course pleine nature. A Vannes, on prend la formule à contre-pied en faisant évoluer les coureurs dans l'intra-muros. C'est le parti pris du Trail des remparts dont ce sera la 6e édition dimanche 5 juillet et qui, cela va de soi, comporte son lot de difficultés. « *Mais pas trop non plus. Nous voulons que l'épreuve reste accessible au plus grand nombre* », tient à préciser Nicolas Phélippeau, l'une des chevilles ouvrières de la manifestation.
Ce n'est qu'en fin d'après-midi que sera donné le départ de la course (deux distances au choix : 9 et 17,5 km), point d'orgue d'un après-midi entier placé sous le double signe de l'activité physique et de la bonne humeur. Dès le début, un village médiéval ouvrira ses portes dans les jardins des remparts. Il devrait tout de suite être pris d'assaut par les enfants, car des jeux gonflables et une chasse aux trésors leur seront réservés. Ce sont les enfants qui lanceront également les hostilités sur le plan sportif en s'alignant sur deux courses spécialement conçues pour eux (1 et 2 km). La manifestation proposera ensuite un relais parents-enfants, puis le Défi des remparts. Cette épreuve lancée pour la première fois l'an dernier s'effectue en binôme (hommes, femmes et mixte) sur un parcours de 1 km jalonné d'obstacles. Les neuf meilleurs temps s'affronteront en finale.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Trail des remparts, dimanche 5 juillet, dans les jardins des remparts. Ouverture du village à 14 h. Courses enfants à 15 h (tarif : 3 €). Relais parents-enfants à 15 h 30 (6 €). Défi des remparts à 16 h (6 €). Départ du Trail des remparts à 17 h 30 (10 et 12 €) et remise des prix vers 19 h.

LES 22 ET 23 AOÛT

Trophée Morbi'hand. Quatre pour un titre



© PASCAL ROBERT

L'an dernier, c'est Nantes qui l'a emporté au terme d'une partie qui fut très riche en buts : 38-34. Autant dire que les spectateurs s'étaient régalés. Cette année, Nantes sera à nouveau au rendez-vous du Morbi'hand, qui se déroulera les 22 et 23 août. Comme d'habitude, c'est à Lorient que se dérouleront les matches qualificatifs, Vannes se contentant, grand seigneur, de proposer la petite finale et la finale. Nantes aura face à elle une habituée du Trophée Morbi'hand, Celje, l'équipe qui a remporté le championnat de Slovénie. Les deux autres clubs à l'affiche, sont des nouveaux venus au tournoi morbihannais : Saint-Raphaël, qui s'est brillamment illustré dans le championnat de France cette saison, et l'équipe espagnole de Granollers, une ville située dans la province de Barcelone. « *C'est un peu la réserve du Barça, l'un des meilleurs clubs européens. Deux joueurs du FC Barcelone ont été formés à Granollers. Autrement dit, il y a toujours du talent dans cette équipe* », explique Alain Briendo, président du Trophée Morbi'hand.

Ces quatre équipes sont qualifiées pour des compétitions européennes, la Ligue des champions en ce qui concerne Celje, la coupe EHF (European handball federation cup) pour les trois autres. C'est le dimanche 23 août, peu après 17 h, qu'on connaîtra le nom du vainqueur de cette 7e édition. Mais Morbi'hand se voulant la vitrine du hand-ball, des animations et des initiations seront proposées avant cela, le samedi matin, sur l'esplanade du port, en présence de joueurs professionnels. Et un tournoi de jeunes se déroulera en ouverture des matchs du dimanche.

Trophée Morbi'hand, les 22 et 23 août. Demi-finales le samedi 22 août à la salle Kervaric à Lorient. Petite finale à 14 h et finale à 16 h, le dimanche 23, à la salle omnisports de Kercado. Tarifs : 15 €, 12 € en dessous de 12 ans. Les billets sont en vente sur le site Weezevent, via le lien https://www.weezevent.com/finales-trophee-morbi-hand-2015.

LES 5 ET 6 SEPTEMBRE

Trophée du Golfe. Nanterre revient défendre son titre



© PASCAL ROBERT

Après avoir échoué en finale en 2013, Nanterre l'a emporté l'an dernier. L'équipe remet son titre en jeu au Trophée du Golfe 2015, qui se déroulera sur deux jours, les 5 et 6 septembre. Les vainqueurs des matchs du samedi se disputeront le titre le lendemain, après la petite finale. Nanterre aura face à elle trois autres équipes de Pro A. Nancy tout d'abord, avec qui elle a été longtemps au coude à coude en tête du championnat de France 2014-2015, avant de pendre le large, ainsi que Le Mans et Paris-Levallois. Ces trois clubs ne devraient pas venir en terre vannetaise pour faire de la figuration. D'abord parce que Le Trophée du Golfe est un tournoi prisé par les grandes équipes de basket, ensuite parce que le quatuor qu'il va réunir viendra à Vannes pour préparer la reprise du championnat de France. Pas question donc de donner des signes de faiblesses en début de saison. Un insolent soleil avait quelque peu détourné les amateurs de basket de la salle omnisports l'an dernier. L'UCK-NEF, qui organise le tournoi depuis maintenant huit ans, espère donc que la météo ne lui fera pas trop concurrence cette fois. Quoi qu'il advienne, plus d'un millier de spectateurs sont de toute façon attendus à la salle omnisports de Kercado.

Trophée du Golfe, les 5 et 6 septembre à la salle omnisports de Kercado. Demi-finales, le samedi 5 à 18 h et 20 h 30. Petite finale le dimanche 6 à 14 h, puis finale à 16 h 30. Buvette et petite restauration sur place. Tarifs promotionnels jusqu'au 13 juillet : 12 € la journée, 8 € moins de 15 ans, 18/11 € le pass deux jours. Ensuite 14 € et 9 € la journée, 21/13 € le pass deux jours. Billets en vente sur le site www.ucknef-basket.fr.

LES 12 ET 13 SEPTEMBRE

Auray-Vannes. Du changement en fin de parcours

L'année dernière c'était la quarantième, cette année ce sont les 40 ans. Tous les prétextes sont bons pour faire du semi-marathon Auray-Vannes une fête du sport conviviale et partagée par des milliers de personnes. Les organisateurs s'attendent néanmoins à un peu moins de participants en septembre prochain que lors de la dernière édition, où 5 600 coureurs avaient franchi la ligne d'arrivée. Des participants particulièrement éprouvés par une épreuve courue de bout en bout sous un soleil de plomb. C'est un impondérable auquel l'organisation ne peut pas grand-chose. Dans ces conditions, pas étonnant que le fameux record de l'intangible William Cheseret n'ait, une fois de plus, pas été battu. 13 ans que cela dure ! Deux petites modifications vont être apportées au parcours pour cette 41e édition. L'une dans le bourg de Baden, où les coureurs ne passeront pas par l'éprouvante, car très pentue rue du Pont, mais par la rue du 4 août 1944. Le tracé s'en trouve rallongé de 360 mètres que les organisateurs vont récupérer à l'arrivée. La course ne passera pas par le cœur de Kercado, mais coupera rue Montaigne pour rejoindre directement le stade de Kercado.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Départ de la gare maritime à 8 h 20 et 8 h 40, pour deux randonnées pédestres sur Belle-Île (Sauzon et Le Palais). Départ à 9 h 15 de la gare maritime pour la randonnée sur l'Île d'Arz.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Foulées jeunes - Conseil départemental du Morbihan. *Lieu de départ en attente.*

13 h 35 : départ course poussins (enfants nés en 2004 et 2005). Distance : 1 000 m.
13 h 45 : départ course benjamins-minimes (enfants nés entre 2000 et 2003). Distance : 1 500 m.

Arradon, devant le collège Gahinet.
14 h : départ du 10 km Arradon-Vannes (âge minimum 16 ans).

Auray, zone de Kerfontaine (Terre rouge).
14 h 16 : départ des rollers (en démonstration et sur invitation), **puis des solex et des voitures anciennes.**
14 h 55 : départ des athlètes en fauteuil.
15 h : DÉPART DU SEMI-MARATHON.

Vannes, stade de Kercado.
Vers 14 h 30 : arrivée du 10 km.
A partir de 16 h : arrivée du semi-marathon.
A 17 et 18 h : remise des récompenses des courses.

Plus d'infos et inscriptions aux courses sur www.aurayvannes.com

LES 5 ET 6 SEPTEMBRE

7e Masters de ping à la salle Richemont



Le tennis de table féminin, c'est du sport de haute volée. Ceux qui ont pris l'habitude de noter les dates des Masters de Ping sur leurs tablettes peuvent en témoigner. La 7e édition du tournoi 100 % féminin, organisé par l'AJK tennis de table, l'Association des jeunes de Kercado, se déroulera les 5 et 6 septembre. A Vannes, l'équipe vedette du club, c'est bien entendu celle des filles, qui évolue depuis plusieurs années en Nationale 2 et qui a fini troisième de son championnat cette année. A l'heure où étaient écrites ces lignes, le nombre exact et le nom des clubs qui viendront défier les Vannetaises sur leur terre n'étaient pas connus. Éric Quérel, président de l'AJK, assurait toutefois le public de voir au minimum quatre équipes se disputer le titre. On peut imaginer que le TTC Nantes Atlantique en sera, puisque c'est lui qui a remporté les deux dernières éditions.

Masters de Ping. A la salle Richemont (rue de la Salle d'Asile), samedi 5 septembre, de 15 h à 19 h, et dimanche 6 septembre, de 9 h 30 à 17 h (avec une pause méridienne). Entrée gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

Tennis de table.
Tournois d'été du CTT Ménimur



Depuis 2010, le Club de tennis de Table de Ménimur (CTT Ménimur) organise chaque été des tournois à la salle omnisports du Foso, près du lycée Charles de Gaulle. Ces tournois de tennis de table sont ouverts à tous les âges et tous les niveaux de jeu (amateurs ou licenciés). Plusieurs tableaux sont constitués pour cela. Chaque participant est assuré de faire au moins cinq matchs de ping-pong dans une ambiance conviviale. Les tournois de l'été 2015 auront lieu les vendredis, à 19 h, du 10 juillet au 14 août.

A la salle omnisports du Foso, avenue Paul Cezanne à Ménimur. Frais de participation : 6 € (4 € pour les moins de 14 ans). Inscriptions sur place à partir de 18 h 30 (tournoi réservé aux 96 premiers inscrits). Fin des matchs vers 23 h 30. Petite restauration sur place. Contact : 06 15 62 39 02. Par mail à : ctt.menimur@free.fr. Site Internet : http://ctt.menimur.free.fr

CALENDRIER SPORTIF



Photos : Pascal Robert et François Le Divenah

20 ET 21 JUIN
Athlétisme : Championnat de Bretagne (Athlé-Pays de Vannes) Centre sportif de Kercado

21 JUIN
Escrime : Challenge Jo Jubin (Cercle d'escrime de Vannes) Centre sportif de Kercado ou salle du Foso

Du 25 au 28 JUIN
Course à pied : Ultra Marin-Raid du Golfe (asso. Ultra Marin Raid du Golfe) Esplanade du port

27 JUIN
Dressage : Concours d'agillity en semi-nocturne (12 h / 24 h) (Club canin Vannetais) Complexe sportif du Pérenno

27 et 28 JUIN
Badminton : Championnat du Morbihan de badminton (Badminton club Vannetais) Centre sportif de Kercado et Salle du Foso

Natation synchronisée : Gala de Natation Synchronisée (Vannes Synchro) Piscine de Kercado

4 JUILLET
Aquathlon : 3e Aquathlon des Vénètes (Vénètes Triathlon) Conleau

5 JUILLET
Athlétisme : Trail des Remparts (Association Vannes les Remparts)

12 JUILLET
Cyclisme : TOUR DE FRANCE CYCLISTE 9e étape « Vannes/ Plumelec » Contre la montre par équipe - Départ av. Roosevelt (près de la place de la Libération).

DU 10 JUILLET AU 14 AOÛT
Tennis de Table : Tournoi d'été les vendredis (CTT Ménimur / St -Guen) Salle du Foso

18 JUILLET
Dressage : Manifestation canine - toutes races (Club Canin Vannetais et SCB) Complexe sportif du Pérenno

DU 20 AU 25 JUILLET
Voile : Morbihan match Race Féminin (Société des Régates de Vannes) Golfe du Morbihan

25 JUILLET
BMX : Compétition de BMX (Xtream BMX) Centre sportif de Kercado

LES 22 ET 23 AOÛT
Handball : Morbi'hand-Tournoi International (Comité Départemental de Handball) Centre sportif de Kercado

26 AOÛT
Handball : Tournoi régional de Handball (Handball Pays de Vannes) Salles du Foso et de Saint Exupéry

5 ET 6 SEPTEMBRE
Basket-Ball : Trophée du Golfe (UCK/NEF). Centre sportif de Kercado

Tennis de table : 7e Masters de ping (AJK). Salle Richemont

6 SEPTEMBRE
Multisports : Vannes Tous en Baskets (Ville de Vannes) Esplanade du Port

13 SEPTEMBRE
Athlétisme : 41e édition du Semi-Marathon International « Auray-Vannes » (Courir Auray Vannes) : randonnée pédestre, foulées 6 km, course 10 km. Arrivée au centre sportif de Kercado

SAMEDI 5 SEPTEMBRE AU CHORUS

Forum de la vie associative

Début septembre, l'été touche à peine sa fin que déjà les activités associatives, qu'elles soient sportives, culturelles, caritatives ou autres, redémarrent sur les chapeaux de roues. Il est déjà temps de décider à quoi l'on pourra bien employer son temps libre et pour cela, rien ne vaut une visite au Forum de la vie associative, organisé chaque année par la Ville de Vannes.

Ce grand rendez-vous se tiendra cette année le samedi 5 septembre dans les deux halls du Chorus. Sur place, plus de 400 associations donneront aux visiteurs toutes les informations pratiques dont ils ont besoin. La Ville de Vannes sera également là pour présenter son offre d'activités et de services (accueils de loisirs, ateliers artistiques, centres sociaux, équipements culturels et sportifs…). Elle proposera aussi, sur son stand, la nouvelle édition du Guide des associations. Ce livret, mis à jour chaque année par le Bureau information jeunesse et distribué gratuitement, répertorie l'ensemble des associations vannetaises et leurs coordonnées.

Samedi 5 septembre au Chorus (Parc du Golfe). **Ouverture de 10 h à 18 h. Entrée gratuite.** Petite restauration sur place. **Renseignements :** Direction de l'Événementiel : 02 97 01 62 30. Bureau Information Jeunesse : 02 97 01 61 00. Site : www.mairie-vannes.fr



© FRANÇOIS LE DIVENAH

VANNES MAG EST IMPRIMÉ SUR UN PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT PAR UN IMPRIMEUR CERTIFIÉ IMPRIM'VERT



VANNES MAG • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION. **Directeur de la publication :** David Robo. **Siège :** Hôtel de Ville - Service Information - 02 97 01 60 30. **Rédaction :** Marc Gallic, Grégory Le Falher, Loïc Berthy, Véronique Méter. **Photo de une :** © Landrain - Presse Sports. **Maquette et mise en pages :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Photographies :** François Le Divenah, Marc Gallic, Grégory Le Falher, Pascal Robert. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Les Presses de Bretagne - Cesson-Sévigné (35). **Tirage :** 39 000 exemplaires. **Dépôt légal :** juin 2015 - ISSN 1260-4186. **Site Internet Ville de Vannes :** www.mairie-vannes.fr. **Courriel Ville de Vannes :** contact@mairie-vannes.fr - **Standard Ville de Vannes :** 02 97 01 60 00.

Notre prochaine édition (Vannes Mag n° 95) sera diffusée en boîtes aux lettres du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2015 (semaine 37).

DU 25 JUILLET AU 2 AOÛT 2015

JAZZ À VANNES

| PIERS FACCINI & VINCENT SÉGAL | GEORGE CLINTON |
| LUCKY PETERSON | AVISHAI COHEN | ROY HARGROVE |
| CHUCHO VALDES AND THE AFRO CUBAN JAZZ MESSENGERS |
| DAVE HOLLAND, CHRIS POTTER, LIONEL LOUEKE, ERIC HARLAND |
| ELECTRO DELUXE | YOM | KEYVAN CHEMIRANI |
| ROBERTO FONSECA FEAT MAYRA ANDRADE |
| MIKE LADD, EMMANUEL BEX, NICO MORELLI |
| PAOLO FRESU, OMAR SOSA, TRILOK GURTU |
| MARC DUCRET INVITE JOURNAL INTIME |

JAZZ À VANNES S'INVITE AU CHÂTEAU DE SUSCINIO & AU DOMAINE DE KERGUÉHENNEC

PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Infos : 02 97 01 62 44 / www.jazzavannes.fr





















